

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2022



Ville de Lancy
République et canton de Genève



EN COUVERTURE

Concours du 1^{er} août 2022
Photo: Manuel Firme

IMPRESSUM

Coordination: Service de la culture et de la communication
Graphisme: Marion Wyss
Tirage: 160 exemplaires
Impression: Imprimerie ATAR

Ville de Lancy
Route du Grand-Lancy 41
1212 Grand-Lancy
www.lancy.ch

SOMMAIRE

AUTORITÉS → **3**

SECRETARIAT GÉNÉRAL → **13**

SERVICE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION → **23**

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE → **31**

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE → **39**

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE → **47**

SERVICE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ → **53**

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT → **59**

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT → **67**

SERVICE DES SPORTS ET DES LOCATIONS → **77**

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ÉNERGIE → **85**

SERVICE FINANCIER ET DE L'INFORMATIQUE → **91**

ÉTATS FINANCIERS 2022 → **95**

AUTORITÉS

MOT DU CONSEIL ADMINISTRATIF



Chères Lancéennes, chers Lancéens,
Chères conseillères municipales, chers conseillers municipaux,

Le Conseil administratif a le plaisir de vous présenter le compte rendu de l'exercice 2022 conformément à la Loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984. Ce document présente de façon synthétique l'ensemble des activités de l'administration communale durant l'année écoulée.

Une année marquée par le vote de deux réformes majeures adoptées par le Conseil municipal: la réforme de l'échelle des fonctions et de la grille salariale ainsi que la refonte du statut du personnel. En outre, ces deux votes ont rendu possible la concrétisation de la municipalisation des crèches et des garderies, permettant de développer pleinement la politique lancéenne de la petite enfance.

Le Conseil administratif tient à remercier vivement les collaboratrices et les collaborateurs de l'administration pour leur implication au quotidien. Il tient également à remercier les membres du Conseil municipal pour leur concours, à la fois critique et bienveillant, pour la gestion des affaires communales.

Avec nos cordiales salutations,

Salima Moyard, Vice-présidente

Corinne Gachet, Maire

Damien Bonfanti, Conseiller administratif

CONSEIL ADMINISTRATIF



CORINNE GACHET

Finances
Sports
Sécurité



SALIMA MOYARD

Travaux
Social
Petite enfance
Administration



DAMIEN BONFANTI

Aménagement du territoire
Environnement et développement durable
Culture, communication et promotion économique

CONSEIL MUNICIPAL

Parti socialiste : 10 sièges
 Les Vert-e-s : 9 sièges
 PDC – Vert'Libéraux : 7 sièges
 MCG : 6 sièges
 PLR : 5 sièges

BUREAU (DÈS LE 1^{ER} JUIN 2022)

Présidence : M. Armando Couto
 Vice-présidence : M^{me} Caroline Monod
 Secrétaire : M. Christian Haas
 Membres : M. Alain Fischer, M^{me} Nancy Ruerat

STATISTIQUES

11 SÉANCES PLÉNIÈRES
 67 SÉANCES DE COMMISSIONS
 31 DÉLIBÉRATIONS PRÉSENTÉES AU
 CONSEIL MUNICIPAL

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Simon Antich	M. Alain Fischer
M ^{me} Evis Baranyai	M. Christian Haas
M ^{me} Jeanne Bencker	M. Yannick Hanifi
M ^{me} Christine Beun	M. Matthieu Jotterand
M ^{me} Anne Bonvin Bonfanti	M. Smult Kouame
M. Philippe Bonvin	M. Mauro Martella
M. Laurent Brun	M. Vincent Mayer
M ^{me} Vally Carter	M ^{me} Caroline Monod
M. Nicolas Clémence	M ^{me} Deborah Mühle
M. Michele Colleoni	M. Mathieu Petite
M. Armando Couto	M ^{me} Lucia Rosales
M. Vincent Daher	M ^{me} Mariantonia Rosset
M. Stéphane Dätwiler	M ^{me} Nancy Ruerat
M. Thierry Dérobert	M ^{me} Sevinc Sönmez
M ^{me} Monica De Vecchi	M. Hüseyin Temel
M ^{me} Priscille Dia	M ^{me} Virginie Vandeputte
M. Giuseppe Di Salvo	M. Michel Vergain
M ^{me} Véronique Equey	M. Thomas Vogel
M ^{me} Émilie Fernandez	



Photo: Alain Grosclaude

COMPOSITION DES COMMISSIONS

___ ADMINISTRATION

Présidence : M^{me} Mariantonia Rosset,
M. Thierry Dérobert (dès le 1^{er} juin 2022)
Vice-présidence : M^{me} Véronique Equey,
M. Armando Couto (dès le 1^{er} juin 2022)
Membres : M. Simon Antich,
M^{me} Anne Bonvin Bonfanti, M^{me} Monica De Vecchi
M^{me} Emilie Fernandez, M. Mauro Martella,
M^{me} Lucia Rosales, M. Thomas Vogel

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

___ Présidence : M. Christian Haas,
M^{me} Deborah Mühle (dès le 1^{er} juin 2022)
Vice-présidence : M^{me} Deborah Mühle,
M^{me} Evis Baranyai (dès le 1^{er} juin 2022)
Membres : M^{me} Christine Beun, M. Nicolas Clémence,
M. Stéphane Dätwiler, M. Alain Fischer,
M. Matthieu Jotterand, M^{me} Caroline Monod,
M. Mathieu Petite, M^{me} Virginie Vandeputte

___ CULTURE, COMMUNICATION

ET PROMOTION ÉCONOMIQUE

Présidence : M. Christian Haas,
M. Vincent Daher (dès le 1^{er} juin 2022)
Vice-présidence : M^{me} Kristine Beun,
M. Smult Kouame (dès le 1^{er} juin 2022)
Membres : M. Philippe Bonvin, M^{me} Vally Carter,
M^{me} Priscille Dia, M^{me} Véronique Equey,
M. Vincent Mayer, M^{me} Mariantonia Rosset,
M. Hüseyin Temel, M. Michel Vergain

___ ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présidence : M. Alain Fischer /
M^{me} Virginie Vandeputte (dès le 1^{er} juin 2022)
Vice-présidence : M^{me} Kristine Beun /
M. Alain Fischer (dès le 1^{er} juin 2022)
Membres : M^{me} Evis Baranyai, M^{me} Jeanne Bencker,
M^{me} Priscille Dia, M. Christian Haas,
M^{me} Deborah Mühle, M. Mathieu Petite,
M^{me} Nancy Ruerat, M. Hüseyin Temel

___ FINANCES

Présidence : M. Matthieu Jotterand /
M. Simon Antich (dès le 1^{er} juin 2022)
Vice-présidence : M. Simon Antich /
M^{me} Anne Bonvin Bonfanti (dès le 1^{er} juin 2022)
Membres : M. Simon Antich,
M^{me} Anne Bonvin Bonfanti, M. Thierry Brunier,
M^{me} Mathilde Captyn, M. Michele Colleoni,
M^{me} Véronique Equey, M^{me} Emilie Fernandez,
M. Matthieu Jotterand, M^{me} Lucia Rosales

___ SÉCURITÉ

Présidence : M^{me} Kristine Beun /
M. Mathieu Petite (dès le 1^{er} juin 2022)
Vice-présidence : M. Mathieu Petite /
M^{me} Evis Baranyai (dès le 1^{er} juin 2022)
Membres : M. Simon Antich, M^{me} Vally Carter,
M. Michele Colleoni, M. Vincent Daher, M. Thierry
Dérobert, M. Giuseppe Di Salvo, M. Vincent Mayer,
M^{me} Sevinç Sönmez, M. Thomas Vogel

___ SOCIALE

Présidence : M. Michel Vergain /
M. Armando Couto (dès le 1^{er} juin 2022)
Vice-présidence : M^{me} Jeanne Bencker /
M. Thierry Dérobert (dès le 1^{er} juin 2022)
Membres : M. Simon Antich, M. Thierno Barry,
M^{me} Jeanne Bencker, M. Armando Couto, M. Thierry
Dérobert, M. Damien Le Goff, M. Vincent Mayer,
M^{me} Lucia Rosales, M. Thomas Vogel

___ SPORTS

Présidence : M^{me} Caroline Monod,
M. Mauro Martella (dès le 1^{er} juin 2022)
Vice-présidence : M. Thierno Barry,
M. Philippe Bonvin (dès le 1^{er} juin 2022)
Membres : M^{me} Anne Bonvin Bonfanti, M. Laurent
Brun, M. Michele Colleoni, M. Stéphane Dätwiler,
M^{me} Priscille Dia, M. Yannick Hanifi,
M. Smult Kouame, M^{me} Sevinç Sönmez

___ TRAVAUX

Présidence : M^{me} Emilie Fernandez /
M. Nicolas Clémence (dès le 1^{er} juin 2022)
Vice-présidence : M. Nicolas Clémence /
M. Michel Vergain (dès le 1^{er} juin 2022)
Membres : M. Laurent Brun, M. Vincent Daher,
M. Giuseppe Di Salvo, M. Yannick Hanifi,
M^{me} Caroline Monod, M^{me} Deborah Mühle,
M^{me} Nancy Ruerat, M^{me} Sevinç Sönmez

DÉSIGNATION DES MEMBRES

Maison de quartier Sous l'Étoile :
M^{me} Jeanne Bencker
Villa Tacchini :
M. Michel Vergain
Terrain d'aventures Lancy-Voires :
M. Smult Kouame
Terrain d'aventures du Petit-Lancy :
M. Thierry Dérobert
Maison de quartier du Plateau :
M^{me} Lucia Rosales
Contrat de quartier de la Chapelle :
M. Thierry Dérobert
Contrat de quartier Palettes-Bachet :
M. Simon Antich
Contrat de quartier Mouilles-Caroline :
M. Hüseyin Temel

Fondation communale pour le logement
des personnes âgées :
M^{me} Jeanne Bencker, M. Thierry Dérobert,
M. Daniel Hauenstein, M. Michel Vergain,
M. Thomas Vogel
Fondation communale immobilière :
M. Thierry Aeschbacher, M. Simon Antich,
M^{me} Kristine Beun, M^{me} Natacha Boussina,
M. Vincent Mayer
Commission d'exploitation du stade
de Lancy-Florimont :
M. Philippe Bonvin, M. Laurent Brun,
M. Yannick Hanifi, M^{me} Caroline Monod,
M^{me} Nancy Ruerat
Commission consultative du Fonds d'art visuel :
M. Christian Haas



Photo: Manuel Firme

RÉSUMÉ DES SÉANCES

— 28 JANVIER 2022

→ Motion du groupe socialiste, PDC-VL, MCG, Les Verts «Futur en tous genres à l'administration de Lancy: permettons aux jeunes d'incarner tous les possibles»
 → Résolution du groupe Les Verts et socialiste «Pour une formation des élu-e-s à la crise climatique»

Sujets présentés en information:

→ Révision du Plan directeur communal – Présentation de fiches thématiques et sectorielles
 → Dérogation à l'article 2, al. 2 LGZD – DD 114090 Construction d'un pavillon pour la formation professionnelle sur le parking du cycle d'orientation des Grandes-Communes
 → Point de situation sur la stratégie lumière
 → Présentation du Plan lumière Surville
 → État des arbres au parc Chuit et à Couleurs du monde

→ Stratégie cyclable: état des lieux

— 24 FÉVRIER 2022

→ Prestation de serment de M. Yannick Hanifi, en remplacement de M. Thierry Aeschbacher (PLR), démissionnaire
 → Aménagement du square Clair-Matin – Crédit d'étude (CHF 201 000.–)
 → Création de quatre éco-points au chemin du Repos, square Clair-Matin, chemin de la Chapelle et chemin de la Caroline – Crédit d'investissement (CHF 430 000.–)

Sujets présentés en information:

→ Désignation d'un représentant du Conseil municipal pour le Contrat de quartier Mouilles-Caroline
 → Présentation des prestations de l'action sociale individuelle
 → Présentation du projet Belvédère Sonore Genève (Fonds d'art visuel)
 → Présentation du projet lauréat du concours de l'école de Pont-Rouge (Fonds d'art visuel)
 → Présentation de la programmation des centres d'art pour l'année 2022
 → Square Clair-Matin – Présentation de la démarche participative

→ Patinoire de Trèfle-Blanc – procédure/ demande de dérogation

— 24 MARS 2022

→ Prestation de serment de M^{me} Sevinc Sönmez (S), en remplacement de M. Thierno Barry
 → Résolution du groupe des Verts «Conditions posées à l'éventuelle application de la dérogation à l'établissement d'un PLQ pour le projet de patinoire de Trèfle-Blanc»
 → Résolution des groupes des Verts, socialiste, PDC-VL, PLR «Solidarité avec les Ukrainiennes et Ukrainiens réfugié-es en Suisse»

Sujets présentés en information:

→ Bilan Tuttisports 2021
 → Chèque sport 2020-2021
 → Présentation du rapport sur l'égalité
 → Organisation des séances d'ici au mois de juin en lien avec la refonte du système de classification et des statuts
 → Confier les contrôles du stationnement à des contrôleurs municipaux du stationnement: que des avantages
 → Bilan COVID
 → Présentation des résultats des indices de chaleur (IDC) 2020 des bâtiments du patrimoine administratif

→ Présentation du projet de conduite à distance Cadiom au Petit-Lancy pour le

raccordement de bâtiments du patrimoine administratif et financier

— 28 AVRIL 2022

→ Route des Jeunes – Réalisation d'un collecteur d'eaux usées – Crédit d'investissement (CHF 776 000.–)

→ Examen et approbation des comptes 2021 de la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)

→ Examen et approbation du rapport d'activité 2021 de la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)

→ Aménagement de la garderie Le Petit Prince dans l'immeuble de la coopérative SCHS-L'HABRIK Rambossons – Crédit de construction (CHF 800 000.–)

→ Acquisition d'un entrepôt et de surfaces de bureaux pour le service de l'environnement dans la ZIA Rambossons – Crédit d'investissement (CHF 7 010 000.–)

→ Création d'une nouvelle Brigade du stationnement en remplacement de la gestion du stationnement par la Fondation des parkings

Sujets présentés en information:

→ Visite et présentation de l'Epicierie solidaire dans ses nouveaux locaux
 → Nomination d'un représentant du Conseil municipal pour le Contrat de quartier intercommunal Chapelle-Les Sciers
 → Dépassement du crédit de construction relative à la rénovation de la villa Bernasconi
 → Projet d'aménagement au parc Navazza

— 19 MAI 2022

→ Examen et approbation des comptes 2021 de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées (FCLPA)

→ Résolution relative à la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG) afférente à l'octroi, par le Fonds intercommunal, à la Ville de Genève d'une subvention de fonctionnement de CHF 6 200 000.– au titre de la participation des Communes au financement de l'accueil des personnes sans abri en 2022

→ Remplacement de caméras de surveillance – Crédit d'investissement (CHF 100 000.–)

→ Création de bureaux dans l'ancienne école enfantine du Petit-Lancy – Crédit de construction (CHF 398 000.–)

→ Surélévation et transformation d'un pavillon scolaire dans le parc en Sauvay – Crédit de construction (CHF 1 750 000.–)

→ Reprise des actifs nets (donations) des structures petite enfance municipalisées au 1^{er} septembre 2022

→ Examen des comptes 2021

Sujets présentés en information:

→ Terrains d'aventure: présentation du film Interob
 → Présentation du Terrain d'aventure du Petit-Lancy et du Terrain d'aventure Lancy-Voiret

→ Création d'une Brigade de stationnement en remplacement de la gestion du stationnement par la Fondation des parkings

→ Traitement de l'initiative communale «Pour une intégration respectueuse du tram à Lancy»

→ PLQ Boucle des Palettes – Présentation de la procédure et du projet

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission des finances

— 23 JUIN 2022

→ Modification du Statut du personnel de l'administration municipale de la Ville de Lancy du 12 décembre 2013 (ajout d'une disposition transitoire)

→ Aménagement du chemin des Rambossons – Crédit d'étude (CHF 330 000.–)

→ Programme de transition énergétique dans l'habitat lancéen – Crédit d'investissement (CHF 1 000 000.–)

→ Examen et approbation des comptes 2021 de l'Association des EMS de Lancy

→ Projet d'abrogation du plan localisé de quartier n°28471 situé entre le chemin des Fraisières et le chemin des Voirets sur les parcelles 1106, 3845, 3848, 3457 et 3859 et avant-projet de loi abrogeant la loi n°28539 du 8 octobre 1993 et modifiant le régime des zones de construction sur le territoire de la commune de Lancy (création d'une zone sportive) sur les parcelles 1106, 2753 et 2207

→ Stratégie de remplacement des véhicules de la Police municipale

Sujets présentés en information:

→ MZ Fraisières: point de situation sur le processus et la concertation
 → Lancy en été: concept et programme

→ Ateliers d'artistes: projet Surville

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission de la culture

→ Audition du Lancy Natation

→ Streetpark de la Praille – point de situation

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission des sports

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission de l'aménagement du territoire

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission de la Commission de l'administration

→ Visite des points de vigilance à Lancy

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission de la sécurité

→ Élection du-de la vice-Président-e de la Commission de l'environnement et du développement durable

→ Présentation du projet d'extension du parc Navazza

→ Présentation du Fonds biodiversité

— 1^{er} SEPTEMBRE 2022

→ Motion «Pour des protections périodiques gratuites et en libre accès au sein des écoles primaires de la commune de Lancy»

→ Motion «Pour des protections périodiques gratuites et en libre accès au sein des locaux de la Ville de Lancy»

Sujets présentés en information:

→ Élection du-de la Président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission sociale
 → Point de situation sur l'accueil des réfugiés sur le territoire de la Ville de Lancy

→ Attribution des logements de la Ville de Lancy: présentation de la nouvelle directive et de la collaboration avec la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)

— 29 SEPTEMBRE 2022

→ Délibération approuvant l'achat de 3 appartements, 3 boxes et une place de parc sur la parcelle 5126 par la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)

→ Ex-restaurant Le Marignac – Rénovation et

transformation d'un restaurant en bureaux administratifs – Crédit d'étude (CHF 250 000.–)

→ Motion «Pour une commune exemplaire dans le bilan carbone de ses constructions»

→ Acquisition de deux véhicules pour la police municipale de Lancy – Crédit d'investissement (CHF 180 000.–)

→ Création du Fonds biodiversité de la Ville de Lancy

→ Stades et piscine de Marignac – Assainissement des éclairages sportifs – Crédit d'investissement (CHF 600 000.–)

→ Motion «Accès facilité aux logements et propriétés pour les Lancéens et Lancéennes»

Sujets présentés en information:

→ Présentation du concept de gestion et de tri des poubelles de rue et poubelles des écoles

→ Tuttisports 2022

→ Information et restitution du diagnostic stationnements vélos, plan d'action 2022-2023

— 20 OCTOBRE 2022

→ Motion du groupe PDC-VL «Pour préserver le parc Chuit et renforcer la valeur sportive et culturelle du projet de Genève Montagne»

→ Pétition «Pour allouer des locaux sécurisés et propices au travail de nos enfants»

→ Rénovation et transformation de la Villa Rapin – Crédit de construction (CHF 3 670 000.–)

→ Aménagement du parc Navazza-Oltremare – Crédit d'étude et de construction (CHF 600 000.–)

→ Chantiers divers – Bouclage des crédits d'engagement pour divers chantiers terminés

Sujets présentés en information:

→ Présentation de l'étude UNIGE «Résilience climatique du territoire lancéen»

→ Clôture du crédit d'investissement pour le réaménagement du parc Louis Bertrand et annonce de dépassement concernant le crédit d'investissement pour le réaménagement extérieur de l'école des Palettes

→ Économies et pénurie d'énergie – Point de situation

→ Présentation de l'inventaire des chiroptères et de l'étude de la trame noire à chauves-souris

→ Présentation de la péréquation intercommunale

→ Information sur les zones 30 km/h en lien avec la LMCE (loi pour une mobilité cohérente et équilibrée)

→ Présentation de la mosaïque urbaine et consultation PDCOM

→ Projet de patinoire à Trèfle-Blanc – Point de situation

— 24 NOVEMBRE 2022

→ Prestation de serment de M. Laurent Brun, en remplacement de M^{me} Nathalie Adam (PDC-VL), démissionnaire

→ Opposition du Conseil municipal de Lancy au projet DD 113 871, situé 24, route de Chancy, 1213 Petit-Lancy

→ Pour des conditions raisonnables de la température de l'eau de la piscine de Marignac

→ Refonte du statut du personnel de l'administration municipale de la Ville de Lancy du 12 décembre 2013

→ Refonte du système de classification et de rémunération de l'administration lancéenne

→ Désignation d'un représentant du Conseil municipal à la Fondation communale pour le logement de personnes âgées

Sujets présentés en information:

→ Recours de la Ville de Lancy contre la DD 113 871, projet 24, route de Chancy

→ Proposition d'organisation des commissions sociales

→ Présentation du service de la petite enfance et de la mise en place de son organisation

→ Élection du-de la vice-Président-e de la Commission de la culture

→ Mai au parc, Plein-les-Watts et Lancy fait son cinéma: bilan

→ Enquête sur les besoins culturels dans les quartiers lancéens: point de situation

→ Ateliers d'artistes: point de situation

→ Audition du Lancy Plan-les-Ouates Basket

→ Mesures d'économie d'énergie relatives aux infrastructures sportives

→ Élection du-de la vice-Président-e de la Commission des travaux

→ Budget 2023 – Présentation des nouveaux postes du service des travaux et de l'énergie (STE)

→ Passage en revue du budget des investissements 2023

→ Présentation du budget 2023 du service des sports et des locations

→ Budget 2023, postes, fonctionnement et investissement

→ Présentation du budget 2023 du service des affaires sociales (SASL)

→ Présentation du budget 2023 du service de la petite enfance (SPE)

— 22 DÉCEMBRE 2022

→ Jetons de présence et indemnités des conseillères municipales et conseillers municipaux

→ Examen et approbation des budgets de fonctionnement et des investissements 2023 et fixation des centimes additionnels

→ Fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2023

→ Versement de la contribution annuelle 2023 au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) (CHF 1 836 600.–)

Sujets présentés en information:

→ Budget 2023 – Présentation des postes, subventions et fonctionnement GSL

→ Présentation des activités de la Police municipale

→ Budget 2023 – Présentation des subventions, événements et postes

→ Présentation du Plan climat «volet résilience» et discussion

→ Budget 2023 – Propositions de crédits d'investissement et poste supplémentaire du service de l'environnement

→ Retours sur le verdissement du cimetière

→ Désignation d'un représentant du Conseil municipal à la Villa Tacchini, en remplacement de M^{me} Nathalie Adam (PDC-VL), démissionnaire

→ Présentation du CCSI (Centre de contact Suisses-immigrés)

→ Présentation du projet «Maison en Couleurs», collaboration entre le SASL et le SPE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

SECÉTAIRE GÉNÉRAL : JULIEN GROSCLAUDE

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 25 (+8)

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 22.3 (+7.2)

Le Secrétariat général est l'état-major de l'administration. Il est chargé de coordonner les activités des services communaux, de veiller à l'application des prescriptions légales et de conduire les affaires communales avec le Conseil administratif. Il assume également diverses prestations de l'administration qui ne sont pas rattachées à des services spécialisés.

EN 2022

LA COMMUNE COMPTAIT 34 828 HABITANTES ET HABITANTS AU 31 DÉCEMBRE, CONTRE 34 325 À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

AU 31 DÉCEMBRE, L'ADMINISTRATION COMMUNALE COMPTAIT QUELQUE 550 EMPLOYÉ-ES, CONTRE 278 À LA FIN 2021. CETTE AUGMENTATION EST LE FRUIT DE LA MUNICIPALISATION DES STRUCTURES DÉDIÉES À LA PETITE ENFANCE.

2496 ACTES D'ÉTAT CIVIL DONT 580 EN LIGNE VIA WWW.LANCY.CH ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS PAR L'ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL DE LANCY, QUI REGROUPE LES COMMUNES DE LANCY, PLAN-LES-OUATES, PERLY-CERTOUX ET BARDONNEX,

DES SUBVENTIONS À HAUTEUR DE CHF 910 390.- ONT ÉTÉ OCTROYÉES DANS LE CADRE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, PERMETTANT DE SOUTENIR LES PROJETS DE QUELQUE 60 ASSOCIATIONS ACTIVES DANS DES PAYS DÉFAVORISÉS.



Photo: Alain Grosclaude

Au sortir des années COVID, qui avaient exigé de la part du Secrétariat général de la Ville de Lancy la production et le suivi d'un nombre important d'actes administratifs forts, en partenariat avec les différents services municipaux et en lien avec les administrations des échelons administratifs supérieurs (Canton et Confédération), l'année 2022 a de nouveau mobilisé cette administration centrale autour de projets d'importance. Dans sa vocation à piloter les affaires conduites au niveau communal par le Conseil administratif, le Secrétariat général de la Ville de Lancy a ainsi été particulièrement sollicité, en 2022, pour mener à bien la réforme du statut des fonctionnaires ainsi que la réforme de la grille salariale.

RESSOURCES HUMAINES

Au terme des réformes du statut des fonctionnaires et de la grille salariale, conduites en bonne intelligence avec les partenaires sociaux et acceptées à l'unanimité du Conseil municipal, la Ville de Lancy s'est dotée d'un cadre moderne pour gérer l'accueil de ses fonctionnaires et gérer leur carrière dans le temps.

Ces nouveaux textes constituent une avancée notable. La plupart des statuts évolue vers des situations plus favorables aux personnels investis dans des carrières au sein de l'administration municipale. Ils accroissent ainsi l'attractivité de la Ville de Lancy en tant qu'employeur, à l'heure où certains services doivent évoluer vers de nouvelles missions pour assurer un nombre croissant de prestations. Des mesures transitoires ont été proposées aux quelques statuts dérogeant à cette règle afin que ce passage d'une ère à une autre en termes de gestion des Ressources humaines ne fasse aucun perdant.

Cet ambitieux et gigantesque chantier a été rendu possible par l'engagement de l'ensemble du personnel municipal et particulièrement des personnes actives au sein du Secrétariat général. On doit en outre l'adoption de ces nouveaux statuts et de cette nouvelle grille salariale à la forte implication des élu-es du Conseil municipal dans les nombreuses séances de commissions qui les ont mobilisées durant un nombre d'heures exceptionnellement élevé.

Avec la municipalisation des crèches et l'internalisation des structures nécessaires pour gérer la prise en charge de la petite enfance, la charge de travail du Secrétariat général en termes de gestion des Ressources humaines a par ailleurs considérablement augmenté au cours de l'année 2022.

ÉVOLUTION DES MISSIONS

La municipalisation des services de la petite enfance ayant eu des impacts sur quantité d'autres services municipaux, elle a appelé une supervision macroscopique du processus au sein de toute l'administration municipale depuis le Secrétariat général. À compter de cet exercice 2022, durant lequel elle s'est imposée, cette dynamique devrait se confirmer. L'augmentation du nombre de personnel en valeur absolue va générer une évolution du nombre de postes dans les services

support. Ceci se traduira par le renforcement du Secrétariat général. Le Conseil municipal a notamment avalisé la création d'un poste de secrétaire général adjoint et d'un contrôleur interne.

RECRUTEMENT EN CHIFFRES

- En incluant les jobs d'été et l'engagement du personnel temporaire, 217 contrats et avenants ont été rédigés.
- Plus de 250 avenants ont été établis lors de la municipalisation du personnel de la petite enfance au 1^{er} septembre 2022.
- Le service a traité plus de 1234 candidatures parvenues dans le cadre des différents postes à pourvoir durant l'année.
- La Ville de Lancy compte 13 apprenti-es dans les branches suivantes:

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

1 apprentie employée de commerce	
- administration publique - profil maturité	1 ^{ère} année
1 apprentie hortultrice en floriculture	1 ^{ère} année
1 apprentie hortultrice en paysagisme	1 ^{ère} année

SECRETARIAT GÉNÉRAL

1 apprentie employée de commerce -	
administration publique - profil elargi	2 ^e année

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

1 apprenti cuisinier	2 ^e année
3 apprenties assistantes	
socio-éducatives, petite enfance	1 en 1 ^{ère} année et 2 en 2 ^e année
4 apprenties assistantes	
socio-éducatives, généraliste	1 en 1 ^{ère} année et 3 en 2 ^e année
1 apprenti assistant socio-éducatif	
en Réseau d'Entreprises Formatrices	
via l'OrTra santé social	1 ^{ère} année, 1 jour par semaine

JUBILAIRES

ANNÉES DE SERVICE	NBRE DE FONCTIONNAIRES
10 ans	20
20 ans	7
30 ans	0
40 ans	2

RESSOURCES HUMAINES
ENGAGEMENTS DU PERSONNEL FIXE 2022

INTITULÉ DU POSTE	T.A.	NOUVEAU POSTE	RENOUVELLEMENT DE POSTE
Aide-jardinier	100%		x
Architecte paysagiste – chef de projet	80%	x	
Chef de la section logistique et gestion des déchets	100%		x
Employée administrative	80%		x
Ouvrier polyvalent	100%		x
Ouvrier polyvalent menuisier	100%		x
FINANCIER ET INFORMATIQUE			
Comptable	50%	x	
Comptable	100%		x
Responsable de la taxe professionnelle	70%	x	
Responsable informatique	100%		x
PETITE ENFANCE			
Administratrice petite enfance	100%	x	
Cheffe de service	100%	x	
Éducatrice de l'enfance	60%		x
Éducatrice de l'enfance	60%		x
Éducatrice de l'enfance	60%		x
POLICE MUNICIPALE			
Agent de police municipale	100%	x	
Agent de police municipale	100%	x	
Agent de police municipale	100%		x
Agent de police municipale	100%		x
Agent de police municipale	100%	x	
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL			
Comptable salaires	50%	x	
Comptable salaires	100%	x	
Contrôleur interne	80%	x	
Employée administrative	100%	x	
Gestionnaire RH	100%	x	
Responsable RH petite enfance	100%	x	
SPORTS			
Adjoint chef de section piscines	100%		x
Gardien de bain	100%	x	
Gardien de bain	100%		x
Gestionnaire des accès	100%	x	
Intendant	50%	x	
TRAVAUX ET ÉNERGIE			
Adjoint chef de service	100%		x
Architecte – cheffe de projet	100%	x	
Concierge	100%		x
Employée administrative	100%		x
Technicien en génie civil	100%	x	

ENTRÉES PERSONNEL FIXE AU 31.12.2022
ENTRÉES + VACANTS 2022

Remplacements	20
Promotions	6
Nouveaux postes	25
Vacants	32
TOTAL	383

SORTIE PERSONNEL FIXE AU 31.12.2022
SORTIES 2022

Démissions	19
Licenciements	1
Retraites	4
Décès	0
TOTAL	24

PROMOTIONS INTERNES 2022
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Responsable des espaces publics

NOUVEL INTITULÉ DU POSTE

Cheffe de service

PETITE ENFANCE

Responsable petite enfance

Cheffe de service

POLICE MUNICIPALE

Appointé

Sous-officier – Chef de groupe

Caporal – Chef de groupe

Remplaçant chef de poste – Sergent

SPORTS

Gardien de bain

Adjoint au chef de la section piscines

TRAVAUX ET ÉNERGIE

Chef de secteur travaux

Chef de service

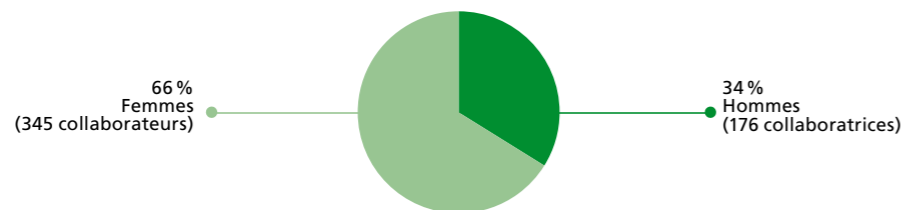
EFFECTIF DU PERSONNEL 2021-2022 PAR SERVICE

Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.

	AU 31.12.2021			AU 31.12.2022		
	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES
Service de l'environnement	79	77,45	0	80	78,6	0
Police Municipale	25	24,8	0	24		23,8
Patrouilleurs/euses scolaires	0	0	31	0	0	30
Service des affaires sociales et du logement	23	19,5	0	24	20,95	0
Restaurants scolaires	24	11,74	0	24	11,94	0
Service des travaux et de l'énergie	14	12,8	0	12	11,8	0
Concierges et responsables de bâtiments scolaires	17	16	1	17	16	1
Aménagement du territoire	0	0	0	9	7,4	0
Secrétariat général	17	15,1	0	25	22,3	0
Service de la culture et de la communication	15	12,45	0	17	13,65	0
Service des sports	13	12,4	0	16	15,1	0
Service financier et de l'informatique	13	11,78	0	15	13,08	0
Protection de la population	6	5,25	0	6	5,25	0
Service de la petite enfance	0	0	0	252	191,86	0
TOTAL	246	219,27	32	521	431,73	31

CONTRATS FIXES : RÉPARTITION FEMMES/HOMMES

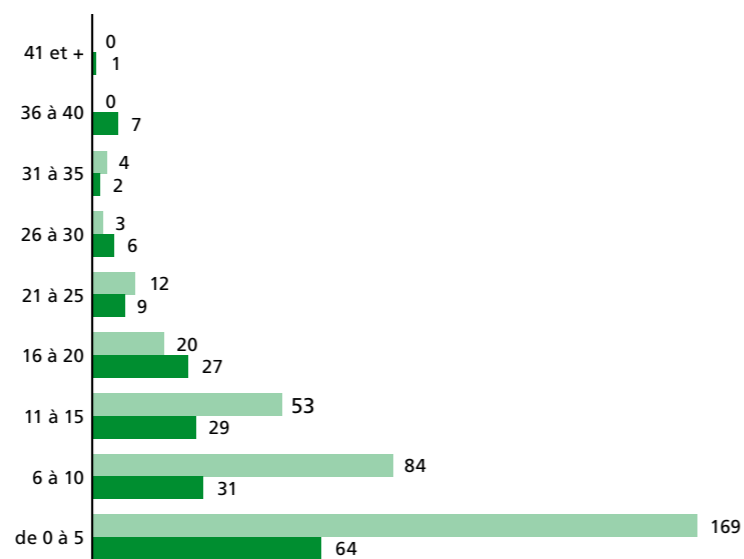
Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.



CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Pour l'ensemble des collaborateurs, l'ancienneté moyenne au sein de la Ville de Lancy est de 8.5 ans

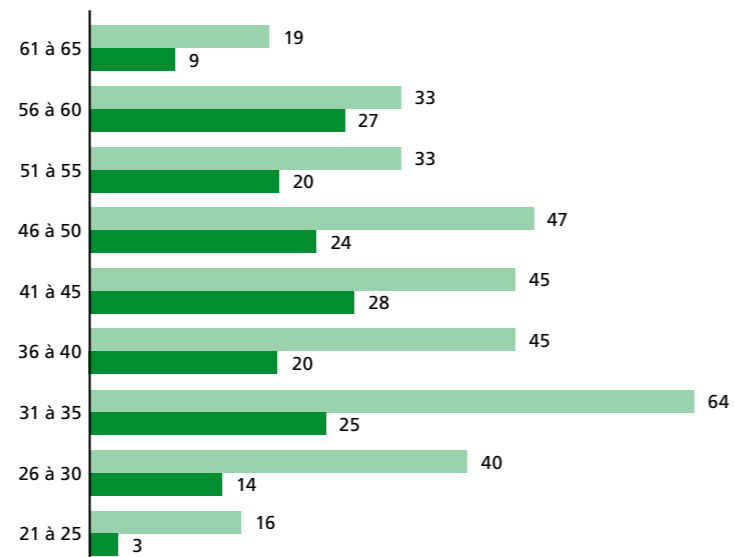
■ Nombre de collaboratrices
■ Nombre de collaborateurs



CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ÂGE

Âge moyen femme = 42 ans / Âge moyen hommes = 45 ans

■ Nombre de collaboratrices
■ Nombre de collaborateurs



ÉTAT CIVIL

L'État civil de Lancy forme un arrondissement annexant les communes de Lancy, Plan-les-Ouates, Perly-Certoux et Bardonnex. L'année 2022 a été marquée par l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier, du « changement de sexe à l'état civil ». Un autre changement d'importance est intervenu au 30 juin 2022 avec la fin du « partenariat enregistré », tel qu'institué en juillet 2007 dans le cadre de la loi fédérale sur le partenariat (Lpart), qui était réservé aux couples de même sexe. Il a été remplacé par le « mariage pour tous », introduit le 1^{er} juillet 2022.

DOSSIERS TRAITÉS

- 3 naissances d'enfants nés à domicile. Les communes constituant l'arrondissement de Lancy n'ayant pas de maison de naissance, peu ou pas de naissances sont enregistrées.
- 198 reconnaissances d'enfants (parents non mariés), dont 137 prénatales et 59 postnatales.
- 180 autorités parentales conjointes et autant concernant la convention sur l'attribution de la bonification pour tâches éducatives.
- 1 partenariat enregistré fédéral (enregistré avant le changement de loi).
- 5 PACS cantonaux (reconnaissance du couple, mais sans valeur juridique ou successorale).
- 222 mariages.
- 5 mariages ont été célébrés par un magistrat.
- 47 mariages ont été célébrés un samedi : en application de la convention ratifiée par les quatre communes, ces unions sont célébrées un samedi par mois à tour de rôle dans chacune des communes.

CHOIX DU NOM APRÈS MARIAGE

- L'art. 160 CCS dispose que chacun des époux conserve son nom. Les fiancés peuvent toutefois déclarer à l'officier de l'état civil vouloir porter un nom de famille commun. Ils peuvent choisir entre le nom de célibataire de l'un ou de l'autre. Ils peuvent également opter pour leur droit national (étranger). En 2022, cette option a été choisie 13 fois.
- 133 femmes ont opté pour le nom de l'époux.
- 2 hommes ont opté pour le nom de l'épouse.
- 68 couples ont choisi de garder chacun leur nom.
- 50 déclarations de noms principalement reprise de nom de célibataire.
- 126 décès.
- 12 enregistrements de mandat pour cause d'incapacité. Chacun peut établir des directives par l'établissement d'un mandat, pour le cas où la maladie ou un accident viendrait lui ôter sa capacité de discernement, et enregistrer auprès de l'État civil

le lieu de son dépôt. L'autorité de protection de l'adulte s'enquerra auprès de l'office de l'État civil de l'existence d'un tel mandat et s'assurera de sa validité.

LÉGALITÉ DE SÉJOUR OBLIGATOIRE POUR LES ÉTRANGERS POUR MARIAGE OU PARTENARIAT

Depuis 2011, « les fiancés qui ne sont pas citoyens suisses doivent établir la légalité de leur séjour en Suisse au cours de la procédure préparatoire. » (art. 98 al. 4 CC). Si tel n'est pas le cas, ils doivent demander une autorisation auprès des migrations (OCPM) « pour mariage ou partenariat ». S'ils ne l'obtiennent pas, suite à un délai de 60 jours, l'officier a pour devoir d'en référer au Procureur Général (art. 99 al. 4 CCS) et de refuser le mariage ou le partenariat. En 2022, l'état civil a délivré 46 documents appelés « lettre des 60 jours », mais seulement 27 des requérant-es ont obtenu des autorités migratoires une « attestation en vue du mariage ou du partenariat » qui leur permet de s'unir auprès d'un État civil suisse.

ATTESTATIONS ET DIVERS

- 343 saisies de personnes dans Infostar (registre informatisé), personnes étrangères pour l'enregistrement d'événements ou pour naturalisation.
- 2496 actes d'état civil délivrés dont 580 en ligne sur le site de Lancy.
- 400 dossiers gérés simultanément.

RESSOURCES HUMAINES

L'arrondissement de l'État civil de Lancy est composé de :

- deux officières à 100 % avec brevet fédéral ;
- une officière à 70 % avec brevet fédéral ;
- une officière à 90 % nommée officière par arrêté du Conseil d'État avant 2002, sans obligation de brevet ;
- une secrétaire d'état civil à 80 %.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Durant l'année 2022, la Ville de Lancy a soutenu une soixantaine d'associations ou autres groupements pour un budget total de CHF 910 390.–, y compris les associations soutenues par le biais de la Fédération genevoise de coopération, pour un montant de CHF 489 411.– et CHF 7 000.– de financement direct.

Par ces différentes actions, la Ville de Lancy apporte son soutien à de nombreux projets qui lui sont présentés, dès lors qu'ils servent des causes compatibles avec les valeurs qu'elle promeut et les domaines auxquels la Ville de Lancy accorde une attention particulière. Une priorité est donnée aux projets grâce auxquels les

bénéficiaires bénéficient d'une prestation qui ne leur est pas proposée par ailleurs. Ainsi les objectifs poursuivis par ces entités sont-ils scrupuleusement observés par le Conseil administratif, qui se détermine en toute connaissance de cause sur ces demandes.

___ QUELQUES PROJETS SOUTENUS

- **Togo:** meilleur accès à l'eau potable et à l'hygiène. Un soutien de CHF 6000.- a été apporté à l'association ClubAIDE pour le forage et l'installation, sur une période s'étirant de 2022 à 2023, d'un château d'eau fonctionnant à l'énergie solaire dans les villages de Yadè-haut et Bourdjoaré.
- **Népal:** pérennisation de l'aide aux actions post-séisme soutenues de longue date. Une somme de CHF 7000.- a été octroyée pour financer la reconstruction de la clinique et de l'infirmerie, de l'école et aider à la formation dans la vallée de Langtang.
- **Sénégal:** mise en place d'activités génératrices de revenus. Un soutien de CHF 5000.- a été apporté à l'association Roger Riou dans le cadre d'un projet d'atelier de transformation et de production de noix de cajou, géré par des femmes dans la commune de Bambaly.
- **Laos:** projet « Waste to value ». Un soutien de CHF 10 000.- a été apporté à Swisscontact pour améliorer des systèmes de gestion et de recyclage des déchets dans la province de Vientiane.
- **Syrie:** améliorer les activités génératrices de revenus. Un soutien de CHF 7000.- a été apporté à un projet d'autonomisation d'apiculteurs et à la création d'une coopérative via le rétablissement de 200 ruches prêtes à la production.

___ AIDES D'URGENCE

- Des aides d'urgence ont été apportées à Medair (CHF 15 000.- pour l'Ukraine), à SOS Méditerranée (CHF 3000.- pour la Lybie) et à l'association Suisse Groupe (CHF 20 000.- pour la Turquie et la Syrie).
- Par ailleurs, une somme de CHF 4000.- a été allouée à Terre des Hommes Suisse au titre de la 312^e Marche de l'espoir.
- La crise alimentaire qui frappe l'Afrique a convaincu la Ville de Lancy de soutenir la Croix-Rouge suisse à hauteur de CHF 20 000.-



Photo: Association Roger Riou

SERVICE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

DICASTÈRE : DAMIEN BONFANTI

CHEFFE DE SERVICE : MYRIAM BOUSSINA

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS 7 (+2)

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 13.65 (+1.2)

En ce qui concerne la culture, le service gère trois pôles: la bibliothèque de lecture publique, les centres d'art et la promotion culturelle. Le service a aussi la charge de la communication et répond aux besoins en communication de tous les services communaux. Enfin, la troisième responsabilité du service est de gérer la promotion économique.

EN 2022

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE A ENREGISTRÉ, TOUTES SECTIONS CONFONDUES, 93 883 PRÊTS DE DOCUMENTS DONT 57 000 À DES HABITANTES ET HABITANTS DE LANCY.

LA VILLE DE LANCY A OCTROYÉ DES SUBVENTIONS À 28 ASSOCIATIONS CULTURELLES, ACTIVES DANS LES DOMAINES DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU CINÉMA OU ENCORE DES ARTS VIVANTS, POUR UN MONTANT DE CHF 45 500.-.

CANAL DE COMMUNICATION MAJEUR POUR L'ADMINISTRATION, LE SITE INTERNET WWW.LANCY.CH A ÉTÉ VISITÉ PLUS DE 910 000 FOIS DANS LE COURANT DE L'ANNÉE.



Photo: Nicolas Dupraz

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque a changé son système intégré de gestion pour Decalog SIGB, nouveau système évolutif et innovant. L'opération a nécessité, tout au long de l'année, un travail considérable de paramétrage et de contrôles, l'enjeu étant de garantir en fin de compte la migration de 40 000 notices de documents, ainsi que les données des 16 000 lecteurs et lectrices inscrits-es. Afin de migrer la base et les transactions de prêt en cours, de finaliser l'opération et de former l'équipe, la bibliothèque a fermé ses portes au public du 10 au 21 octobre. À la réouverture, le 24 octobre, le public est venu nombreux et s'est montré enthousiaste.

L'autre grand défi de 2022 a été la création et la mise en ligne du nouveau portail <https://biblio.lancy.ch>. Intuitif et facile d'utilisation, il offre désormais au public des fonctionnalités très complètes: annonces des animations, accès aux comptes, réservations, prolongation des prêts, découverte de l'ensemble des services et communication aisée grâce à un formulaire de contact en ligne.

En collaboration avec le Pôle communication, la bibliothèque a profité de ces deux grandes évolutions pour moderniser son image, au moyen d'une nouvelle identité visuelle comprenant notamment un nouveau logo.

— ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS

Outre les animations récurrentes comme le Club ado's ou Né pour lire, le public s'est vu proposer au total 73 animations originales et créatives pour tous les âges durant l'année, parmi lesquelles: une murder party, des rencontres sur le thème des dinosaures, des ateliers d'écriture, de l'improvisation théâtrale avec des comédiens invités, des ateliers d'initiation à l'origami, des ateliers de bricolage pour enfants et adultes, des lectures d'été et d'hiver, un concours estival de lecture, deux ateliers de dessins de manga ou des paquets-surprises pour Noël. Tous les rendez-vous proposés ont affiché complet.

— FRÉQUENTATION, INSCRIPTIONS ET PRÊTS EN HAUSSE

Dans l'ensemble, la bibliothèque a retrouvé son fonctionnement d'avant-période COVID, avec, au 31 décembre, 11 662 adultes et 4134 enfants inscrits. Parmi ces usager-ères, 57% sont de Lancy, les autres se répartissent entre Onex (19%), Plan-les-Ouates (5%), Bernex (5%), Confignon (3%), Perly-France voisine (1%) et autres (9%).

Par rapport à 2021, l'augmentation de 6% des inscriptions (329 adultes et 281 enfants) a logiquement provoqué celle du nombre des lecteurs et lectrices actives: 2523, dont 1436 adultes (1018 lectrices et 418 lecteurs) et 1087 enfants (595 filles et 492 garçons).

En plus des animations, en dehors des heures d'ouverture au public, la bibliothèque a pu accueillir 61 visites de classes et de crèches, ce qui fait, animations et visites confondues, une moyenne de 11 rendez-vous de médiation culturelle par mois, en plus du fonctionnement courant. Au total, 1025 personnes ont été accueillies, malgré des jauges restreintes de 15 à 30 personnes en raison de l'espace disponible. Si l'on tient compte du fait que la bibliothèque n'a fermé ses portes que trois semaines, du 10 au 21 octobre et du 26 au 30 décembre, cela représente plus de deux animations par semaine.

En 2022, les adultes ont plébiscité les romans (55%) et les documentaires (périodiques compris), ex-aequo avec les bandes dessinées et les mangas (15%). Pour le secteur jeunesse, ce sont logiquement les bandes dessinées et les mangas (40%), ainsi que les albums (32%) qui ont rencontré le plus grand succès. Par rapport à 2019, période de référence où les prêts s'élevaient à 90 086, la bibliothèque a enregistré en 2022, toutes sections confondues, 93 883 prêts dont 57 000 prêts à la population de Lancy.

La bibliothèque propose en outre:

- 7 liseuses en prêt;
- un accès aux livres numériques et audios, en partenariat avec Bibliomedia;
- un accès en ligne à un kiosque PressReader avec plusieurs milliers de journaux et magazines suisses, européens et internationaux, issus de plus de 100 pays et publiés dans plus de 60 langues.

CENTRES D'ART

— VILLA BERNASCONI

Sur 4 niveaux, l'espace domestique de la Villa se prête, avec l'adjonction de sa nouvelle salle en sous-sol, à des expositions curatoriales qui peuvent inclure des prêts de collections publiques, vu l'appartenance du lieu à l'Association des Musées suisses (AMS).

Du 23 janvier au 13 février 2022, la Villa a ouvert ses portes au Bolo Klub, initiative visant à aider de jeunes illustrateur-trices dans l'écriture de leur premier livre, avec des projets d'illustrations, publiés ou non encore, d'une volée de 15 jeunes artistes. L'exposition, qui a nécessité d'importantes installations scénographiques, a remporté un gros succès public et a bénéficié d'une grande couverture médiatique.

Du 7 mai à 24 juillet, l'exposition Atlas Arboricole, sur le thème de l'arbre, a rencontré un vif succès avec deux à trois visites de classes par jour du lundi au vendredi, en plus du public habituel.

En outre, la Villa a accueilli, comme elle le fait depuis plusieurs années, La Bâtie-Festival de Genève pour trois soirées, du 31 août au 2 septembre, dans ses murs et son jardin. L'espace au sous-sol a abrité une performance intitulée China Series, signée de l'artiste circassien, musicien et plasticien Julian Vogel, en parallèle à son exposition, visible dans les salles aux étages.

___ FERME DE LA CHAPELLE

La Ferme offre un vaste espace ouvert aux artistes et permet des expositions installatives généreuses, avec plus de 100 m² et environ 60 m linéaires de murs.

Du 16 janvier au 6 mars, Aurélie Menaldo a occupé la Ferme avec son univers polysémique et multicolore. Son exposition Paradis perdus s'est focalisée sur le thème de l'enfance, du sacré et de l'absurde à la manière surréaliste.

Énorme succès et grande couverture médiatique pour l'exposition Mothership, de l'artiste Caroline Tschumi, sur le thème de la femme, de la féminité et du féminisme. Un public très nombreux, adulte et jeune, s'y est pressé du 19 mars au 8 mai. Suite à cette exposition remarquée, Caroline Tschumi a participé à d'autres événements d'envergure.

Puis, du 21 mai au 10 juillet, Karim Forlin a proposé Pétrichor (odeur de la terre après la pluie), une exposition-déambulation à la fois sensitive et intellectuelle faite d'objets, de symboles et d'écrits pour susciter des questionnements sur l'état du monde et nos limites à le faire exister.

Enfin du 1^{er} octobre au 27 novembre, Adrien Chevalley a clos l'année avec son exposition Appendices. Stimulé par les particularités de la Ferme, il a proposé un habillage extérieur fait de bas-reliefs en céramique et a créé à l'intérieur un espace uniquement éclairé par des œuvres lumineuses.

___ COLLABORATIONS DE LONGUE DATE

Outre La Bâtie-Festival de Genève, les Centres d'art de Lancy ont collaboré avec le Festival La Cour des Contes de Plan-les-Ouates pour accueillir un spectacle. Des institutions genevoises comme le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), le Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC) et le Musée d'art moderne et

contemporain (MAMCO) ont poursuivi leur collaboration en prêtant des œuvres à la Villa Bernasconi pour certaines de ses expositions.

___ FONDS D'ART VISUEL

Monuments historiques construits de 1964 à 1977 par les architectes Paul Waltenspühl et Erwin Oberwiler, les bâtiments scolaires de Lancy ont été conçus en intégrant des œuvres d'artistes, à l'époque exclusivement masculins. Avec les projets du Fonds d'art visuel, la Ville de Lancy a décidé d'inverser cette tendance en invitant aux concours exclusivement des femmes artistes. C'est dans cet esprit que, en 2022, le mur extérieur de la salle de gymnastique de la future école Adelaïde-Sara Pictet-de Rochemont à Pont-Rouge a fait l'objet d'un concours pour une installation artistique. Et c'est une jeune artiste genevoise, Pauline Cordier, qui l'a remporté avec un concept poétique de feuilles en aluminium martelé, inspirées des essences d'arbres présentes dans le parc de l'école. Ce parc a également fait l'objet d'un deuxième concours remporté par Angeles Rodriguez, qui a proposé un grand portail inspiré des barrières Vauban rendant hommage à Adelaïde-Sara Pictet-de Rochemont.

Enfin, téléchargeable sur smartphone, l'application Belvédère sonore permet d'écouter des pièces sonores spécialement composées par des musiciens contemporains autour de cinq œuvres exposées dans l'espace public lancéen. Déjà disponible en Ville de Genève, ce concept décliné pour la Ville de Lancy est signé Jonathan Frigeri.

PROMOTION CULTURELLE

___ PROGRAMMATION

La Ville de Lancy souhaite se positionner au plus proche de ses habitant-es et sortir des vecteurs traditionnels de la culture. Ainsi, la réflexion sur la programmation, notamment, se réinvente chaque année afin que chaque quartier soit vivant et que chaque Lancéen-ne y trouve son compte.

Petit tour d'horizon de l'animation culturelle de 2022 :

- Mars. Première du spectacle « En Balanza », de la compagnie « La Cueva Flamenca », à la Salle communale du Petit-Lancy.
- Avril. Rachel Sassi et Frédérique Franke étaient à l'affiche de La Dépendance avec une lecture-concert intitulée « Rien ne mène à la nuit. Pourtant c'est très fréquenté ».
- Mai. Le jeune public n'a pas été oublié car « La Cie_avec » lui a proposé son « Discours aux Végétaux » à la Salle communale du Petit-Lancy.
- Le 15 juin, au Skateplaza du parc Louis-Bertrand,

le groupe « Captains of the Imagination » a livré un concert acoustique avec les « Pianos égarés », de l'association Tako.

- Juillet. Dans le cadre de « Lancy en été », les aînés se sont vu proposer à la Salle communale du Petit-Lancy « En voiture, Simone ! », spectacle du collectif « du Feu de Dieu ».
- Août. Dans le cadre de « Lancy en été » le parc Marignac a accueilli 2 compagnies : « L'Ensemble Eole » et son « Musicobus », roulotte itinérante tirée par tracteur, pour des ateliers et spectacles sur sa scène extérieure et couverte ; la compagnie « Circobile » et sa « Nouvelle Bulle », spectacle de cirque narratif tout public. Le parc Bernasconi a quant à lui reçu la compagnie de théâtre itinérant « Zanco », qui a produit le spectacle « Miedka, la femme-ours qui vit entre les mondes ».
- Enfin, le « 20 mille lieux », camion-scène itinérant, a proposé 7 concerts à taille humaine au marché de Pont-Rouge.

___ ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

La Dépendance a accueilli la 18^e édition de l'Exposition des artistes lancéen-nes, destinée aux habitant-es de Lancy. Sculpture, peinture, photographie, vidéo, les formes d'expression peuvent être très variées et seront encore élargies en 2023. Les candidat-es ont été sélectionné-es sur dossier et l'exposition a eu lieu en juin le temps d'un week-end. De même, l'Exposition de photographies de gares « Léman Express » a eu lieu à la place haute du Bachet-de-Pesay dans le cadre de « Lancy en été ». Le concours d'écriture 2022 a eu pour thème « Plage coquillages et crustacés ». Enfin en septembre, le photographe Alain Grosclaude a exposé son travail sur la Genève nocturne à La Dépendance.

Du 27 au 29 mai, l'association « Zic Zag Zoug » a investi le parc Bernasconi dans le cadre du festival « Mai au Parc » pour proposer de nombreux concerts.

En juin, après deux années de pandémie, la Fête de la Musique a fait son retour au parc Marignac en partenariat avec « Plein-les-Watts » pour la programmation.

En juillet, la première édition du Plein-les-Watts Festival s'est déroulée au parc Navazza-Oltremare.

Pour sa 2^e édition, « Lancy fait son cinéma » a été proposé sur 10 soirées (avec une annulation pour cause de mauvais temps) sur la place de Pont-Rouge et dans 4 parcs de la commune – Chuit, Les Morgines, La Chapelle et Navazza-Oltremare – avec des thématiques spécifiques à chaque lieu.

___ RÉSIDENCES DE CRÉATION

Dans le cadre du soutien à la création, la Ville de Lancy met des espaces à disposition d'artistes de tous horizons. Ainsi, La Dépendance a accueilli deux compagnies : « Je Sais Que Ma Mère Elle Aimera Pas », qui a repris en mars son spectacle « Pourritures », et la chorégraphe Juliette Rahon, qui a créé durant un mois un nouveau spectacle de danse.

___ MÉDIATION CULTURELLE

En février et mars, à La Dépendance et à la Salle communale du Petit-Lancy, 2 ateliers de « Danse en famille » ont réuni parents et enfants autour de l'initiation au mouvement.

Pour la 2^e édition du projet « Lancy s'affiche », la photographe Valérie Frossard et la graphiste Joyce Vuille ont créé des affiches F4 en collaboration avec les écoles de la commune sur le thème « Upcycling monstre ! » (surcyclage de matériaux et produits).

___ SUBVENTIONS

La Ville de Lancy travaille sur une base régulière avec différents partenaires dans de nombreux domaines artistiques : la musique (« Antigél »), la danse (« Groove'N'Move » et « Fête de la danse »), le cinéma (« FIFDH – Festival international du film des droits humains », « Filmar » et « Filmarcito ») et les arts vivants (« La Bâtie-Genève »). En 2022, la Commune a soutenu sur dossier 28 associations pour un montant de CHF 45 500.–.

COMMUNICATION

___ CHARTE GRAPHIQUE

C'est en 2017 que le Pôle communication a créé une première charte graphique regroupant tous les éléments que la Ville de Lancy utilise pour se présenter. La révision de janvier 2022 a permis d'apporter davantage de caractère et de dynamisme aux productions de la Commune. Ainsi, le logo a été retouché, les codes couleurs ont été revus, une seconde police de caractères institutionnelle a été adoptée et l'icographie reflète désormais la politique égalitaire de la Commune. Une graphiste indépendante a été mandatée pour mener à bien ce projet, en collaboration avec le Pôle communication. L'objectif de la charte graphique est de permettre d'une part aux communi-ers de reconnaître les productions communales de façon immédiate et systématique, ce qui augmente le sentiment d'appartenance à la commune, et d'autre part aux collaboratrices et collaborateurs de travailler pour une entité à l'image moderne et cohérente.

___ GUIDE DU LANGAGE ÉGALITAIRE

Ce guide a été créé à la demande du Conseil administratif afin d'ancrer sa volonté de considérer la diversité dans la pratique quotidienne de l'administration communale. Le Pôle communication a collaboré avec l'Institut DécadréE, spécialisé dans les questions d'égalité, de façon à ce que ce document de référence pour l'administration présente les pistes et recommandations issues des études les plus récentes. Cette pratique favorise l'usage d'un langage exempt de toute forme de discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et s'étend aux personnes à besoins particuliers ainsi qu'aux minorités (notamment de genre ou ethnoculturelles). L'utilisation du langage égalitaire s'applique à toutes les productions écrites à usage interne et externe. Élaboré de septembre à décembre 2021, validé en janvier 2022, le guide est destiné aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à tous les partenaires de la Commune. Pour accompagner son implémentation, une série de formations a été proposée à l'interne à raison d'une matinée par trimestre, dispensée par une chargée de projet de l'Institut DécadréE.

___ RESTRUCTURATION DU PÔLE COMMUNICATION

La réorganisation régulière du Pôle communication est le corollaire de l'évolution de la commune. En outre, deux nouveaux services ont été créés en 2022: le Service de l'aménagement du territoire et le Service de la petite enfance. Ces évolutions ont eu des répercussions directes sur la communication en raison de nouveaux projets et de nouvelles prestations à mettre en place, à valoriser et à promouvoir auprès des différents publics concernés. Afin d'accroître son efficacité et de répondre aux sollicitations des 11 services de l'administration, le Pôle communication a renforcé son effectif en passant de 3 à 5 personnes, chacune rattachée à une spécialité: digital, relations publiques, communication institutionnelle, administratif et suivi de projets.

La communication en chiffres

Le site internet www.lancy.ch totalise 330 000 «visiteurs uniques» et 910 051 pages vues sur l'année.

Les pages le plus consultées concernent:

- la piscine de Marignac, avec 60 415 vues;
- les offres d'emploi, avec 42 514 vues;
- l'achat de cartes CFF, avec 22 784 vues;
- les demandes de logement, avec 12 229 vues;
- les locations de salles, avec 11 671 vues.

62% des connexions se font sur téléphone portable contre 36% sur ordinateur (56% en 2021). À noter

également que l'âge de l'audience se situe entre 25 et 44 ans.

En 2022, 22 communiqués de presse ont été rédigés.

Les sujets le plus relayés par la presse sont:

- la municipalisation de la petite enfance;
- le contrat de quartier intercommunal entre Lancy et Plan-les-Ouates;
- l'événement Lancy Cliff Diving à la piscine de Marignac, avec des plongeurs de 30 m.

Lancy est l'une des rares communes à être présente sur tous les principaux réseaux sociaux et ne cesse de gagner en audience d'année en année, grâce à la multiplication et au développement de ses plateformes et canaux de communication.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

___ UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ENDOGÈNE

De la TPE à la multinationale, des artisans et commerces aux zones industrielles, ce sont plus de 2200 entreprises employant près de 20 000 personnes en 2022 qui ont constitué un tissu riche et diversifié, continuant de faire de Lancy une commune dynamique du point de vue socio-économique. Très accessible par l'autoroute et le rail, non loin de l'Aéroport international de Genève, la Ville de Lancy a mis sur pied, dès la fin de l'année 1997, un Conseil économique communal et fait de la promotion économique endogène l'une de ses priorités depuis 2000. Parce qu'une ville au tissu diversifié contribue à la qualité de vie des habitant-es. Aujourd'hui, Lancy favorise le commerce de proximité, en particulier avec l'émergence de nouveaux quartiers qui voient fleurir de plus en plus de commerces en arcades. La force de Lancy est le lien qui unit l'administration et les entreprises présentes sur le territoire lancéen, grâce notamment à des manifestations, annuelle pour l'une, biannuelle pour les autres.

___ 21^E JOURNÉE ANNUELLE DES ENTREPRISES

Plein succès pour cette manifestation phare des activités déployées en faveur des entreprises. La 21^e édition s'est déroulée le 17 juin 2022 sur une thématique fédératrice et très actuelle: «Finance durable et transition climatique». La journée a réuni 120 entreprises à la Grange Navazza, dans le parc Navazza-Oltramaré, et plusieurs personnalités se sont jointes à l'événement: Sandrine Salerno, directrice de l'association Sustainable Finance Geneva, Nicole Beiner, membre du Conseil d'administration d'Ethos Services SA, dédiée à l'investissement socialement responsable, Maxime Perrin, responsable de la

soutenabilité au sein de Lombard Odier Asset Management, et Fabienne Fischer, Conseillère d'État.

___ PETITS-DÉJEUNERS DES ENTREPRISES

Les années de pandémie mises à part, près de 100 dirigeant-es d'entreprises se sont retrouvés en avril à l'Institut International de Lancy pour la 23^e édition et en octobre au restaurant Le Croque-Note de la Fondation Trajets pour la 24^e édition de ces rendez-vous nomades incontournables placés sous les signes du lien et du réseautage.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DICASTÈRE : DAMIEN BONFANTI

CHEFFE DE SERVICE : ANNE BUFFELLO

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 9

NOMBRE D'ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN : 7.4

Le Service de l'aménagement du territoire a pour mission principale de prévoir l'avenir de la commune en élaborant la stratégie et la planification territoriales, par la mise à jour et la mise en œuvre du Plan directeur communal. Pour remplir ses missions, le service chapeaute trois pôles de compétences : développement durable, aménagement et mobilité, urbanisme.

EN 2022

LE SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE A ŒUVRÉ À LA MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM) DE LA VILLE DE LANCY ET PROPOSÉ, À CETTE OCCASION, LE NOUVEL ÉVÉNEMENT.

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET AFIN D'ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS L'HABITAT LANCÉEN, LA VILLE DE LANCY PROPOSE SON NOUVEAU PROGRAMME «BONUS ÉNERGIE», À SAVOIR DES SUBVENTIONS D'UN MONTANT MAXIMUM DE 20 000 FRANCS DESTINÉES AUX PROPRIÉTAIRES DE VILLAS, APPARTEMENTS PPE ET PETITS IMMEUBLES AFIN DE LES ACCOMPAGNER DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET LE PASSAGE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES.

LANCY FAIT PREUVE D'EXEMPLARITÉ AVEC SES DIFFÉRENTES SUBVENTIONS LIÉES À LA MOBILITÉ DOUCE (ACHAT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES, DE VÉLOS CARGO OU RÉPARATION DE VÉLOS, ACHAT D'ABONNEMENTS ANNUELS TPG POUR LES JUNIORS ET LES SÉNIORS) ET LES DIFFÉRENTES MESURES DÉPLOYÉES VISANT À FACILITER LE REPORT MODAL ET ACTIVER LE PLAN CLIMAT COMMUNAL.



Photo: Alain Grosclaude

LE SERVICE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SAT) A ÉTÉ CRÉÉ AU 1^{ER} JANVIER 2022 À PARTIR DU SERVICE DES TRAVAUX, DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ, MAIS AUSSI DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. CE NOUVEAU SERVICE TRADUIT LA VOLONTÉ DE LA VILLE DE LANCY DE DONNER À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE UNE PLACE À PART ENTIÈRE.

Ses missions consistent à :

- élaborer les stratégies d'aménagement et de développement communal en lien avec l'évolution démographique (PDCoM);
- sensibiliser et accompagner la mise en œuvre de ces stratégies au sein des services communaux;
- élaborer les conditions-cadres permettant l'intégration de ces stratégies dans les projets (études préliminaires, avant-projets, cahiers des charges);
- sensibiliser, promouvoir et encourager la mise en œuvre des stratégies auprès des habitant-es;
- contrôler la conformité des projets sur le territoire lancé en avec le PDCoM et les stratégies communales;
- planifier les quartiers et localiser les logements, les équipements publics (écoles, crèches), les équipements socioculturels et les activités (PDQ, PLQ, PDZI, etc.);
- planifier les espaces publics mais également mettre en réseau et sécuriser les déplacements des piétons et des cycles, encourager le report modal;
- sensibiliser et accompagner la population, les partenaires et l'administration lancéenne au développement durable;
- améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

URBANISME

___ STRATÉGIE D'ACTIVATION DES REZ-DE-CHAUSSÉE

En 2022, le SAT a initié une stratégie d'urbanisme afin de dynamiser les rez-de-chaussée des quartiers en développement. L'objectif est d'intervenir en amont avec tous les maîtres d'ouvrage afin de générer de la vie et de répondre aux besoins des futur-es habitant-es. Dans les quartiers existants et vieillissants, où la dynamique est faible, le service a réattribué aux rez-de-chaussée des activités qui fonctionnent et a requalifié l'espace public pour redonner envie aux habitant-es de se rendre dans ces arcades. 5 Plans localisés de quartier (PLQ) ont tenu compte de cette réflexion.

___ PLANS LOCALISÉS DE QUARTIERS (PLQ)

Chapelle-Gui: après environ une année d'arrêt, suite au refus de l'avant-projet de PLQ par la Commission d'urbanisme, l'Office de l'urbanisme (OU) a réengagé, en collaboration avec la Ville, une nouvelle procédure d'élaboration d'un PLQ. Celle-ci vise à réinterroger le site avec un regard « neuf » tout en prenant en compte toutes les remarques de la Commission d'urbanisme. La procédure prend la forme d'ateliers tests qui permettent de faire travailler 3 bureaux d'architecture et d'urbanisme sur plusieurs phases d'ateliers avec l'objectif final de dégager une image globale issue d'un mélange des 3 projets. Un appel d'offre a été lancé en parallèle pour l'engagement d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) chargé de coordonner cette procédure d'études tests et les échanges entre les différents acteurs (publics et maîtres d'ouvrages privés). L'AMO sélectionné est le bureau ACAU. En parallèle: l'OU a lancé une étude de programmation des rez-de-chaussée visant à identifier les manques et les besoins en matière de commerces, activités, services de proximité et équipements collectifs pour le secteur de La Chapelle.

Boucle des Palettes: à l'angle du chemin des Palettes et de l'avenue des Communes-Réunies, un nouveau quartier sera construit, le PLQ 30 047. Ce PLQ a la particularité d'intégrer dans son périmètre l'un des arrêts du tram 15, ligne faisant actuellement l'objet d'une extension jusqu'à Saint-Julien et dont les travaux sont en cours sur le chemin des Palettes. En ce qui concerne le projet urbain pour le PLQ, un AMO a été choisi en 2022 pour organiser un concours d'urbanisme et d'architecture pour le site. La procédure du concours n'a toutefois pas encore été entamée. En effet, en amont du démarrage du concours, les différents maîtres d'ouvrage du site se sont réu-

nis pour élaborer les conditions du cofinancement de la démarche.

Passereaux: le PLQ a été bloqué jusqu'à fin 2021 car la Ville de Lancy souhaitait étudier les possibilités d'y intégrer un bâtiment scolaire. Suite aux dernières vérifications réalisées en 2022 permettant d'évincer la possibilité de construire ce bâtiment, la Ville a demandé à l'OU de relancer la procédure de PLQ. Un avant-projet a donc été finalisé durant l'année et en décembre, le projet de PLQ a été envoyé en enquête technique avant le passage éventuel en enquête publique, qui devrait intervenir en 2023.

Surville: l'un des PLQ les plus grands du canton. En collaboration avec les différents maîtres d'ouvrage, les besoins en équipements publics, scolaires et parascolaires, et rez-de-chaussée commencent à être réévalués. De même, des négociations avec les propriétaires privés ont été entamées pour débloquer les dernières parcelles et bénéficier des droits à bâtir afin d'élaborer des programmations de qualité. L'opérationnalisation du quartier, la construction de plusieurs immeubles et la mise à disposition des premiers logements ont constitué des étapes complexes qui se poursuivront les années suivantes.

___ LE PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

- Mars 2020: un premier document est déposé.
- Février 2021: le document revient avec 282 commentaires et observations appelant des réponses.
- 6 octobre 2022: le document est finalisé, il intègre toutes les réponses.
- Du 17 octobre au 17 novembre 2022: la consultation publique est organisée sous la forme de l'exposition « Mosaïque urbaine ».
- 17 décembre 2022: le PDCOM est envoyé à l'Office de l'urbanisme pour contrôle de conformité en lien avec le Plan directeur cantonal.

___ « MOSAÏQUE URBAINE »

La Ville a fait coïncider l'événement « Mosaïque urbaine » avec la consultation publique du PDCOM. L'exposition s'est tenue à la salle communale du Petit-Lancy et le thème de l'identité en a constitué le fil rouge. Elle a pris la forme d'un espace d'échange permettant de récolter les questions et les observations de la population sur le PDCOM mais aussi sur des thèmes plus vastes de l'aménagement du territoire. En effet, sur un mois, l'événement s'est articulé autour de l'exposition, de tables rondes thématiques ainsi que d'expériences participatives. Face aux mutations de la commune, de nouvelles questions se sont

posées autour de son identité. Avec Mosaïque urbaine, la Ville de Lancy a souhaité explorer les souvenirs et sensibilités des habitant-es pour enrichir la mémoire collective et coconstruire une identité lancéenne.

L'exposition se déployait en 5 pôles:

- un film vulgarisant et synthétisant le PDCOM;
- la présentation proprement dite du PDCOM, avec des planches synthétisant les thèmes les plus importants ainsi qu'un espace regroupant l'ensemble des documents du PDCOM;
- une maquette physique et interactive illustrant des points marquants, des lieux symboliques et des anecdotes à l'aide de QR codes ou de tablettes, afin de visiter Lancy autrement;
- « Micro'o'territoires » ou récits de Lancéen-nes, présentés sur 5 écrans autour de l'identité et des perceptions;
- le « Racontomat' », installation s'inspirant du photomaton et invitant les visiteuses et les visiteurs à confier des récits et des histoires à l'aide d'une caméra et d'un micro activables séparément.

Enfin, à l'aide de « cartes participatives », des questions ont été posées aux visiteuses et visiteurs sur leur expérience de la commune, leur vécu et leurs appréciations, afin d'offrir la possibilité au public de spatialement les réponses qui ont à leur tour permis au Pôle urbanisme d'identifier les points à améliorer à Lancy.

___ AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

- Demande Définitive (DD)
- 45 dossiers déposés à l'OAC concernant le territoire lancéen
 - 44 dossiers ont nécessité un préavis communal
 - 3 projets portés par la Ville de Lancy

Démolition (M)

- 7 dossiers déposés à l'OAC
- 7 dossiers ont nécessité un préavis communal

Autorisation en procédure accélérée (APA)

- 319 dossiers déposés à l'OAC
- 64 dossiers ont nécessité un préavis communal
- 12 projets portés par la Ville de Lancy

Demande de rencontre (DR)

- 1 dossier déposé à l'OAC
- 1 dossier a nécessité un préavis communal

Demande préalable (DP)

- 6 dossiers déposés à l'OAC
- 3 dossiers ont nécessité un préavis communal
- 1 projet porté par la Ville de Lancy

378 autorisations de construire déposées sur la commune de Lancy.

120 préavis émis par la Ville de Lancy.

La Ville de Lancy a déposé 17 autorisations.

ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ

___ STRATÉGIE DANS LE CADRE DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

La Ville de Lancy disposait d'un Guide d'aménagement des espaces libres qui a évolué en une stratégie au niveau du Plan directeur communal (PDCOM) afin d'intégrer les espaces publics à l'ensemble de la planification communale. Un état des lieux a été réalisé, et de réactive, la Ville de Lancy est devenue proactive en matière d'aménagement des espaces à caractère public. Des bases ont été posées pour créer une assise à l'ensemble des constructions qui se développent, une mise en réseau, une qualité de l'espace commun pour les habitant-es sur l'extérieur, en extension à l'habitabilité des logements et des entreprises. L'objectif principal était de remettre l'usager au centre de la stratégie comme un acteur de l'espace public.

Cette stratégie tient compte du territoire de Lancy et de ses multiples barrières:

- paysagères, topographiques, naturelles (cours d'eau, différences de niveaux, difficultés de franchissement, etc.);
- construites (les axes de mobilité créent des séparations entre les différents secteurs de Lancy).

Le territoire lancéen a été considéré comme un espace multisecteur et multiquartier. Le travail vise à consolider l'approche sur l'identité des quartiers par le prisme de l'espace public.

___ UNE STRATÉGIE EN 5 AXES

1. Requalification des quartiers existants. Démarche participative avec les habitant-es au moyen d'un constat sur les réalisations passées et d'une réflexion sur la manière d'améliorer la qualité de vie par la mise en place d'aménagements répondant à leurs attentes.

2. Intégration en amont de valeurs dans la création d'espaces publics de qualité dans les nouveaux quartiers, au stade des Plans localisés de quartiers notamment.

3. Zone 5 (villa). Les chemins, rues et routes étant souvent des dépendances de propriétés privées, la Ville de Lancy n'a pas de maîtrise foncière. Stratégie à suivre car le PDCom est en cours de validation.

4. Création de «coutures» entre les quartiers et sous-quartiers, liens, axes, places. Développement d'accès facilités aux services par des déplacements sur de courtes distances.

5. Connexions qualitatives avec le canton et les communes limitrophes au moyen de passerelles, de souterrains, mais aussi d'une régulation du trafic en surface.

Afin de répondre aux urgences en matière d'aménagement d'espaces publics, la Ville de Lancy a développé un concept de micro-interventions permettant d'offrir des réponses localisées en termes de confort urbain, de désimperméabilisation des sols, de végétalisation et d'équipement d'espaces publics en lien avec les objectifs du Plan climat en cours de développement.

MOBILITÉ

D'une manière générale, certaines négociations foncières ont abouti qui ont permis la mise en œuvre du PLQ de Surville, en collaboration avec l'Office de l'urbanisme (OU).

Un mandat d'étude a été lancé pour requalifier le chemin de Rambossons dans le quartier des Semailles, en conformité avec le PDQ et en accompagnement des développements urbains, notamment l'arrivée du tram.

En partenariat avec le Canton et les Communes de Bernex, Confignon, Onex et la Ville de Genève, l'avant-projet intercommunal de la voie verte Bâtie-Bernex a démarré. Il permettra d'élaborer un tracé définitif en 2023, dans le cadre du Plan d'agglomération de 4^e génération (PA4).

L'avenue Eugène-Lance a été identifiée comme un axe majeur communal en termes d'espaces publics et de mobilité pour diminuer l'impact du trafic individuel motorisé (TIM) et redonner de la place aux piétons et aux cycles. À ce titre une première image directrice a été réalisée en 2022 sur une petite portion de l'avenue, accompagnée d'une étude de mobilité qui se poursuivra en 2023 et permettra de travailler à un projet de requalification en 2023-2024. L'objectif est de modérer le trafic et de créer une voie pacifiée pour les piétons et les cyclistes avec de la desserte

de quartier, et remettre le TIM sur l'avenue des Communes-Réunies, axe cantonal primaire. Concrètement, les études se sont actuellement formalisées quant à :

- la transformation des places de stationnement;
- la désimperméabilisation des sols;
- la création d'équipements facilitant la promenade grâce à du mobilier et à des parcours ombragés, et favorisant l'accessibilité universelle et la mobilité douce.

Une première étape de la requalification du chemin des Semailles a été engagée et a permis de proposer l'avant-projet de la première vélo route du canton, dont le développement sera poursuivi en 2023 par le Service des travaux et de l'énergie, avec une réalisation envisagée en 2024. Cette approche sera poursuivie sur l'ensemble de cet axe structurant en matière de mobilité douce.

La Ville a poursuivi le déploiement de zones 30 km/h dans le cadre de la LMCE. Elle a également donné son accord pour l'abaissement des vitesses sur plusieurs axes routiers de nuit.

Sur sollicitation du Canton et dans la poursuite de son impulsion antérieure, la Ville de Lancy a permis au Canton de proposer des mesures à l'essai de réduction du trafic motorisé sur les rampes de Pont-Rouge et Quidort, avec la fermeture des accès dans un sens permettant l'amélioration de la vitesse commerciale pour les TPG sur la rampe Quidort et laissant plus d'espace aux vélos.

La Ville de Lancy a finalisé son analyse en matière d'offre en stationnement vélo existante, lui permettant de développer un programme de déploiement de places supplémentaires de 2023 à 2025, avec des avant-projets réalisés pour une première étape qui consiste à améliorer l'offre sur les sites saturés.

Quant au transfert modal, Lancy fait preuve d'exemplarité communale en mettant en place des subventions pour les privés, notamment pour l'achat de vélos électriques, de vélos cargo ou de réparation de vélos, mais aussi d'abonnements TPG pour les juniors et les seniors. L'analyse sur le stationnement des vélos a été finalisée, ce qui a permis de répondre à la demande, de faciliter le report modal et d'activer le Plan climat.

Enfin, la ville de Lancy a demandé la certification Éco-Mobile au Canton.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

— MARCHÉ DE PONT-ROUGE: CONVIVAL ET BAS CARBONE

À l'initiative du Conseiller administratif Damien Bonfanti, un marché alimentaire hebdomadaire vespéral à la place Pont-Rouge a été inauguré le 30 mars 2022, avec plusieurs objectifs:

- promouvoir l'alimentation locale, durable et bas carbone;
- renforcer les liens sociaux entre les deux zones situées de part et d'autre du marché – entreprises d'une part et résidentielle de l'autre;
- dynamiser le quartier et les espaces publics;
- diversifier l'offre commerciale dans le quartier avec des produits de proximité;
- atteindre l'objectif zéro déchet que la Ville de Lancy poursuit depuis 2020.

Une liste de critères d'attribution des places aux marchand-es garantissent, par ordre de priorité, que ce marché soit de proximité:

- produits GRTA (Genève Région – Terre Avenir),
- produits provenant du canton de Genève, voire du canton de Vaud ou de France voisine,
- producteurs privilégiés par rapport aux revendeurs,
- fromages ou charcuterie provenant du canton du Valais.

La diversité de l'offre a également été privilégiée: ainsi le marché propose fruits et légumes, poissons, pains et pâtisseries, fromages et charcuteries, fleurs, mais aussi hamburgers-frites, empanadas et spécialités orientales. Une composante afterwork et des animations culturelles ont fait vivre ce nouveau marché avec, du printemps à l'automne, une belle programmation de concerts qui apportent une ambiance festive et chaleureuse ou, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un marché de Noël présent durant quelques jours.

La mise en place d'un événement récurrent comme un marché hebdomadaire nécessite la collaboration et les ressources de plusieurs services: Culture et communication, Aménagement du territoire par son Unité de développement durable, Police municipale, mais également l'association des habitant-es du quartier. Un responsable a été engagé en septembre 2022 pour gérer les 3 marchés de la commune: Pont-Rouge, Ormeaux et Premier-Août.

Malgré une tendance marquée à faire ses achats sur internet qui pèse sur la grande distribution et les marchés, le succès du marché de Pont-Rouge a été

au rendez-vous dans sa phase de lancement en 2022 puisque les animations ont été très suivies et le lieu compte déjà des habitués parmi les résident-es du quartier, démontrant ainsi qu'il répond à un réel besoin.

— «BONUS ÉNERGIE»

Suite à un bilan carbone réalisé sur le territoire lancé en 2021, d'où il ressortait que l'électricité, le chauffage et l'eau chaude, utilisant encore beaucoup de gaz et de mazout, comptait pour 20% de l'énergie consommée par les bâtiments, une motion a été déposée par Les Vert.e.s de Lancy et le Parti socialiste invitant l'Exécutif lancé à étudier la création d'un fond pour inciter les petits propriétaires à agir au plus vite en faveur de la transition énergétique.

En juin 2022, le Conseil municipal de la Ville de Lancy a voté à l'unanimité un crédit d'investissement d'un million de francs pour l'octroi de subventions en faveur de la transition énergétique de l'habitat lancé, permettant de financer les subventions sur une durée de cinq ans. Le but de ce fonds énergie est d'aider les propriétaires de villas, d'appartements en PPE et de petits immeubles à passer aux énergies renouvelables ou à rénover leur bâti.

Ce programme baptisé «Bonus Énergie» est conçu comme un complément aux subventions cantonales – GÉnergie Subventions 2022 – et s'adresse aux requérant-es dont la demande au Canton a déjà abouti. Les sommes correspondent à 50% des subventions octroyées par le Canton et s'élèvent à CHF 20 000.– maximum.

À ce jour, 9 demandes sont en traitement, dont 5 pour des panneaux photovoltaïques et 4 pour des pompes à chaleur.

Depuis septembre 2022, un nouveau règlement d'application de la loi cantonale sur l'énergie contraint les propriétaires privés à rénover leur(s) bien(s) avec des sources d'énergie renouvelable.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEFFE DE SERVICE : JULIA MONTEFUSCO LECHENNE

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 252

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 191.86

Le Service de la petite enfance regroupe dix structures d'accueil, nouvellement requalifiées en « Espaces de vie et d'éducation préscolaire (EVEP) ». Le Service de la petite enfance compte quatre missions principales : augmenter le nombre des places en structures d'accueil, mettre concrètement en œuvre la politique communale de la petite enfance, simplifier les démarches pour les familles au moyen d'un guichet unique tout en favorisant l'égalité de traitement, développer des projets dédiés à l'accompagnement de la parentalité. En outre, le service collabore avec l'accueil familial de jour Rhône-Sud (AFJ), structure de coordination intercommunale, afin de soutenir la diversité des modes de garde pour les familles.

EN 2022

JUSQU'À LA CRÉATION DU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE (SPE), LA SUBVENTION ATTRIBUÉE AUX STRUCTURES D'ACCUEIL ÉTAIT DE PLUS DE 18 MILLIONS DE FRANCS PAR ANNÉE. UN IMPORTANT TRAVAIL A ÉTÉ RÉALISÉ SUR LA BASE DES COMPTES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES TENUS PAR LES ASSOCIATIONS AFIN D'ÉTABLIR LES NOUVEAUX BUDGETS DU SERVICE.

LES 252 PROFESSIONNEL-LES ŒUVRANT DANS 10 STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ONT ÉTÉ INTÉGRÉ-ES AUX EFFECTIFS DE LA VILLE DE LANCY. 11 PERSONNES COMPOSENT L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DU SPE ET OCCUPENT LES LOCAUX RÉNOVÉS DE L'ANCIENNE ÉCOLE ENFANTINE DU PETIT-LANCY À L'AVENUE LOUIS-BERTAND.



Photo: Nicolas Dupraz

LE PÔLE PETITE ENFANCE DU SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT EST DEvenu UN SERVICE À PART ENTIÈRE LE 1^{ER} JUIN 2022, DANS LE CADRE DE LA MUNICIPALISATION DES 10 STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE.

Suite à une réflexion entamée en 2020, les six premiers mois de l'année 2022 ont été consacrés à la préparation de cette municipalisation, qui a impliqué la constitution de plusieurs groupes de travail, menés notamment par Salima Moyard, magistrate en charge du Dicastère des affaires sociales et du logement, des représentant-es de chaque structure d'accueil (membres du comité, directions, personnel éducatif), du secrétaire général de la Ville de Lancy ainsi que du personnel des services transversaux de l'administration communale. Les négociations avec les représentantes du personnel et les syndicats se sont déroulées jusqu'au printemps 2021, permettant de faire le lien entre l'intégration du personnel de la petite enfance dans les statuts et la refonte de ces derniers, puis de « coulisser » les salaires dans la nouvelle échelle de fonction de la Ville de Lancy. L'objectif final était de réaliser une municipalisation intégrative, c'est-à-dire d'intégrer le personnel de la petite enfance et de proposer à chaque collaboratrice et collaborateur un nouveau contrat de travail au sein de la Ville de Lancy. Des rencontres régulières ont ainsi permis de mettre en place la réflexion stratégique mais aussi la sensibilisation de toutes les parties prenantes à l'impact de cette réforme importante pour l'administration de la Ville mais aussi pour les professionnel-les concerné-es.

UN BUDGET DÉSORMAIS RÉPARTI

Jusqu'à la création du Service de la petite enfance (SPE), la subvention attribuée aux structures d'accueil était de plus de 18 millions de francs par année. Afin de pouvoir définir le budget qui serait attribué à ce nouveau service, un important travail a été réalisé sur la base des comptes des années précédentes tenus par les associations. Cela a permis de répartir les montants dans les différents services communaux tels que les travaux, les ressources humaines, l'environnement et les finances, qui ont intégré des tâches jusqu'alors dévolues aux structures et centralisées en leur sein. Comme le démontre la répartition financière du budget petite enfance, la municipalisation implique un travail de transversalité importante interservices.

UNE MUNICIPALISATION EN PLUSIEURS DATES

Le processus de municipalisation s'est déroulé en plusieurs étapes. Après la phase de consultation et de réflexion, trois dates sont à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la Commune :

- 1^{er} juin 2022: création du Service de la petite enfance, d'abord composé de 4 personnes. Cette phase coïncide avec la fin du travail des comités et la dissolution des associations. Deux personnes du Service des affaires sociales et du logement ont été nommées en tant que liquidateur pour assurer la transition et reprendre le rôle d'employeur durant l'été 2022. Ce travail important comprenait la gestion administrative et le suivi courant des structures durant la période transitoire, la dissolution des associations et la création d'un lien entre le système associatif et le système public. Cette étape s'est terminée début 2023 avec la clôture des comptes 2022 des associations.
- 1^{er} septembre 2022: municipalisation juxtapositive. Les collaboratrices et collaborateurs des différentes structures deviennent officiellement membres de l'administration selon les conditions de la Convention collective de travail (CCT).
- 1^{er} janvier 2023: municipalisation intégrative qui implique la signature d'un nouveau contrat et l'application des nouveaux statuts pour l'ensemble du personnel rattaché à la Ville de Lancy.

CRÉATION DU SERVICE

La création d'un service tel que celui de la petite enfance prend du temps. Afin de pouvoir accueillir l'équipe administrative et proposer à la population un guichet unique, les locaux de l'ancienne école enfantine du Petit-Lancy ont été entièrement rénovés durant l'été 2022. Les secrétaires-comptables et

secrétaires qui travaillaient auparavant dans les structures d'accueil ont donc déménagé et pu s'installer dans leurs nouveaux bureaux dès le 1^{er} septembre 2022. Aujourd'hui, elles occupent les fonctions de gestionnaires et secrétaires.

Le rôle des gestionnaires est de veiller au suivi des dossiers des familles, notamment après l'attribution des places, mais aussi de gérer la facturation et d'assurer le lien avec les responsables des structures. Les secrétaires apportent leur soutien aux gestionnaires et se rendent également dans les structures d'accueil pour effectuer les tâches administratives. Un guichet d'accueil est ouvert au public pour proposer les prestations du SPE qui seront appelées à se développer. Au total, 11 personnes composent l'équipe administrative. Le service est également soutenu par une équipe RH afin d'accompagner les responsables et la cheffe de service pour toutes les questions liées au personnel.

La création d'un nouveau service nécessite également de connaître l'historique, de pouvoir échanger avec le personnel et de mettre en place de nouvelles procédures et directives. Un travail important est en cours pour la création et la mise en place de nouveaux outils de gestion et d'harmonisation des documents et des pratiques. Ce processus va nécessiter plusieurs mois avant que le service soit consolidé et stabilisé.

UNE MUNICIPALISATION EN DEUX ÉTAPES ESSENTIELLES

Si la municipalisation a été « juxtapositive » entre septembre et décembre 2022, elle deviendra « intégrative » dès le 1^{er} janvier 2023. Au cours de la première étape, le personnel des structures bénéficiait encore d'une convention collective de travail (CCT) et non de statuts, avec ce que cela suppose de compatibilité entre la gestion de l'opérationnel au quotidien, l'harmonisation des pratiques et le fonctionnement de la Ville de Lancy. Un travail est en cours pour mettre en place des procédures et des directives, mais aussi de créer des outils communs à tous les membres du personnel, en lien avec les réalités du terrain. En parallèle, une arborescence informatique structurée par thématiques a été créée et partagée avec certains services de l'administration. Essentielle au fonctionnement du service, cette transversalité interservices a été implémentée progressivement et se poursuivra tout au long de 2023. En outre, la création d'un service public implique la mise en œuvre d'outils de contrôle internes, composés tant de logiciels que de procédures.

Concrètement, les 252 professionnel·les des 10 structures d'accueil de la petite enfance ont été intégrés·es aux effectifs de la Ville de Lancy, qui sont ainsi passés à 550 employé·es. L'acte politique de la municipalisation s'est transformé en aventure humaine, la mission du SPE se définissant comme une prestation proposée aux habitant·es de Lancy, c'est-à-dire aux familles et aux enfants.

RÉORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Avant la municipalisation de la petite enfance et la création du service, les 10 structures étaient gérées par 8 associations. Avec la municipalisation, il a été décidé de renommer les structures d'accueil qui désormais sont des Espaces de vie et d'éducation préscolaire (EVEP) à prestations élargies (5 crèches) et à prestations restreintes (5 garderies), et regroupées par quartier. Par cette nouvelle appellation, la Ville souhaite ainsi refléter la qualité et le professionnalisme des prestations collectives offertes.

INTÉRÊT DU REGROUPEMENT

Lorsque des projets d'accompagnement à la parentalité par quartier seront développés à l'avenir, il est prévu de faire participer le personnel de ces structures aux futures réflexions. Lancy ayant une géographie longitudinale, chaque quartier a ses particularités et les enjeux sont propres à chacun d'eux. Cette démarche reposera sur l'expérience du terrain et permettra d'apporter des réponses adaptées aux besoins de la population, en particulier dans les quartiers ne disposant pas de structures d'accueil.

La petite enfance constitue une première étape vers la cohésion sociale, car si les enfants sont intégrés et grandissent dans un quartier où ils se sentent bien, les parents sont également intégrés dès le départ.

DÉMÉNAGEMENTS ET ÉTATS DES LIEUX

- Les EVEP Jardin des Tout-Petits et Caroll ont déménagé à l'été 2022, ce qui a permis au premier de passer de 12 à 16 places par demi-journée, et au second de 15 à 26 places, également par demi-journée.
- Les EVEP du Plateau: 60 places pour les prestations élargies et 20 places pour les prestations restreintes.
- L'EVEP Clair-Matin (118 places) déménagera au printemps 2023.
- Au Grand-Lancy, l'EVEP Pont-Rouge propose 56 places.
- Dans le quartier des Palettes, l'EVEP Le Petit Prince (24 places) – dont les locaux étaient voués à la démolition – a déménagé et s'est rapproché de Chante-Joie, EVEP à prestations élargies de 90 places.

- L'EVEP de l'Étoile (39 places) sera rejoint dès août 2023 par l'EVEP Rambossons (54 places).
- Dans le quartier de La Chapelle, l'EVEP Couleurs du Monde compte 98 places d'accueil.

Plusieurs projets de structures sont en cours d'analyse afin d'élargir de manière significative l'offre d'accueil d'ici 2030.

Actuellement, une liste d'attente d'environ 600 familles nécessite de mettre en œuvre des projets et d'ouvrir un EVEP à prestations élargies par an. Le SPE est donc appelé à augmenter ses effectifs chaque année. En outre, le fait de proposer des repas au sein des prestations restreintes pour les 3-4 ans (comme c'est le cas dans les EVEP Caroll et Petit Prince depuis la rentrée 2022) suscite un intérêt réel de la part des familles, tant pour celles qui travaillent à temps partiel que pour celles que la socialisation des enfants intéresse avant le parascolaire et l'entrée à l'école.

COLLABORATION AVEC L'AFJ

La collaboration étroite qui s'est tissée avec l'Accueil familial de jour (AFJ) sera développée à l'avenir. Lancy s'est rabattue sur une seule structure de coordination de l'accueil familial de jour – Accueil familial de jour Rhône-Sud –, afin de garantir la diversité des modes de garde, chose extrêmement importante pour les familles, ainsi qu'un accueil de qualité en milieu familial. La Ville de Lancy a à cœur de soutenir et valoriser de manière égale les différents modes de garde.



Photo: Nicolas Dupraz

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEF DE SERVICE : JEAN-PIERRE GAY

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 24 (-1)

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 23.8 (-1)

Présente sur l'ensemble du territoire lancéen, la police municipale est le trait d'union entre la population et les autorités. Sa priorité est de prévenir les incivilités et la délinquance en appliquant des stratégies de résolution de problèmes: écoute, suivi, solution.

EN 2022

LA VILLE DE LANCY FAIT PARTIE DES 17 COMMUNES (SUR 45) DU CANTON DE GENÈVE DISPOSANT D'UN SERVICE DE POLICE MUNICIPALE.

CINQ NOUVELLES RECRUES ONT SUIVI LA FORMATION INITIALE DE HUIT MOIS DES AGENT-ES DE POLICE MUNICIPALE AVANT DE POUVOIR REJOINDRE L'EFFECTIF DE LA VILLE DE LANCY.

LA POLICE MUNICIPALE DE LANCY A MENÉ UN NOMBRE PLUS ÉLEVÉ DE MISSIONS DE CONTRÔLE DE L'USAGE ACCRU DU DOMAINE PUBLIC, DE LUTTE CONTRE LE BRUIT, DE MAINTIEN DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, DE CONTRÔLE EN MATIÈRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE, DE PRÉVENTION ET DE RÉPRESSION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ, DE RÉPRESSION DES CONTRAVENTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS, DE RÉPRESSION DES INFRACTIONS À LA LÉGISLATION SUR LES ÉTRANGERS OU ENCORE DE SURVEILLANCE D'ENTREPRISES VOUÉES À LA RESTAURATION, AU DÉBIT DE BOISSONS, À L'HÉBERGEMENT ET AU DIVERTISSEMENT.

3104 APPELS ONT ÉTÉ REÇUS SUR LE NUMÉRO GRATUIT 0800 417 417 (TOUCHE 1, INTERVENTION).



Photo: Alain Grosclaude

LA POLICE MUNICIPALE DE LANCY EST RÉGIE PAR LA LOI CANTONALE GENEVOISE SUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE, LES CONTRÔLEURS MUNICIPAUX DU STATIONNEMENT ET LES GARDES AUXILIAIRES DES COMMUNES (LAPM).

Le service de la police municipale a pour mission d'assurer la sûreté, la sécurité et la salubrité publique en détectant les incivilités afin de les résoudre au moyen d'actions adaptées et proportionnées. Le service se doit d'être à l'écoute de la population afin de pouvoir répondre aux différentes demandes, tant administratives qu'en termes de résolution de problèmes, tout en respectant les valeurs de la Ville de Lancy. Il assure une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

PROXIMITÉ

Il est attendu des agent-es de la police municipale et de la brigade du stationnement qu'ils et elles cultivent un véritable réseau au cœur des quartiers avec les associations d'habitant-es, les commerçant-es, les enseignant-es des écoles, les maisons de quartier et les travailleurs sociaux hors murs, le service des affaires sociales et du logement, les concierges, les EMS ainsi qu'avec les autres services de l'administration communale. Pour ce faire, des rencontres régulières sont organisées et des campagnes de prévention sont menées afin de trouver des solutions et de lutter contre les infractions en matière de circulation routière, de stationnement illicite et d'incivilités. Des contrôles répressifs peuvent être réalisés.

Pour répondre à ces missions, les agent-es doivent être facilement accessibles par la population. C'est pour ces raisons qu'il leur est demandé de patrouiller essentiellement à pied et à vélo sur tout l'espace public, au cœur des quartiers, dans les parcs et sur les places de marchés.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES COMPLEXE

La formation initiale des agent-es de police municipale comporte des aspects théoriques et pratiques et dure plus de huit mois. Elle exige des candidat-es l'intégration d'apprentissages exigeants dans les domaines du droit et de la procédure pénale, du droit sur la circulation routière, des prescriptions fédérales et cantonales de police, de la police de proximité, des pratiques administratives... Ces enseignements sont complétés par des modules consacrés aux compétences psychosociales, à l'éthique, aux droits humains ou à la déontologie, sans parler des tactiques et techniques d'intervention. Or, ces cursus de formation ont été interrompus pendant trois ans, notamment à cause du COVID. Il s'en est suivi une pénurie de main d'œuvre sur le marché et une concurrence acharnée entre les différentes collectivités publiques.

FLUCTUATION DU NOMBRE DE MISSIONS

En 2022, comme lors des exercices précédents, la police municipale de Lancy a mené des missions de contrôle de l'usage accru du domaine public, de lutte contre le bruit, de maintien de la tranquillité publique, de contrôle en matière de circulation routière, de prévention et de répression en matière de propreté, de répression des contraventions à la législation sur les stupéfiants ou encore de surveillance d'entreprises vouées à la restauration, au débit de boissons, à l'hébergement et au divertissement. En valeur absolue, le nombre de ces interventions a

diminué lors de cette dernière année. Pour autant, l'intensité desdites interventions a souvent été importante et les équipes ont été beaucoup sollicitées, et ce notamment lorsque les mouvements de personnels enregistrés cette année ont vu les équipes fonctionner temporairement avec des effectifs réduits. Les sollicitations ont notamment été importantes du fait de la reprise des événements sportifs et culturels qui avaient été mis en berne pendant les années impactées par la pandémie de COVID-19.

Par-delà les traditionnelles fêtes du 1^{er} Août, fêtes des écoles et autres manifestations pour lesquelles la police municipale est régulièrement mobilisée, elle a également été sollicitée à plusieurs reprises en appui de la police cantonale au Stade de Genève. Il en est allé de même avec l'instauration du marché de Pont-Rouge et l'organisation du festival Plein-les-Watts au parc Navazza.

Sur les 45 communes du canton de Genève, 17 disposent d'un service de police municipale. Celui de Lancy jouit d'une convention qui le lie aux polices municipales d'Onex, de Plan-les-Ouates, de Bernex, de Carouge et de la Ville de Genève. Sur décision du Conseil d'État, leur domaine d'intervention peut être élargi à tout le canton afin de servir l'effort de sécurité lors d'événements importants (visite de chefs d'État, cas de force majeure...). Ce dispositif, qui avait été activé durant la pandémie, a été levé en 2022.

AMÉLIORATION DU PARC AUTOMOBILE

Les agent-es de la police municipale doivent être au bénéfice d'un permis pour conduire des voitures et des motocyclettes d'une cylindrée de 125 cm³. Dans le cadre de la politique énergétique et de mobilité prônée par les autorités de la Ville de Lancy, le parc de véhicules automobiles du service de la police municipale a été très largement modernisé. Anticipant sur des pénuries probables liées à une demande accrue et à des difficultés d'approvisionnement, des crédits ont été sollicités par le Conseil administratif et validés par le Conseil municipal: ils permettront de remplacer les véhicules à moteurs thermiques par des véhicules électriques ou hybrides.

RENFORCEMENT DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

Afin de mieux contrôler et surveiller certains lieux publics du territoire de la ville de Lancy et apporter une contribution à la protection des biens publics, un effort a été consenti en termes de rénovation des infrastructures de vidéosurveillance. En date du 19 mai 2022, le conseil municipal a ainsi voté un crédit

d'investissement de CHF 100 000.– francs afin de moderniser l'ensemble des caméras de 3 à 8 millions de pixels ainsi que les différents serveurs des différents sites. Cette modernisation est en cours de chantier par notre prestataire.

Les installations existantes sont petit à petit remplacées par des unités plus modernes délivrant des images de meilleure qualité et plus facilement exploitables. L'objectif de cette utilisation de la vidéosurveillance en renfort des autres arsenaux consiste essentiellement à prévenir la commission d'agressions ou de déprédations de biens publics et à fournir, le cas échéant, les moyens de preuve nécessaires à la conduite de toute procédure judiciaire et administrative, dans le respect de la sécurité et de la protection des données.

Depuis la mise en œuvre de cette nouvelle technologie, 47 scènes liées à divers dommages à la propriété et vols ont pu être visionnées, pour enquête et suite de la procédure.

SERVICE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEF DE SERVICE : PASCAL GISCHIG

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 6

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 5.25

Le Service de la protection de la population et de la sécurité est responsable de la protection de la population en cas d'urgence, de catastrophe naturelle ou de conflit armé, en lien direct avec la Confédération. Il veille aussi à la sécurité du personnel de la Ville de Lancy. Pour ce faire, il coordonne les entités sécuritaires de la commune, à savoir les sauveteurs auxiliaires, les pompiers et la protection civile qui sont des partenaires volontaires.

EN 2022

L'ORPC LANCY-CRESSY COMPTAIT UN EFFECTIF DE 236 MEMBRES INSTRUITS ET ACTIFS SUR UN EFFECTIF RÉGLEMENTAIRE DE 132 PERSONNES.

LA FORMATION DES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DE L'ADMINISTRATION AUX DIVERS GESTES D'HYGIÈNE, DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL A REPRIS, APRÈS UNE PÉRIODE D'ANNULATION EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE.

LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS DE LANCY A MENÉ 96 INTERVENTIONS DE NATURE DIVERSE.



Photo: Alain Grosclaude

EN 2022, LE SERVICE DE PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ (SPPS) A REPRIS LES MISSIONS DE GESTION DES MESURES DE PROTECTION QUI AVAIENT ÉTÉ CENTRALISÉES DURANT LA PHASE AIGÜE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19. IL A DÉVELOPPÉ UNE GESTION CENTRALISÉE DE L'ÉCONOMAT POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS QUI S'EXPRIMENT NOTAMMENT DEPUIS LA MUNICIPALISATION DES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE.

Les années COVID ont valu au SPPS de jouer un rôle grandissant auprès de tous les autres services municipaux dans chacun des dicastères qui lui incombent. Ces événements ont contribué à institutionnaliser de manière plus systématique les collaborations en amont de tous les projets, pendant leur réalisation et pour leur suivi. Pour l'essentiel, ces collaborations de plus en plus régulières se font à moyens constants. Ils appellent donc une gestion plus fine des ressources humaines et du temps. Le spectre des pénuries potentielles en énergies et en matières premières liées aux conséquences directes et indirectes de la situation internationale sur le plan diplomatique, des échanges commerciaux et également climatique a eu pour effet de remobiliser l'opinion publique et les acteurs lancés sur la nécessité de consolider le concept de sécurité communal.

CRÉATION D'UN ÉCONOMAT CENTRALISÉ

En 2022, la gestion centralisée de l'économat communal a été confiée au SPPS. Celui-ci est chargé d'assurer la gestion des stocks, la gestion des produits et demandes spécifiques, les livraisons régulières de consommables et l'organisation des cours de nettoyage à l'intention des intendant-es de bâtiments. Le renforcement de ce pôle au sein de la Ville de Lancy s'inscrit dans la logique des nouveaux besoins diagnostiqués tout au long de la crise du COVID, avec la nécessaire livraison de savon, gel hydroalcoolique, de masques et autres produits de consommation courante.

Il répond également aux nouvelles charges qui lui incombent depuis la municipalisation des structures de la petite enfance. Ces entités sont en effet très consommatrices d'autres types de consommables, au nombre desquels les mouchoirs, serviettes, produits de nettoyage, etc. Pour rappel, l'internalisation des ressources pour gérer la petite enfance au sein de la Ville de Lancy équivaut à l'arrivée de quelque 260 nouvelles collaboratrices et collaborateurs.

RAPATRIEMENT DES MESURES DE PROTECTION

Avant même les phases aiguës de gestion de la crise du COVID, le suivi des mesures de protection avait été centralisé au SPPS. Le déclenchement des mesures d'urgence au plan fédéral avait mis le service en état d'alerte pendant toute la durée de la pandémie. À compter du milieu de l'année 2022, on est sorti du régime de crise pour recouvrer un fonctionnement normal. Ce retour à la normale intervient toutefois après une prise de conscience accrue au sein de tous les services de l'administration communale de l'importance de ces prestations. On assiste à un clair changement de culture par rapport à l'appréhension des risques, et le SPPS s'est imposé comme le service ressources pour répondre aux questions et aux besoins exprimés par ses homologues des autres services et les autorités de tutelle.

À cet égard, un effort important a été fourni en 2022 au titre de la formation aux divers gestes d'hygiène, de sûreté et de sécurité au travail : les cours avaient dû être annulés pendant la crise sanitaire.

PRISES DE CONSCIENCE

Les années COVID ont valu au SPPS de jouer un rôle grandissant auprès de tous les autres services municipaux dans chacun des dicastères qui lui incombent. Ces événements ont contribué à institutionnaliser de manière plus définitivement systématique les collabo-

ration en amont de tous les projets, pendant leur réalisation et pour leur suivi. Pour l'essentiel, ces collaborations de plus en plus régulières se font à moyens constants. Elles appellent donc une gestion plus fine des ressources humaines et du temps.

Le spectre des pénuries potentielles en énergies et en matières premières liées aux conséquences directes et indirectes de la situation internationale sur le plan diplomatique, des échanges commerciaux et également climatique a eu pour effet de remobiliser l'opinion publique et les acteurs lancés sur la nécessité de consolider le concept de sécurité communal.

ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS EN 2022

___ EFFECTIFS

Au 31 décembre 2022, la compagnie des sapeurs-pompiers comptait 56 sapeurs, dont 7 femmes.

___ PRESTATIONS

Toutes activités confondues, la compagnie a presté quelque 9217 heures de travail en 2022.

___ MANIFESTATIONS/ÉVÈNEMENT

Le début d'année a été encore marqué par l'annulation de plusieurs séances ou assemblées comportant de trop nombreux participants.

Le calendrier a ensuite été rythmé comme suit:

Samedi 26 mars: un exercice d'intervention de compagnie a eu lieu autour de la mise en scène d'un crash d'avion dans le quartier de l'école En-Sauvy : il a nécessité des opérations de sauvetage, tronçonnage, extinction de feux ainsi que le déploiement d'échelles motorisées, de motopompes, de spécialistes antichute.

4 avril: Assemblée générale

Quelques séances des commandants de l'arrondissement Arve-Rhône, GSL, séance d'État-major.

12 mai: exercice surprise de compagnie sous alarme av. Louis-Bertrand, dans une maison en attente de destruction, qui était un joli labyrinthe à l'intérieur.

29 et 30 juin: fête des écoles.

1^{er} août: les festivités de la fête nationale ont été amputées de leur feu d'artifice et de leur feu de joie pour cause de sécheresse.

5 novembre: exercice de compagnie autour des thèmes des motopompes, canons à eau, interventions avec tonne pompe, ouverture portes halle aux véhicules sans électricité et urgence sanitaire.

Les 9 et 12 juin, le stade a accueilli deux fois l'équipe de Suisse, qui a joué contre l'Espagne puis contre le Portugal. Quelque 960 heures y ont été prestées au titre des gardes de préservation.

L'année s'est terminée avec les habituelles séances des commandants de l'arrondissement Arve-Rhône, d'État-major et au Groupement du Service d'incendie et de secours (GSIS).

Tout au long de l'année, ont pu être effectués des:

- cours de cadre
- exercices protection respiratoire
- cours de conduite C1
- cours antichute
- formations diverses pour les aspirants
- entretiens du matériel et de la caserne

Les visites de la caserne/musée ont pu reprendre de manière plus soutenue. Quelque 320 enfants auront ainsi été accueillis par le Sgt Moustache au cours de 18 visites.

___ FORMATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

Actuellement, 16 jeunes filles et garçons de 12 à 17 ans suivent la formation, et ce grâce à l'investissement de quelques sapeurs de la compagnie qui leur dispensent une instruction un mardi sur deux. Leur engagement est salué, car les JSP constituent un véritable vivier pour la relève qu'il nous faudrait impérativement maintenir.

Concernant les écoles, nos sapeurs ont pu les suivre au centre de formation de l'OCPPAM à Bernex, sans annulation.

___ FORMATION CONTINUE

- Pour 2022, 27 sapeurs ont suivi des cours pour:
- 5 conducteurs de véhicule de service du feu
 - 4 préparatoires théoriques pour l'obtention du permis C1
 - 2 modules conduite chef d'intervention
 - 7 formations de base
 - 2 préposés aux appareils de protection respiratoire
 - 1 validation d'école de formation de base pour jeunes sapeurs pompiers
 - 2 préposés aux appareils de protection respiratoire

- 3 sous-officiers
- 1 module officier

___ INTERVENTIONS SUR LA COMMUNE

- 96 interventions
- 77 pour la compagnie seule
- 19 en collaboration avec le SIS

___ EN DÉTAIL

- 28 feux
- 29 inondations
- 9 sauvetages
- 16 déblaiements/préventions
- 14 divers

___ MOUVEMENTS DE PERSONNEL

En 2022, 12 nouveaux aspirants (ASP) ont été accueillis:

- Asp Antoine Gauthy
- Asp Théodore Canonica
- Asp Camille Boschung
- Asp Leticia Silverio
- Asp Ivana Tchango
- Asp Cédric Baud
- Asp Vincent Rago
- Asp Nicolas Roque
- Asp Maylis Lorenzini
- Asp Yoann Ducret
- Sap Tanguy Nalin
- Sap Tristan Garcia

Ont démissionné:

- Cpl Yoann Adam
- Cpl Kevin Gillard
- Sap Vincent Etter

Promotions:

Au 1^{er} janvier

- des Sapeurs Adrien Buccini, Adrien Garcia et Yann Willen au grade d'Appointé
- du Lieutenant Erik Decorzant au grade de Premier Lieutenant

Au 1^{er} juillet

- des Appointés Adrien Buccini, Adrien Garcia et Yann Willen au grade de Caporal
- du Sergent Olivier Branchat au grade de Lieutenant

Ancienneté atteinte au 31 décembre 2022

- 15 ans de compagnie:
- Sergent major Hervé Pochon
 - Premier Lieutenant Erik Decorzant

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEF DE SERVICE : VINCENT KÜNZI

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 24 (+0.5)*

NOMBRE D'ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN : 20.45 (+0.2)*

Le Service des affaires sociales et du logement est un service communal de proximité. Il fournit des prestations qui couvrent le cycle de la vie et les besoins de la population lancéenne.

EN 2022

3380 JEUNES ENTRE 18 ET 25 ANS ONT ÉTÉ APPROCHÉS PAR LE SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE CANTONALE (AFC) DANS LE BUT DE LES SENSIBILISER ET LIMITER LES TAXATIONS D'OFFICE. AU TOTAL, 76 JEUNES SE SONT INSCRITS ET ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS ET FORMÉS SUR LE LOGICIEL GETAX2021.

DANS LE CADRE DE « LANCY EN ÉTÉ », LE SERVICE A ORGANISÉ 6 PETITS-DÉJEUNERS ESTIVAUX, ENTRE LE 12 JUILLET ET LE 16 AOÛT DANS LE PRÉAU DE L'ÉCOLE CÉRÉSOLE AFIN DE PROMOUVOIR LES PRESTATIONS SOCIALES AUPRÈS DES HABITANT-ES ET FAVORISER LA COHÉSION AU CŒUR DES QUARTIERS DE MANIÈRE CONVIVIALE ET ORIGINALE. 460 PERSONNES ONT RÉPONDU PRÉSENT À CE RENDEZ-VOUS ESTIVAL ITINÉRANT VISANT LES SECTEURS PEU ANIMÉS AINSI QUE LES NOUVEAUX QUARTIERS.

LE PÔLE DU LOGEMENT A ATTRIBUÉ 58 LOGEMENTS SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE : 7 À L'IEPA DES PALETTES ET 3 À CELUI DES MARBRIERS, 32 EN VILLE DE LANCY ET 17 POUR LE COMPTE DE LA FCIL. POUR RAPPEL, 89 LOGEMENTS AVAIENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCÉDURE D'ATTRIBUTION EN 2021, AVEC LA MISE EN VALEUR DU NOUVEL IMMEUBLE L13 AU CHEMIN DE L'ADRET.

* Avec les employé-es des restaurants scolaires: + 24 collaboratrices et collaborateurs (11.74 équivalents temps plein, +0.2).



Photo: Alain Grosclaude

EN 2022, LE SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT (SASL) A TRAVERSÉ CE QUI EST CONSIDÉRÉ COMME LA PLUS GRANDE RÉFORME DE LA COMMUNE : LA MUNICIPALISATION DES 10 STRUCTURES D'ACCUEIL LANCÉENNES DE LA PETITE ENFANCE. JUSQU'AU 1^{ER} JUIN 2022, LE SASL COMPTAIT UN PÔLE PETITE ENFANCE. À CETTE DATE, ET DANS LE CADRE DE CETTE MUNICIPALISATION, DONT LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET EN DÉCEMBRE 2021, CE PÔLE EST DEvenu UN SERVICE À PART ENTIÈRE.

En présence de la Maire Salima Moyard et du Secrétaire général, Julien Grosclaude, le SASL a préparé et participé aux séances syndicales, qui ont débuté en juin 2021, pour aboutir, après 18 rencontres, à un protocole d'accord signé le 18 mai 2022. En parallèle, les 8 comités ont été accompagnés dans la dissolution des associations votées lors de leur assemblée générale respective en mai et juin 2022. Le Service a également géré la liquidation totale des associations, avant que la Ville de Lancy ne reprenne l'entier de leurs activités ainsi que de leurs actifs et passifs, dès la municipalisation. Le SASL a également élaboré le budget du nouveau Service de la petite enfance, dont le personnel – 252 professionnel-les – équivaut peu ou prou à celui de l'administration avant la municipalisation.

Un travail très important qui a mobilisé les forces vives du service pendant toute l'année 2022.

PÔLE ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

___ FORTE HAUSSE DES DEMANDES EN PERMANENCE SOCIALE

Entre 2018 et 2022, une augmentation de 338 % de nouvelles demandes en permanence sociale a été constatée. Dans le même temps, le nombre de dossiers attribués à l'équipe d'assistance sociale individuelle a lui aussi augmenté de 323 %. La différence s'explique par le fait que ces demandes n'ont pas toutes fait l'objet d'un suivi par un-e professionnel-le, certaines ayant été redirigées vers d'autres partenaires, d'autres ayant été réglées en permanence sociale. Cette très forte augmentation est due à plusieurs facteurs : démographie croissante à Lancy, nouveaux quartiers, précarisation de la population, crise sanitaire, inflation, etc.

___ PERMANENCE IMPÔTS JEUNES

Un nouveau partenariat a été mis en place avec l'Administration fiscale cantonale (AFC) dans le but de sensibiliser les 18-25 ans et de limiter leur taxation d'office. Dans une logique d'apprentissage, une permanence a été ouverte sur 2 demi-journées. Le dispositif comprenait 16 postes informatiques permettant d'accueillir 16 jeunes par heure. 3380 jeunes entre 18 et 25 ans en 2022 ont reçu l'information sur la permanence. Au total, 76 jeunes se sont inscrits et ont été accompagnés et formés sur la version en ligne du logiciel de déclaration d'impôts GeTax2021. En parallèle, un membre de l'AFC répondait aux questions et enregistrait les inscriptions. S'appuyant sur un outil de prévention et d'éducation, et opéré en collaboration avec l'AFC, cette prestation de proximité, par ailleurs obligatoire, a rencontré un vif succès et sera renouvelée à l'avenir.

En outre, proposée à tous les Lancéen-nes répondant à des critères financiers préétablis, la permanence impôts rencontre toujours autant de succès, avec 275 déclarations remplies en 2022.

___ FONDATION GENEVOISE DE DÉSENETTEMENT (FGD)

La collaboration interinstitutionnelle avec la FGD, conventionnée depuis 2019, est un nouvel outil de proximité pour les autorités de Lancy. La Fondation a mis en œuvre des partenariats avec plusieurs communes genevoises pour délivrer des permanences au sein des communes concernant la question du désendettement. Dans la commune de Lancy, la permanence est ouverte, une fois par mois dans les locaux du SASL, aux personnes qui rencontrent des problèmes d'endettement. La Fondation évalue la situation des

personnes ayant une capacité de remboursement et leur propose des prêts sans intérêt. Ce service leur offre la possibilité de retrouver l'accès à différentes prestations comme le logement.

PÔLE ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE

___ POSTE DE COORDINATRICE DU QUARTIER DE PONT-ROUGE

Depuis 2020, le quartier de Pont-Rouge constitue un laboratoire d'innovation sociale, notamment pour le Programme d'intégration cantonal (PIC). En effet, l'État de Genève a conclu un contrat de deux ans avec la Ville de Lancy pour les années de démarrage de ce nouveau quartier afin de mettre en œuvre un Plan d'action de cohésion sociale et d'engager une coordinatrice de quartier. Dans ce but, la Ville de Lancy développe des actions novatrices et étend ses activités existantes à ce quartier dans un cadre structuré avec une gouvernance dans laquelle toutes les parties prenantes sont impliquées : l'accueil, l'information, le vivre-ensemble ou encore la participation citoyenne constituent autant d'axes de travail et les personnes migrantes un public-cible prioritaire. Dans ce cadre, un poste de coordinatrice de quartier, directement rattaché au Pôle de l'action sociale communautaire du SASL a été créé. La coordinatrice du quartier Pont-Rouge a pour rôle de faciliter le lien entre la Commune, les habitant-es, les sociétés et les partenaires du quartier. En plus d'être une personne de contact pour l'ensemble des usagers-ères, elle est en charge d'assurer le développement et l'animation d'un quartier mixte et vivant, en étroite liaison avec l'Association de quartier Adret Voies Vives.

Le financement de ce poste était assuré par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), émanation du Département cantonal de la cohésion sociale (DCS). À partir de 2022, ce financement sera pris en charge par plusieurs fondations de propriétaires du quartier avec participation et pilotage de la Ville de Lancy. Cette collaboration traduit une marque de confiance de la part de ces fondations à l'égard de la Commune, la nécessité d'un accueil de qualité des habitant-es du quartier, donc d'une bonne cohésion sociale, et la reconnaissance du bien-fondé de ce poste.

___ SÉANCE D'INFORMATION LOGEMENTS POUR SÉNIORS

Cette question constitue un enjeu très important pour cette population. Vu le succès rencontré lors de l'édition 2019, la séance 2022 s'est tenue cette fois sur inscription. Près de 2900 aîné-es de plus de 75 ans ont reçu une information personnelle. Au total, 249

aîné-es se sont inscrit-es dont 73 sont venu-es avec leur proches. Événement bisannuel (en alternance avec Contact Aînés Lancy), la séance s'est déroulée au mois d'octobre à la salle communale du Grand-Lancy. À cette occasion, des aîné-es ont pu témoigner de leur vie dans les différentes structures de la commune, apportant des éléments précieux sur les solutions concrètes mises en place par la Ville. L'événement a également mis en lumière la qualité de la collaboration que Lancy entretient avec ses partenaires externes pour le bien-être du public, partenaires qui ont présenté leur structure – IMAD, 1h par m², IEPA, HEPS, HAGES – et tenu des stands d'information, en plus de ceux du Service des affaires sociales et du logement. Les retours du questionnaire de satisfaction ont tous été très positifs, ce qui tend à démontrer que cette séance d'information répond à un réel besoin.

___ PETITS-DÉJEUNERS ESTIVAUX

Ces rendez-vous hebdomadaires durant l'été répondaient à un double objectif : promouvoir les prestations du Service auprès d'habitant-es qui ne le connaissaient pas et créer de la cohésion sociale au cœur des quartiers en répondant au besoin de la population de se rencontrer dans des espaces conviviaux. Cette première édition s'est déroulée tous les mardis matins de l'été 2022 dans le préau de l'école Cérésolle. Ces petits-déjeuners gratuits s'accompagnaient d'animations – musique, culture, bricolage –, également pour les enfants. Outre le SASL, certains services de l'administration tels que les sports, la culture ou la police municipale étaient présents. Ces petits-déjeuners ont rencontré un réel succès : 460 personnes, dont 110 au plus haut de la fréquentation, des familles, des personnes seules, mais aussi des institutions (crèches, foyers, EMS) ont répondu présent sur 6 mardis, entre le 12 juillet et le 16 août. Il a été décidé d'identifier des lieux peu animés et de créer, désormais chaque année, des rendez-vous itinérants, notamment dans les nouveaux quartiers tels que La Chapelle ou Surville.

___ CONTRATS DE QUARTIER INTERCOMMUNAUX

Un contrat de quartier est un outil de démocratie participative qui permet aux habitant-es, quel que soit leur statut, d'utiliser leur potentiel et leur expertise au quotidien. Ainsi, des comités de pilotage (COFIL) sont créés pour proposer des améliorations dans les quartiers sous forme d'animations, de prestations ou d'aménagements du territoire en fonction des besoins de proximité des habitant-es. Tous les projets sont soumis au comité, constitué d'habitant-es mais aussi de représentants politiques et d'une collaboratrice

du SASL chargée d'accompagner les participant-es. Le comité est une entité autonome bénéficiant d'un budget.

7 avril 2022 : coup d'envoi d'une aventure intercommunale, et première genevoise. Lancy et Plan-les-Ouates ont inauguré le premier contrat de quartier intercommunal du canton dans le périmètre La Chapelle-Les Sciers, où sont sortis de terre 18 immeubles du côté de Lancy (entre 2014 et 2018) et 17 sur le territoire de Plan-les-Ouates. Un total de 1400 nouveaux logements accueillant 4000 habitant-es, auxquels s'ajoutent des commerces, une crèche, une école (Le Sapay), des espaces de détente et de nombreux espaces verts. L'objectif est de favoriser les échanges et le lien entre les habitant-es et de développer des projets communs pour unifier un quartier situé sur deux communes. Un COFIL a été constitué et regroupe des membres des conseils municipaux des deux communes, des représentant-e-s de commerces, d'associations ou d'institutions locales ainsi que des habitant-es. La possibilité d'échanges directs avec les élu-es siégeant au sein du COFIL est également une opportunité démocratique à saisir pour les personnes ou institutions souhaitant s'engager dans une démarche citoyenne en faveur de la communauté. Les méthodes de travail, les procédures et le fonctionnement ont été mis en place, et les projets validés à la fin de l'année. Cette belle initiative est à saluer avec un soutien politique des deux communes.

Lancy déploie cet instrument depuis dix ans dans différents quartiers à forte densité de population : Palettes-Bachet, Les Mouilles-Caroline et La Chapelle, qui devient donc intercommunal avec la nouvelle appellation « La Chapelle-les Sciers ».

Le contrat de quartier Palettes-Bachet est le plus ancien de la commune. Les 10 ans de ce contrat ont marqué le mois de novembre 2022 (leur célébration est prévue pour mars 2023). Lancé en octobre 2021, le contrat de quartier Les Mouilles-La Caroline est le premier du genre au Petit-Lancy. Après un démarrage timide, les habitant-es ont compris la démarche et, appuyé par un Conseiller municipal et la Maire de Lancy Salima Moyard, le comité de pilotage s'est étoffé, faisant preuve d'un beau dynamisme, avec des premiers projets réalisés dans le courant de 2022.

PÔLE DU LOGEMENT

Pour le Pôle du logement, les inscriptions se font désormais en ligne grâce au nouveau logiciel Logement, mis en ligne le 1^{er} novembre 2022. En parallèle,

un guichet de permanence accompagne les personnes ne maîtrisant pas les outils numériques. L'objectif est de faciliter le processus d'inscription et de consacrer davantage de temps aux personnes se présentant physiquement au guichet.

___ CHIFFRES EN LÉGÈRE AUGMENTATION

Demandes de logements classiques et en IEPA (Immeubles avec encadrement pour personnes âgées): le flux des demandes a augmenté en 2022, avec un nombre des dossiers s'élevant à 979 (contre 945 en 2021). La moyenne mensuelle s'est montée à 81 dossiers, avec un pic de 119 pour le seul mois de mars. Les demandes se sont réparties comme suit:

Nouvelles demandes	725
Renouvellements	144*
Mises à jour	110**

* Les demandes de logement doivent être renouvelées chaque année pour être maintenues actives.

** Ce chiffre correspond aux annonces de changement de situation et/ou de revenus des demandeuses et demandeurs.

___ ENREGISTREMENTS DES DEMANDES

Le nombre de demandes enregistrées s'est monté à 604, tous statuts confondus, contre 466 en 2021.

___ ATTRIBUTIONS DES LOGEMENTS

Le Pôle du logement a attribué 58 logements sur l'ensemble de l'année: 7 à l'IEPA des Palettes et 3 à celui des Marbriers, 32 en Ville de Lancy et 17 pour le compte de la FCIL. Pour rappel, 89 logements avaient fait l'objet d'une procédure d'attribution en 2021, avec la mise en valeur du nouvel immeuble L13 au chemin de l'Adret.



Photo: Alain Grosclaude

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

DICASTÈRE : DAMIEN BONFANTI

CHEF DE SERVICE : NICOLAS HASLER

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 80 (+1)

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 78.6 (+1.15)

Le Service de l'environnement gère les espaces verts adaptés aux vocations d'accueil et de détente, en consolidant ou en augmentant la biodiversité, tout en répondant aux enjeux environnementaux du territoire communal. Il entretient les voies, les places de jeux, le mobilier urbain, l'éclairage public ainsi que les points de récupération et de tri des déchets de la commune. Attentif aux enjeux climatiques actuels et dans un esprit de transversalité cher à la Ville de Lancy, il collabore activement avec l'ensemble des services afin de mettre en œuvre et d'entretenir des espaces publics adaptés, singuliers et agréables.

EN 2022

142 KILOS DE FRUITS ONT ÉTÉ RÉCOLTÉS DANS LES VERGERS COMMUNAUX, AU PROFIT DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE. 178 ARBRES FRUITIERS, RÉPARTIS SUR 14 SITES, PARTICIPENT À LA PRODUCTION ET L'ENRICHISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ À LANCY. AFIN DE VALORISER DAVANTAGE CE PATRIMOINE NATUREL, LA VILLE DE LANCY OFFRE AUX HABITANT-ES LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA DYNAMIQUE DES VERGERS À L'OCCASION D'ATELIERS ET RENCONTRES THÉMATIQUES.

62 ÉCO-POINTS SONT À DISPOSITION DE LA POPULATION. CONFORMÉMENT À SON PLAN DIRECTEUR ET À SA POLITIQUE EN TERMES DE GESTION DES DÉCHETS, LA VILLE DE LANCY POURSUIT SON ACTION VISANT À LA SUPPRESSION DES TOURNÉES DITES VOIRIE « EN MODE PORTE À PORTE » AU PROFIT DES ÉCO-POINTS ENTERRÉS.

DANS LE CADRE DU PLAN COMMUNAL DE MESURES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE VISANT À LIMITER LE RISQUE DE PÉNURIE DURANT L'HIVER 2022-2023, LE SERVICE A NOTAMMENT APPLIQUÉ LA MESURE D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE DANS L'ESPACE PUBLIC ENTRE MINUIT ET 5H.



Photo: Alain Grosclaude

LE SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT (SE) S'EST DÉFAIT DE L'UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI A ÉTÉ RATTACHÉE AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SAT). EN 2022, DES MODIFICATIONS DE FONCTIONNEMENT CONJONCTURELLES ET STRUCTURELLES ONT ÉTÉ APPORTÉES POUR ADAPTER LES HORAIRES DE TRAVAIL DE CERTAINES ÉQUIPES AUX CONDITIONS CLIMATIQUES EXTRAORDINAIRES ET POUR RÉPONDRE À DE NOUVELLES SOLLICITATIONS AINSI QUE RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS.

Le Service de l'environnement a contribué au déploiement de la politique climatique communale de Lancy et veille à impliquer les citoyennes et les citoyens ainsi que les partenaires privés actifs sur la commune.

CHANGEMENTS STRUCTURELS

Au plan structurel, avant 2022, l'Unité de développement durable rapportait au Service de l'environnement (qui s'appelait jusqu'alors « Service de l'environnement et du développement durable »). Elle a finalement été rattachée au Service d'aménagement du territoire (SAT) – lui-même né de la scission du Service des travaux, de l'urbanisme et de la mobilité (STUM) en deux entités distinctes: le SAT et le Service des travaux et de l'énergie (STE).

La structure du Service de l'environnement a par ailleurs été modifiée et un poste de chef de projet a été créé en son sein. Il a pour vocation de déployer un soutien transversal aux équipes afin d'accélérer les projets menés par chacune des entités en optimisant leurs synergies et en facilitant la transversalité. Ceci vaut pour les projets menés à l'interne du Service environnement autant que pour ceux qui impliquent d'autres services municipaux. Ces exigences d'accélération et d'optimisation des processus sont rendues obligatoires par la multiplication de projets essentiellement transversaux comme le plan directeur communal, le plan climat ou encore l'usage des espaces publics. De nouveaux besoins ont vu le jour avec la municipalisation des structures de la petite enfance (qui fait par exemple passer les jeux extérieurs sous la responsabilité du service entretien de la Ville) ou la construction de la nouvelle école de Pont-Rouge (qui appelle notamment le développement de projets novateurs afin de favoriser les projets contribuant à créer des îlots de fraîcheur dans le parc qui lui sert d'écran).

ADAPTATIONS CONJONCTURELLES

Le management du service a dû faire montre d'agilité à plusieurs égards au cours de l'année 2022. En termes de gestion du temps de travail et des horaires des équipes, et notamment pour les collaboratrices et collaborateurs travaillant en extérieur, des aménagements d'horaire ont dû être opérés pour s'adapter aux conditions climatiques particulières qu'ont constitué les épisodes de canicule: ces mesures ponctuelles, dont la mise en œuvre est aujourd'hui maîtrisée, pourront être réactivées au gré des besoins lors des saisons prochaines si le climat l'exige.

RECRUTEMENTS DE CADRES

Suite au départ à la retraite de M. Bruno Stämpfli, responsable du service logistique et gestion des déchets, la responsabilité de cette entité a été confiée à M. Philippe Mesot. Ce dernier poursuivra l'effort particulier consenti depuis plusieurs années par la

Ville de Lancy pour sensibiliser les administré-es (et notamment les plus jeunes, grâce à des interventions précoces faites dans les écoles). Cette politique, qui a valu à Lancy d'être distinguée à plusieurs reprises par un prix cantonal du développement durable dans le passé, permet à la Ville de disposer à ce jour d'un bon taux de tri des déchets. Une infrastructure d'éco-points performante est désormais gérée par des levées qui ont été encore rationalisées au cours de l'année 2022 pour limiter le nombre de mouvements de véhicules et limiter leur impact sur l'environnement et la qualité de vie dans les quartiers. Quelques infrastructures complémentaires novatrices ont vu le jour, au titre desquelles des compacteurs qui contribuent eux-aussi à cet effort de rationalisation des enlèvements. Enfin, après avoir été pionnier dans l'utilisation de vaisselle compostable dans les événements publics, la Ville de Lancy a imposé l'utilisation de vaisselle réutilisable. Elle est régulièrement citée en exemple par les autorités cantonales, et certaines des mesures qu'elle avait diligentées en pionnière ont aujourd'hui été consignées dans la loi.

URGENCE ÉNERGÉTIQUE

La conjugaison de problèmes climatiques (la canicule et les faibles précipitations hivernales ont considérablement réduit les réserves hydriques en Suisse et la production d'électricité dans les centrales hydrauliques), de problèmes techniques (la France, qui fournit traditionnellement de l'électricité à la Suisse, notamment en hiver, a été contrainte de mettre plusieurs de ses réacteurs nucléaires à l'arrêt) et de problèmes géopolitiques (la guerre en Ukraine a bouleversé la livraison d'énergies fossiles à l'Europe) a fait planer sur la Suisse la menace d'une pénurie d'électricité. Aucun canton ni aucune commune n'étant préservée de ce risque, la Ville de Lancy a immédiatement élaboré un plan de mesures pour économiser l'énergie. Une partie de ces mesures génériques a appelé un réglage fin entre le service environnement de la Ville de Lancy et ses partenaires que sont notamment les Services industriels de Genève (SIG). Ceci a notamment concerné les mesures d'extinction de l'éclairage dans l'espace public entre minuit et 5h00. Cette décision de principe a en effet dû être modulée pour tenir compte de toutes les contraintes techniques, mais également de la sécurité et des demandes particulières des habitant-es dans certains quartiers. Ce test à l'échelle 1/1 constitue un premier pas vers des solutions appelées à être pérennisées au-delà de l'urgence énergétique conjoncturelle.

RÉVOLUTION VERTE

Alors que la Ville de Lancy a obtenu le label BioSuisse Bourgeon pour la gestion de ses espaces verts, un effort particulier a été développé au cours de l'automne 2022 pour impliquer dans la dynamique de la politique développée par la Ville de Lancy ses partenaires que sont les régies immobilières et les propriétaires privés. Dans le cadre d'une approche bienveillante, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des citoyen-nes et des entreprises pour leur présenter les initiatives prises au niveau municipal et les encourager à les dupliquer.

SECTION DE LA MAINTENANCE ET LOGISTIQUE

Cette section est chargée des quatre domaines d'activités suivants.

___ ÉQUIPE BALAYAGE ET NETTOIEMENT

L'équipe déploie les activités en lien avec le balayage et le nettoyage des voiries et autres surfaces du patrimoine communal, ainsi que le nettoyage d'infrastructures publiques.

- Balayage et nettoyage des routes, trottoirs, pistes cyclables, places, parkings, cheminements dans les parcs et divers.
- Vidage des poubelles de rues, parcs et places.
- Balayage et nettoyage des préaux d'écoles, places de jeux.
- Nettoyement du mobilier urbain.
- Exécutions ponctuelles de petites réparations.

Des créneaux horaires spéciaux sont mis en place afin de nettoyer les espaces sensibles, comme les préaux d'écoles qui sont traités avant l'arrivée des élèves afin de limiter les risques d'incidents et les nuisances durant les horaires scolaires. Il en va de même des routes à fort trafic, afin de limiter les perturbations de la circulation routière.

___ ÉQUIPE ATELIER ET LOGISTIQUE

L'équipe déploie deux types d'activités.

La première est liée à l'entretien et à la réparation du parc de véhicules, vélos, machines et engins de l'ensemble des services communaux, certaines réparations étant externalisées en raison d'équipements spécifiques non disponibles à l'interne.

La deuxième activité est liée aux transports logistiques, effectués par véhicule poids-lourds et principalement destinés aux besoins du service, les autres entités communales pouvant également en bénéficier.

Le parc de véhicules, vélos machines et engins se compose de:

- 95 véhicules (95 immatriculés) dont 10 électriques, 1 hybride essence/électrique, 2 véhicules 100 % gaz, 4 hybrides essence/gaz, 51 diesel et 27 essence.
- 28 vélos (2 immatriculés) dont 20 électriques.
- 403 machines et engins de travail (petites machines espaces verts et autres dont 18 électriques), agrégats (outils de travail amovibles) pour machines et/ou véhicules.

___ ÉQUIPE ENTRETIEN ET MANIFESTATIONS

L'équipe déploie plusieurs types d'activités dont deux saisonnières.

Certaines activités sont effectuées tout au long de l'année civile. C'est le cas des transports et livraisons relatifs aux déménagements et autres demandes de l'administration en relation avec la manutention, comme la mise en place des mobiliers de votations et des salles de location. Durant la période hivernale, moins propice à la tenue de manifestations, l'activité est principalement axée sur l'entretien et consiste en diverses interventions de petite maçonnerie sur des infrastructures diverses, l'installation et/ou le remplacement de mobiliers urbains, le rétablissement et le contrôle général du matériel de fêtes.

Durant la période estivale, l'activité est principalement axée sur la livraison de matériel de fêtes, les montages et démontages d'infrastructures, tentes, podiums, tables, bancs, fournitures et raccordements électriques.

SECTION DES ESPACES VERTS

La section a pour but de gérer l'entretien et la rénovation des parcs, le fleurissement des massifs et des bacs, l'entretien et la rénovation des terrains de football ainsi que toute la gestion du cimetière.

L'établissement horticole produit la totalité des plantes fleuries plantées dans les massifs, une petite production de fleurs coupées pour les arrangements de manifestations communales ainsi que tous les plantons de légumes du potager communal

En 2022, la section a traité un total de 40 915 plantes, réparties comme suit:

- 1 534 plantes fleuries et fleurs coupées
- 19 036 plantes estivales
- 16 297 plantes automnales
- 1 434 plantes vivaces
- 2 314 plantons de légumes
- 300 plants de petits fruits

Les professionnel-les ont dû faire face à une période de six semaines de sécheresse en février et mars, puis à un épisode de neige, les 1^{er} et 2 avril, suivi de pluies abondantes et de bise. Des canicules ont été recensées du 11 au 21 juin puis au cours des premières semaines de juillet, avec un pic à 37° degrés le 19 juillet 2022! Il n'y a pas eu de pluie jusqu'au début du mois d'août et on a ensuite assisté à une baisse des températures dès le 8 août.

Ces perturbations climatiques ont eu un impact sur la végétation et ont créé des faiblesses pas toujours visibles mais qui induisent des chutes de branches ou même d'arbre. Le contrôle annuel de tout le patrimoine arboré (au cours duquel chaque arbre est évalué) permet de maintenir une vigilance.

De nouvelles tempêtes ont sévi et quelques arbres sont malheureusement tombés, sans présenter de signes annonciateurs et heureusement sans causer de dégâts.

Les récoltes dans le potager collectif en faveur de l'épicerie solidaire ont dépassé en 2022 les moyennes habituelles. Ainsi quelque 1146 kg de légumes et herbes aromatiques ont-ils été récoltés, parmi lesquels, notamment 69 kg de côtes de bête, 270 kg de courgettes, 15 kg de haricots et 18 kg de poivrons.

Environ 150 kg de fruits ont été récoltés dans les cinq vergers répartis sur le territoire, soit un peu moins qu'en 2021 : on doit cette baisse à un printemps plus sec. Les bénévoles de l'Épicerie ont été très contents de ces livraisons.

En termes d'entretien en général, la gestion des déchets verts in situ par broyage, mulch du gazon et autres tas de foin ont permis d'enrichir les espaces verts de cette matière. Pour la troisième année consécutive, l'opération sapin de Noël a été menée : elle a permis le ramassage, sur 3 dates, de pas moins de 540 sapins de Noël, qui ont été broyés et mélangés à du compost pour ensuite être valorisée dans les parcs.

— TRAVAUX DE RÉNOVATION, CRÉATION ET ENTRETIEN

Les travaux de plantation consécutifs aux abattages d'entretien (arbres arrivés en fin de vie) ont permis de compenser 16 arbres. Quelque 29 arbres supplémentaires ont été plantés au-delà des compensations. C'est notamment le cas avec le cordon arborisé qui a été planté sous l'EMS de la Vendée.

Les travaux du nouveau columbarium du cimetière ont débuté en septembre. Des modules en briques de terre cuites permettront d'offrir 360 nouvelles cases.

La remise en état des murs en pierre à l'intérieur du cimetière a également débuté.

Une étude a été lancée pour offrir une aire de détente aux habitants sous le potager du Parc Navazza-Oltramare. Forêt comestible, arceaux végétalisés, murets et autres bancs viendront compléter les éléments de nature à favoriser la biodiversité à l'instar d'une mare et de diverses plantations de végétaux indigènes. Les travaux sont planifiés pour 2023.

Des modules en bois ont été installés sur différents sites (parcs Chut, Navazza-Oltramare, Céréssole, etc.) afin d'offrir une oasis de détente pendant l'été.

Un aménagement éphémère a été mis en place à l'extrémité de la place de Pont-Rouge afin de proposer espaces de détente et de jeux aux habitants. La pose de rondelles de bois comme revêtement a constitué une première à Lancy et révèle un résultat très esthétique.

Une séance de sensibilisation sur l'entretien différencié, le label bio, les potagers en pied d'immeuble a été organisée début octobre à l'attention des régies ayant des biens en gestion sur le territoire lancéen. Une intervention de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) a également permis d'expliquer les mesures en faveur de la nature en ville et les moyens de financement.

Élaborée entre la Ville de Lancy et l'OCAN, la convention pour la délégation de suivi des valeurs compensatoires et la gestion d'un fonds biodiversité alimenté par les montants de valeurs compensatoires dus sur des parcelles privées du territoire lancéen a abouti. Les fonds mis à disposition par l'OCAN permettront de planter des arbres sur des parcelles privées du territoire lancéen.

Deux ateliers de sensibilisation sur les vergers ont été menés et ont rassemblé environ 30 personnes. Le premier a consisté en une invitation à venir cueillir les fruits du verger du parc Alphonse-Bernasconi. Le second a permis aux personnes intéressées de venir presser des fruits. Ces ateliers ont permis d'expliquer la démarche et de promouvoir la constitution de groupements d'habitant-es désireuses de cueillir les fruits pour leur propre consommation (à l'exception des 50% de la production réservée à l'Épicerie solidaire).

L'accompagnement technique de la section des espaces verts auprès d'autres services a permis de résoudre des questions en lien avec la végétation, la gestion des eaux de pluies et la biodiversité, et ce par exemple en marge du chantier du tram, du plan lumière, de la stratégie en zone 5, etc. Ce fut également le cas dans le cadre de toutes les demandes de fouilles exprimées pour des travaux de réseaux souterrains.

Enfin, en sus de l'entretien du lieu, de l'accueil des familles et amis des défunts, l'équipe du cimetière a procédé à :

- 36 inhumations dans des fosses (contre 25 en 2021);
- 33 inhumations dans des urnes sur des tombes existantes (contre 21 en 2021);
- 26 installations d'urnes dans le columbarium;
- 8 dispersions d'urnes dans le jardin des souvenirs;
- 35 exhumations;
- 52 relèves de monuments (contre 63 en 2021).

SECTION GESTION ET LOGISTIQUE DES DÉCHETS

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des principaux déchets collectés par la Ville de Lancy et ses partenaires voirie, à savoir les entreprises TRANSVOIRIE SA (collectes en mode porte à porte) et SERBECO SA (collectes des éco-points communaux en mode grue), en comparaison avec les chiffres de 2021.

En tenant compte de l'ensemble des déchets collectés et traités sur le territoire communal, le taux de récupération 2022 pour la Ville de Lancy est de 47,06 %.

— CE QU'IL FAUT RETENIR

La Ville de Lancy a légèrement augmenté cette année le tonnage de ses déchets incinérables, en relation avec l'augmentation de sa population, en atteignant un poids des déchets urbains ménagers incinérés de 183 kg par habitant (encombrants compris).

Notons que le tonnage des déchets encombrants incinérés et du bois issu des encombrants reste élevé (857 tonnes) même s'il a baissé par rapport à l'année 2021 (-15 %).

— DÉCHETS VALORISABLES

Les tonnages des déchets valorisables (verre, PET, alu, papier, textile, piles, capsules Nespresso et les appareils électroniques et électriques -OREA) restent très importants et confirment une nouvelle fois que le tri des déchets « secs » est désormais parfaitement assimilé et intégré pour la majorité des Lancéen-nes. À cet effet, les principales rétrocessions financières

liées à la valorisation de ces déchets sont très importantes cette année, notamment en raison du cours du papier-carton qui est resté très élevé :

- Rétrocession papier-carton : CHF 194 216.-
- Rétrocession PET : CHF 27 843.-
- Rétrocession verre : entre CHF 55 000.- et CHF 60 000.- (le chiffre définitif sera connu en juillet 2023)
- Rétrocession aluminium : CHF 2685.-
- Rétrocession capsules à café : CHF 2650.-
- Rétrocession ferrailles : CHF 3189.-

Le tonnage des déchets organiques de cuisine baisse très légèrement cette année (-6 %) et récompense ainsi les efforts des Lancéen-nes. Cependant, ce résultat n'est pas encore satisfaisant en regard des nombreux investissements effectués (distribution de P'tite poubelles vertes, distribution gratuite des sacs compostables, sensibilisation accrue, etc.). La caractérisation de la poubelle lancéenne 2022 révèle que près de 27 % de déchets organiques, soit un peu plus de 1700 tonnes de déchets de cuisine humides, sont encore potentiellement jetés dans la poubelle ménagère incinérable. C'est désormais sur cet axe précis que les efforts seront dorénavant déployés pour atteindre un poids de 160 kg de déchets incinérés par habitant en 2024.

— GESTION DES CORBEILLES DE RUES

Grâce à la stratégie de tri mise en place il y a cinq ans, la valorisation des corbeilles de rues atteint presque les 80 % aujourd'hui.

Cette année, un peu plus de 198 tonnes de déchets issus de ces corbeilles de rues, de parcs ou de pataugeoires ont été collectées. Il est important de noter la pertinence du projet pilote de la piscine de Marignac, qui a permis de collecter et de valoriser 14 tonnes de déchets supplémentaires.

Sur ce tonnage, quelque 41,60 tonnes ont été incinérées tandis que 156,50 tonnes ont pu être valorisées selon la ventilation suivante :

- 29,72 tonnes de PET
- 11,89 tonnes d'aluminium
- 55,47 tonnes de plastiques valorisables
- 25,75 tonnes de papier/carton
- 31,69 tonnes de verre
- 1,98 tonne de bois

— POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS DE LA VILLE DE LANCY

La Ville de Lancy a continué l'implantation stratégique d'éco-points enterrés sur son territoire en lien

avec la suppression annoncée des levées voirie en mode porte à porte (hormis pour les déchets encombrants, les déchets de jardins et d'entreprises).

Cette transition logistique, qui se déroule parfaitement et répond en tous points aux enjeux environnementaux, va s'accroître en 2023 en lien avec la réalisation de nouvelles infrastructures de tri. Il est à noter que les nombreux projets d'éco-points enterrés qui auraient dû être réalisés durant l'année 2022 ont tous rencontré du retard en lien avec des complications administratives ou l'approvisionnement en matériel. Seul l'éco-point du chemin des Semailles 50 a pu être mis en service comme prévu.

Une douzaine d'implantations supplémentaires est encore programmée sous trois ans pour finaliser le quadrillage complet du territoire communal (quartier de Surville, chemin des Anémones, square Clair-Matin, chemin Clos-du-Midi, chemin Pierre-Longue, chemin des Tattes-Brûlées, chemin du Repos, chemin Banc-Bénit, chemin Caroline, route de la Chapelle, etc.).

Le tonnage des déchets collectés en mode porte à porte se reporte donc chaque année un peu plus sur les éco-points enterrés, comme le prévoit notre politique de gestion des déchets et notre plan directeur communal. Pour 2022, cette augmentation est de 5 %, soit avec 2419 tonnes pour le porte à porte contre 3734 tonnes pour les éco-points.

Cette mutation provoque parfois encore quelques émotions chez de rares communiers. La plupart du temps, elle se déroule toutefois dans un esprit très constructif, la population comprenant parfaitement les enjeux environnementaux de demain et les objectifs que la Ville de Lancy s'est fixés.

— ALLÔ TRI-PORTEUR !

La prestation d'aide aux personnes en difficulté s'avère pertinente pour accompagner de façon efficace la mutation logistique mentionnée ci-dessus. Actuellement, quelque 70 personnes sont au bénéfice de ce service, au-delà des habitant-es des Adrets.

— SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES

La Ville de Lancy continue à proposer des animations sur le lombricompostage et sur la problématique du tri des plastiques. Ces animations rencontrent un grand succès auprès des professeurs et des élèves.

Dans ce cadre, la Ville de Lancy a soutenu l'association tri-crochet et participé à la réalisation d'une BD sur la thématique du tri des plastiques : « Parole de plastique ».

— EXEMPLARITÉ DE L'ADMINISTRATION

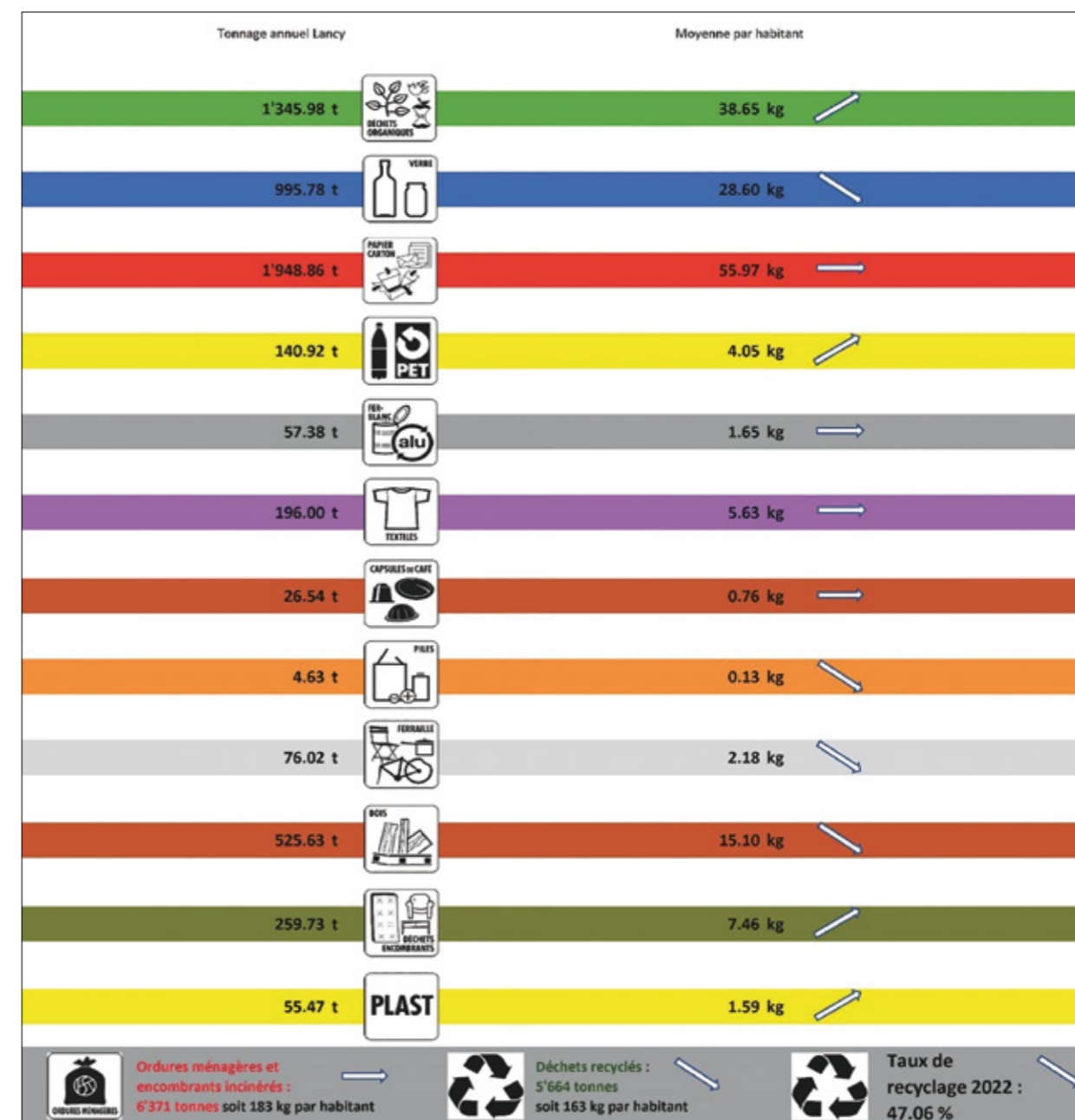
Dans le cadre de l'action visant à supprimer l'utilisation des objets à usage unique et la valorisation des déchets produits par l'administration lancéenne, tous les bâtiments administratifs lancéens ont été équipés de mini-centres de tri.

Rappelons également que les verres, couverts, tasses et vaisselle à usage unique sont également désormais interdits.

— DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE POUR LES MOMENTS FESTIFS

En 2022, l'utilisation de la vaisselle réutilisable a été imposée dans toutes les manifestations, marchés et au sein de l'administration. Cette politique permet de réduire massivement la production de déchets qui résulte des fêtes organisées par la Commune. Pour une large part, cette réussite est le fruit de l'adaptabilité dont on fait montre les associations ainsi que les acteurs et actrices à l'origine de l'organisation des manifestations. Il convient qu'ils et elles soient tous et toutes remerciés.

EFFORT DE RECYCLAGE LANCÉ EN 2022



SERVICE DES SPORTS ET DES LOCATIONS

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEF DE SERVICE : OLIVIER CARNAZZOLA

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 16 (+3)

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 15.1 (+2.7)

Le Service des sports et des locations a pour mission de promouvoir l'activité physique pour toutes et tous, mais également d'encourager et de faciliter le développement du sport à travers la coordination et le soutien financier aux différents partenaires présents sur tout le territoire de la commune, à savoir une soixantaine d'associations sportives et les écoles dont il crée, rénove et entretient les infrastructures sportives. Il organise également ses propres manifestations sportives comme « Lancy Tuttisports » qui totalise 12 éditions en 2022.

EN 2022

PLUS DE 7000 PERSONNES SE SONT RENDUES À LA PISCINE DE MARIGNAC LES 11 ET 12 JUIN POUR ASSISTER À L'ÉVÉNEMENT « LANCY CLIFF DIVING » QUI METTAIT À L'HONNEUR LES SPORTS AQUATIQUES ET NOTAMMENT LE PLONGEON DE HAUT VOL AU MOYEN D'UNE PLATEFORME DE 20 M INSTALLÉE POUR L'OCCASION.

LA CRISE ÉNERGÉTIQUE A FORCÉ À RÉDUIRE LA TEMPÉRATURE DU BASSIN OLYMPIQUE DE LA PISCINE DE MARIGNAC DE 28° À 20°, AVEC UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE AUX PELLETS. LA PISCINE EST DEMEURÉE OUVERTE TOUT L'HIVER ET A ENREGISTRÉ MALGRÉ TOUT UNE MOYENNE D'ENVIRON 75 ENTRÉES JOURNALIÈRES (CONTRE 250 EN 2021).

1000 PERSONNES ONT PRIS PART À LA RUN'AIRE, LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA COURSE PÉDESTRE AUTOMNALE ET INTERCOMMUNALE ENTRE LANCY ET PLAN-LES-OUATES.

50 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AU PREMIER BOL D'AIRE NOCTURNE, UNE MARCHÉ SPORTIVE DE 3 KM AU BORD DE L'AIRE.



Photo: Alain Grosclaude

Depuis 2015 sont rattachées au service la gestion de la plupart des salles sur le territoire communal et la mise à disposition des infrastructures sportives dans les écoles (salles de gymnastique, salles de rythmique, bassins de natation, etc.). Dans un souci de clarté pour les usagers et usagers, partenaires et autres associations locales, il a été décidé, en juillet 2022, de renommer le service en « Service des sports et des locations (SDSL) ».

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Divers entretiens et mises à niveau ont été réalisés dans les installations sportives et les écoles, notamment:

- la pose d'un tunnel aux normes de sécurité de l'ACGF pour l'accès et la sortie du terrain des joueurs, au stade de Marignac;
- la modification et l'adaptation des filets pare-balls sur les clôtures périphériques des terrains de football, et le relamping LED des luminaires existants dans l'ensemble des locaux, au stade de Florimont.

LA CHAPELLE-LES-SCIERS : PARCOURS SPORTIF INAUGURÉ

Le parcours a été inauguré le 7 mai 2022, lors de l'ouverture au public des infrastructures intercommunales du quartier des Sciers. Deux sessions de sport ont été organisées à cette occasion.

PISCINE DE MARIGNAC : SYSTÈME D'AIDE À LA PRÉVENTION DES NOYADES

Installé en début de saison dans le bassin olympique de la piscine de Marignac, ce système est composé de caméras subaquatiques capables de détecter la présence des nageuses et des nageurs et d'en suivre les mouvements, notamment ceux qui semblent anormaux, comme une lente descente vers le fond ou une immersion prolongée. Un logiciel envoie une alarme au personnel qui permet de repérer la position exacte du corps pour une intervention rapide.

PRESTATIONS

CHÈQUE SPORT

D'une valeur de 100 francs le Chèque sport est à faire valoir sur les cotisations ou frais de cours/stages versés aux institutions sportives situées sur le territoire de Lancy et associées au projet. Pour rappel, ce chèque, disponible depuis 2012 et très apprécié, est proposé aux jeunes Lancéen-nes remplissant toutes les conditions suivantes:

- être âgé-e de 4 à 18 ans;
- être domicilié-e sur le territoire de Lancy;
- être bénéficiaire d'un subside de l'assurance-maladie de l'année civile en cours;
- pratiquer une activité sportive sur la commune de Lancy.

LOCATIONS DE SALLES

Le Service des sports et des locations gère une trentaine de salles dont certaines peuvent être louées pour des événements privés ou professionnels. Les autres salles, comprenant notamment les infrastructures sportives (salles de gym, rythmique, bassins de natation, etc.), sont exclusivement réservées aux écoles et aux associations sportives.

En 2022, le Service des sports et des locations a fait face à une très forte augmentation de la demande: +70 % pour la Ferme Marignac et +100 % pour La Dépendance.

En octobre, le Pôle locations de salles du SDSL s'est étoffé de deux collaborateurs:

- un gestionnaire des accès, qui a la responsabilité de la gestion de tous les moyens d'accès des locaux de la Ville de Lancy;
- un intendant, responsable d'une partie des états des lieux d'entrée et de sortie avant et après les locations, des visites ainsi que du bon fonctionnement des installations techniques.

MANIFESTATIONS

LANCY CLIFF DIVING

Durant le week-end des 11 et 12 juin, les sports aquatiques ont été à l'honneur à la piscine de Marignac, avec une animation phare: des démonstrations de plongeon de haut vol. Une plateforme de 20 m de haut a été installée pour l'occasion et des plongeurs professionnels venus des quatre coins du monde ont impressionné le public. Cette première en Romandie a été organisée en partenariat avec le Genève Natation (GN 1885) et le soutien du Genevois Jean-David Duval, qui pratique le plongeon extrême depuis de nombreuses années. Outre ces démonstrations, divers cours ont été proposés: aquagym, aquafitness, yoga, initiation à l'apnée avec démonstrations, natation, natation artistique, waterpolo, etc. La piscine est restée ouverte jusqu'à minuit, avec la présence d'un DJ, ce qui a permis au public de prolonger la journée dans une ambiance festive. Suite au succès que l'événement a rencontré – plus de 7000 personnes s'y sont croisées –, et à la demande de la Conseillère administrative Corinne Gachet, le projet est pérennisé et se tiendra désormais tous les deux ans. Ainsi, cette manifestation se déroulera à l'été 2024, avant les

JO de Paris où les plongeurs extrêmes seront en démonstration et deviendront une discipline olympique.

___ RUN'AIRE

Le 30 octobre s'est déroulée la première édition de la nouvelle course pédestre créée par Lancy et Plan-les-Ouates. Reliant les deux communes et longeant les bords de l'Aire, le parcours bucolique commençait au stade des Fraisiers pour se terminer au stade des Cherpines. Nouvelle activité, nouveau succès, avec une participation de plus de 1000 personnes.

___ LANCY TUTTISPORTS

Du 12 au 17 septembre s'est tenue la traditionnelle semaine de portes ouvertes à Lancy, durant laquelle les associations sportives lancéennes offrent des cours d'essai gratuit à toute personne intéressée.

Le 14 septembre a été une journée spéciale, celle des Droits de l'enfant, avec un hommage aux championnes. Des animations sportives ont été proposées et, en soirée, un débat sur les droits de l'enfant a réuni quelques intervenant-es de marque :

- Xavier Magnin, Conseiller administratif à Plan-les-Ouates et ancien président de l'Association des Communes genevoises (ACG);
- Théo Gmür, champion suisse paralympique de ski alpin;
- Jérôme Berthoud, chargé de la prévention dans le sport;
- Eleonore Portales, mère du tennisman Johan Nikles,
- Cristina Almeida, entraîneuse et responsable des enfants du Lancy-Plan-les-Ouates Handball Club.

___ BOL D'AIRE NOCTURNE

Le 23 septembre, dans le cadre de l'événement du Grand Genève «La nuit est belle», une marche sportive à la lampe frontale a été organisée et accompagnée par une coach de l'association Urban Training. La marche est partie du stade des Fraisiers pour arriver à la place Pont-Rouge où un thé a accueilli les participant-es inscrit-es dont le nombre limite de 50 a été atteint.

___ URBAN TRAINING

Du 5 mai au 15 septembre, la ville est devenue un terrain d'entraînement géant: des cours de sport en plein air d'une durée de 60 minutes ont été proposés et accompagnés par des coaches. Très suivis, ces cours gratuits ont pu se tenir grâce au soutien de la Ville de Lancy.

___ SUNDAY TRAINING

La matinée du 13 novembre a été 100% sportive. Au programme: se détendre, se muscler et se défouler tout en partageant un moment convivial et de bien-être. En tout, trois cours de 45 minutes chacun ont été proposés: yoga, cuisses-abdos-fessiers (CAF) et zumba.

PISCINES ET PATAUGEOIRES : FRÉQUENTATIONS RECORD ET CRISE DE L'ÉNERGIE

Dès janvier et le début de la saison hivernale, la piscine de Marignac a connu une belle fréquentation, avec des pics allant jusqu'à plus de 300 entrées journalières durant les week-ends.

L'application des mesures sanitaires s'est poursuivie. Si la présentation du pass sanitaire a été très bien acceptée, une légère baisse du nombre d'entrées (un peu moins de 5%) a néanmoins été constatée.

La saison estivale a connu une fréquentation record avec 155 000 entrées. L'offre des prestations demeure toujours très variée avec des activités durant toute la période comme le yoga, l'aquagym, l'aquabike, les massages, les cours de natation pour les enfants, ainsi qu'une excellente restauration.

Les pataugeoires et la nouvelle fontaine de la place haute du Bachet-de-Pesay ont été prises d'assaut, pour le plus grand bonheur des familles, établissant un record de fréquentation comparé aux années précédentes.

Après un été indien magnifique, la crise énergétique a forcé à réduire la température du bassin olympique de la piscine de Marignac de 28° à 20°, avec un système de chauffage aux pellets, énergie 100% renouvelable. Conséquence: une baisse drastique de la fréquentation des clubs, l'eau étant trop froide pour les sportives et sportifs d'élite ainsi que pour les enfants pratiquant la natation sportive. La piscine de Marignac est demeurée ouverte et a enregistré malgré tout une moyenne d'environ 75 entrées par jour avec des pics à 140 entrées. Par souci de sécurité, des informations sur la pratique de la natation en eau froide et les risques – mais aussi les bienfaits – qui en découlent ont été affichées.

Les horaires en extérieur ont été adaptés pour permettre de maintenir la température à 20° C. Le site de Marignac a ainsi fermé ses portes du dimanche au mardi afin que la couverture thermique puisse agir. Parallèlement, le bassin scolaire de l'école de Tivoli a été ouvert au public les dimanches et les mardis.

___ PATINOIRE DU TRÈFLE-BLANC

En janvier 2022, le Grand Conseil a voté un crédit d'étude de 11,7 millions de francs en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc. Suite à six mois d'études techniques réalisées en étroite collaboration avec la Ville de Lancy et le futur club résident, le Genève-Servette Hockey Club (GSHC), le concours d'architecture a été lancé en septembre pour une attribution au lauréat à l'automne 2023. Prévue pour fin 2028, l'infrastructure comprendra deux surfaces de glace, dont l'une d'une capacité d'accueil de 8500 places ainsi que 24 000 m² de surfaces d'activités. Ce projet d'envergure répondra à des normes élevées en termes d'aménagement du territoire: un grand parvis, des espaces généreux dévolus à la mobilité douce et favorisant la qualité urbanistique. En outre, le cahier des charges du concours accorde une importance centrale aux principes du développement durable et se veut exemplaire sur les éléments écologiques, notamment les aménagements paysagers, les matériaux et la biodiversité, mais également la minimisation des besoins énergétiques ainsi que l'utilisation d'énergies renouvelables et produites sur place. Concept ambitieux, le projet du Trèfle-Blanc tend donc vers un bilan énergétique neutre. Enfin, l'exploitation de la future infrastructure a été intégrée dans le cahier des charges du concours afin de répondre aux besoins du futur locataire principal, tout en permettant une mutualisation avec une utilisation prévue pour les écoles, les clubs locaux et le grand public.

COMPLEXE SPORTIF LE-SAPAY

Le complexe sportif Le-Sapay est équipé d'un bassin de nage de 5 couloirs sur 25 mètres, d'une salle de gymnastique divisible en deux, ainsi que d'une salle de fitness. Chaque environnement sportif dispose de vestiaires, de groupes sanitaires, de locaux de rangement ainsi que de locaux et d'équipements de secours.

___ STATISTIQUES

En comparant les trois années de période COVID-19, de 2019 à 2022, il est difficile d'analyser concrètement la fréquentation globale de la piscine étant donné la variation des restrictions en vigueur durant ces périodes (fermeture du bassin, 2G, 2G+, etc.). Néanmoins, nous pouvons constater une augmentation de 234% sur l'année 2021-22.

À titre de comparaison:

- 2019-2020: 5504 entrées
- 2020-2021: 2908 entrées
- 2021-2022: 6828 entrées

___ TRAVAUX

Durant les mois de juillet et août 2022, l'entreprise Elevo est intervenue pour remplacer le système de levage des fonds mobiles de la piscine. Il ne reste que deux moteurs hors de l'eau qui permettent de commander les mouvements des fonds mobiles. Un rideau de type «bâche» a été installé afin de remplacer l'ancien qui était en inox. Suite à cette adaptation sur les fonds, la profondeur maximale du bassin est passée de 200 cm à 190 cm.

FONDATION DU STADE DE GENÈVE

2022 aura été placé sous le signe du regain de fréquentation avec la fin des restrictions sanitaires et un retour à la normale. Le Stade de Genève a accueilli plus de 180 000 spectateurs durant l'année avec une affiche «sold out» et un stade complet, ce qui n'était plus arrivé depuis plusieurs années.

Servette FC a très bien commencé le championnat et se retrouve, à fin 2022, à la deuxième place lors de la trêve hivernale. Là aussi, il s'agit d'une performance qui ne s'est pas réalisée depuis de nombreuses années du côté du Stade de Genève.

Le Stade a eu la chance d'accueillir, en moins d'une semaine, 2 matchs UEFA de la Ligue des nations qui ont permis tous deux aux Genevois de voir évoluer l'équipe de Suisse, d'abord contre l'Espagne puis contre le Portugal. Ces 2 matchs ont rencontré un vrai succès populaire, avec une ambiance fantastique et plus de 50 000 spectateurs.

Plusieurs travaux d'importance ont été réalisés, notamment l'installation d'une pompe à chaleur et la réfection de la totalité de l'éclairage, dans le but de répondre aux nouvelles normes de l'UEFA mais également d'économiser l'énergie.

FONDATION DES ÉVAUX

La Fondation est administrée par un Conseil de fondation, comptant au maximum 12 membres. Les 5 communes/villes comptent 10 membres: Bernex, Confignon, Genève, Lancy et Onex. Les parcelles attribuées à la Fondation des Évaux faisant partie intégrante d'un droit de superficie accordé par le Canton de Genève jusqu'en 2078, un siège est réservé à un représentant du Canton. Le 12^e siège est vacant.

___ ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, MANIFESTATIONS ET SORTIES D'ENTREPRISES

Le Centre intercommunal accueille environ 200 000 visiteurs par an, provenant des communes voisines, du

canton et des régions proches. Il accueille également une trentaine d'événements organisés par des associations et clubs sportifs. Quelques-uns d'entre eux sont cités ci-dessous :

___ TOUR PÉDESTRE DU CANTON

Le Tour pédestre du canton de Genève a fait étape aux Évaux le 8 juin 2022 et a réuni environ 1000 amateurs de courses à pied.

___ CAMPS DE LOISIRS

Durant les vacances scolaires, le Centre intercommunal a accueilli 6 associations organisatrices de camps et de stages pour enfants, avec un total de 9450 journées enfants.

___ SORTIES D'ÉCOLES

44 journées sportives ont eu lieu réunissant 12 494 participants.

La sCOOL Cup du 12 mai 2022 avec 1600 participants.

___ LOCATIONS

Les associations, entreprises, services communaux, entités publiques ainsi que les particuliers ont la possibilité de louer différents locaux que la Fondation met à disposition pour organiser des réunions, assemblées, fêtes, séances de travail, etc. Les demandes de location ont fortement augmenté en 2022.

___ ÉVAUX EN FÊTES

Après deux annulations en 2020 puis en 2021 en raison de la pandémie, la Fondation a profité de revoir le concept de cet événement. En lieu et place d'un événement unique, elle a organisé une multitude de petits événements culturels répartis sur la belle saison. Une programmation a été éditée en réunissant également les événements organisés par les partenaires de la Fondation. Au total, 45 événements ont figuré dans ce programme.

___ PROJETS

- **Rénovation du parking principal:** les travaux de rénovation du parking principal ont débuté en décembre 2021 et se sont terminés en mars 2022. Cette rénovation a permis la pose d'une nouvelle surface perméable, l'installation de luminaires et la plantation de plusieurs arbres.
- **Accueil temporaire de l'Académie du Servette FC aux Évaux:** suite à la dépose des premières autorisations de construire, plusieurs oppositions ont été formulées sur le projet. En concertation avec le Canton, la Fondation des Évaux, en tant que maître

d'ouvrage pour la modification des terrains de football, a répondu à ces oppositions auprès du tribunal administratif de première instance.

- **Mise en place et création d'un plan d'entretien différencié:** l'entretien différencié aux Évaux est en cours de formalisation. Un plan détaillé de ces entretiens a été réalisé. Le projet se poursuivra en 2023.
- **Étude de l'Université de Genève:** de manière à orienter les différents projets de développement du Parc, la Fondation des Évaux a mandaté l'Université de Genève afin de réaliser une étude sociologique sur les pratiques et les besoins protégés des bénéficiaires du parc des Évaux. Les résultats sont attendus pour le début de l'année 2023.
- **EPFL:** durant 4 mois, les étudiants ont exploré des thématiques diverses liées à la cohabitation entre les vivants, êtres humains, faune et flore. L'atelier a été mené par Camille Frechou et Pauline Schroeter du Studio Frechou-Schroeter. Les résultats de ces travaux ont été temporairement exposés dans le Parc en cinq tableaux au début du mois de juin 2022.
- **Nouveaux parcours de course à pied:** en collaboration avec l'association La Course de l'Escalade, la Fondation a inauguré en juin 2022 deux nouveaux parcours de course à pied de 1,5 km et 5 km. Un troisième parcours de 10 km sera finalisé en début d'année 2023.
- **Mise en gérance du Restaurant:** la Fondation a lancé, en juin 2022, un nouvel appel d'offre pour la mise en gérance du Restaurant des Évaux. Traiteur de Châtelaine Sàrl a été retenu pour prendre cette gérance. Pour rappel, les Évaux dispose d'un jardin maraîcher exploité par une association.
- **Mise à disposition du dortoir pour l'accueil de réfugiés:** la Fondation a mis à disposition de l'Hospice général le dortoir du Centre pour l'accueil de réfugiés. Un groupe d'une trentaine de personnes ont ainsi été accueillies durant les mois de décembre 2022 et janvier 2023.
- **Mobilité douce:** avec la nouvelle réglementation du parking, la Fondation a particulièrement sensibilisé ses partenaires et les usagers et usagères à la problématique de l'accès au Parc en les incitant à utiliser la mobilité douce.



Photo: Alain Grosclaude

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ÉNERGIE

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD

CHEF DE SERVICE : LIONEL BIONDA

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 12 (+2)*

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 11.8 (+1)*

Le Service des travaux et de l'énergie supervise quatre secteurs interdépendants. Le Secteur architecture est responsable de la rénovation et de la transformation des bâtiments communaux. Le Secteur génie civil gère l'entretien, l'exploitation, le développement et la mise aux normes du patrimoine routier, des ouvrages d'art et des réseaux d'assainissement secondaires. Le Secteur technique est responsable de l'entretien du patrimoine bâti communal ainsi que des bâtiments scolaires et encadre les concierges. Le Secteur énergie est chargé de mettre en place la politique énergétique de la Ville de Lancy, et veille à la performance énergétique des bâtiments. Enfin, un pôle administratif assure les tâches de secrétariat de l'ensemble du service.

EN 2022

EN RAISON DES RISQUES DE PÉNURIE ÉNERGÉTIQUE, LE SERVICE A PILOTÉ LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE 46 MESURES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ADOPTÉ PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

UNE DOUZAINÉ DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ONT ÉTÉ INSTALLÉES DANS LE PARKING LOUIS-BERTRAND, LE PARKING DES RAMBOSSONS, LE PARKING DU STADE DE FLORIMONT ET LE CHEMIN DES PALETTES.

25 PLAINTES POUR DIVERSES DÉPRÉDATIONS SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL ONT DÛ ÊTRE DÉPOSÉES.

* Avec les concierges: + 17 collaboratrices et collaborateurs (16 équivalents temps plein).



Photo: Alain Grosclaude

Le Service des travaux et de l'énergie (STE) est né en 2022 de la transformation du Service des travaux, de l'urbanisme et de la mobilité (STUM) en deux entités – soit celle-ci et le Service de l'aménagement du territoire (SAT), qui déploie une approche plus macroscopique.

RODAGE DE LA STRUCTURE

La refonte du service historique en deux entités distinctes a constitué un chantier important. De nombreux mouvements ont été enregistrés au STE avec plusieurs roades, arrivées et départs à des postes clés de chef de service, d'adjoint, de titularisation de cadres initialement nommés ad interim. En fin d'année, les bases de la stabilisation et de la pérennisation de la direction de ce nouveau service étaient posées. Elles devront être consolidées dans le courant de l'année en cours.

En termes de ressources humaines, au 31 décembre 2022, le STE était composé d'un chef de service, d'un adjoint, de quatre ressources administratives (deux secrétaires et deux assistantes), deux architectes, deux ingénieurs et un technicien.

Au cours de l'année, deux emplois temporaires d'employée administrative et de technicien ont été transformés en contrat à durée indéterminée (CDI).

Deux nouveaux postes d'architecte et d'ingénieur au service énergie ont été créés.

SOLLICITATIONS IMPORTANTES EN LIEN AVEC L'ENFANCE

La municipalisation des crèches a eu des impacts très importants sur le service, auquel il incombe désormais de remettre à jour et d'entretenir les infrastructures dédiées à l'accueil des enfants. Un important travail a dû être réalisé en amont du passage de ces structures dans le giron de l'administration communale. Cette charge de travail devrait être pérennisée dans le temps avec le suivi de ces immeubles et la probable création de structures complémentaires destinées à accompagner le développement démographique de la commune.

De nombreux chantiers ont ainsi été menés en 2022. Des travaux ont été réalisés pour les structures Caroll, Petit Prince, Clair-Matin ou encore Rambossons. Des études ou des travaux ont été diligentés pour le futur espace de vie et d'éducation préscolaire multi-âge de dépannage, la future structure dans le périmètre Bac-Maisonnettes/Louis Bertrand, la villa située à l'avenue du Plateau 4a et la faisabilité d'une cuisine de production centralisée pour les structures d'accueil de la petite enfance.

En termes de gestion des bâtiments scolaires et parascolaires, un nouveau projet d'extension et de rénovation de l'école de Tivoli a été développé afin de satisfaire les demandes de la commission cantonale

d'architecture. La gestion administrative du dossier a été reprise vis-à-vis de l'entreprise totale adjudicataire.

De juin à août, une première étape de travaux a été menée au sein de l'école des Morgines avec le changement des menuiseries extérieures.

Concernant le pavillon provisoire du parc En-Sauvy, un crédit de construction a été voté par le Conseil municipal, de sorte que des autorisations de travaux ont pu être déposées pour assurer la surélévation et la transformation des installations existantes. Un autre projet a consisté en une dépose de demande d'autorisation pour l'intégration d'un cabinet dentaire sous le préau de l'école.

Le projet de construction de l'école de Pont-Rouge a exigé un important travail transversal avec différents services internes et externes à l'administration communale. Les aménagements intérieurs et extérieurs ont été mis au point avec les futures utilisatrices et utilisateurs. Deux concours artistiques ont été organisés et réalisés concernant l'aménagement du site.

Le STE a encore assuré le suivi des travaux et la mise au point des aménagements intérieurs et extérieurs du restaurant scolaire Rambosson, à l'école En-Sauvy.

DIVERS TRAVAUX

Différents aménagements ont eu lieu dans les bâtiments administratifs de la Ville de Lancy. Il en va ainsi du bâtiment de la Mairie, où un local à courrier a été aménagé. Des bureaux pour le Service de la petite enfance (SPE) ont été créés dans l'ancienne école enfantine du Petit-Lancy. Divers aménagements de bureaux ont eu lieu pour le Service des sports et des locations et l'équipe informatique dans le bâtiment d'Eugène-Lance 38 bis. Des bureaux pour le Service de l'aménagement du territoire (SAT) ont été aménagés dans le bâtiment sis au Grand-Lancy 56-58. Des rafraîchissements ont été réalisés à la Ferme Marignac, au Centre Marignac, dans les locaux pédagogiques de l'école de formation préprofessionnelle de Lancy (ECFP), avenue des Communes-Réunies 63, ou encore à la Villa Roch, rue Eugène-Lance 3.

Des études ont été lancées concernant un chantier à la Villa Rapin, un nouveau centre de la voirie et des surfaces administratives pour le service de l'environnement, avenue des Communes-Réunies 51, la réaffectation de l'ancien restaurant Marignac, avenue Eugène-Lance 32 en bureaux administratifs

et des projets de création d'un dépôt du service de l'environnement, rue Gérard-de-Ternier 12.

Différents entretiens et études ont été réalisés dans les bâtiments socioculturels, au nombre desquels la salle communale du Grand-Lancy, la Villa Urgens, la Villa La solitaire, l'Espace palettes, la Villa Marignac, le Chalet pour jeunes du BUPP ou le Terrain d'aventure du Petit-Lancy.

ENTRETIENS ET ASSAINISSEMENT

Des chantiers d'entretien ont été menés avec des curages de sacs-grille et des nettoyages de caniveaux, des réparations de collecteur, des réfections de platelages sur des passerelles en bois, des actions de lutte contre la carbonatation de murs ou des fouilles sur le domaine public.

De nombreux travaux de mise en séparatifs ont été réalisés. Divers aménagements de chaussée ont été conduits avec notamment le prolongement du tram vers Saint-Julien.

Il a encore été procédé à l'assainissement de l'ancienne décharge d'ordures du chemin Gérard-de-Ternier.

ÉNERGIE

Le STE a contribué à la mise en œuvre du plan de 46 mesures d'économies d'énergie décidé par le Conseil administratif de la Ville de Lancy. Il a mis ses compétences au service de la task force énergie et contribué à l'analyse de la gestion des risques de pénurie.

Une douzaine de bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées dans le parking Louis-Bertrand, le parking des Rambossons, le parking du Stade de Florimont et le chemin des Palettes.

Au titre du développement des énergies renouvelables, une installation solaire photovoltaïque a été mise en service à la Maison de la Sécurité. Une étude a été menée pour estimer le potentiel solaire des toitures des bâtiments du patrimoine administratif. Un projet a été élaboré pour raccorder huit bâtiments au réseau de conduite à distance Cadiom. Deux autres ont étudié la possibilité de raccorder les écoles des Palettes et d'En-Sauvy au réseau de conduite à distance des Palettes et les bâtiments du Parc Chuit au réseau à distance Génilac. Le service a par ailleurs réfléchi à l'élaboration d'un projet d'assainissement de la production de chaleur de l'école Céréssole.

Divers chantiers d'optimisation ont été menés, souvent en étroite collaboration avec les SIG.

Enfin, une alternative pour un chauffage 100 % renouvelable de la piscine de Marignac a également été mis à l'étude en 2022.

TÂCHES ADMINISTRATIVES

Le pôle administratif du STE assure des tâches administratives de base de même nature que celles inhérentes au bon fonctionnement de tous les services. Il gère toutefois également des tâches spécifiques consistant notamment dans la déclaration, la gestion et le suivi des actes de vandalisme, des dégradations, des litiges et des relations avec les assurances, ainsi que de la gestion des fouilles. Cette dimension très juridique et technique des dossiers exige des compétences particulières qui singularise ces personnels au sein du reste de l'administration communale.

En 2022, quelque 70 déclarations d'assurance (effraction, bris de verre, vandalisme, dégâts des eaux, force de la nature) ont été faites. Une dizaine de cas ont été ouverts au titre de la police d'assurance responsabilité.

La gestion de ces dossiers doit être poursuivie jusqu'à leur clôture. Elle se fait parfois en interaction avec les inspecteurs d'assurance. Souvent, elle implique d'autres services (internes et externes à l'administration cantonale) pour collecter des informations nécessaires à l'élaboration de dossiers.

Pas moins de 25 plaintes ont dû être déposées en 2022. Cinq d'entre elles ont débouché sur des comparutions. Dans certains cas, les dégâts ont pu être refacturés à leurs auteurs.

Le pôle administratif a encore géré quelque 60 commandes pour réparation des dégâts causés sur l'ensemble de la commune et non couverts par l'assurance.

57 dossiers de refacturation (impliquant la constitution des dossiers, l'édition de bons, des courriers envoyés aux auteurs et l'émission de factures, avec suivi et relance) ont été adressés aux individus identifiés comme responsables de dégradations.



Photo: Alain Grosclaude

SERVICE FINANCIER ET DE L'INFORMATIQUE

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEFFE DE SERVICE : CATHERINE AYMON

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 15 (+2)

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 13.08 (+1.3)

Le Service financier et de l'informatique gère les comptes de fonctionnement, les comptes de bilan, ainsi que les comptes d'investissement de la Ville de Lancy. Le service élabore le rapport des comptes annuels dans leur intégralité, ainsi que le rapport consolidé du budget annuel, soumis par délibération à l'approbation du Conseil municipal. Quant à l'informatique, le service adapte constamment ses missions et ses compétences aux évolutions technologiques, au gré des besoins de l'administration.

EN 2022

LES COMPTES BOUCLÉS AU 31 DÉCEMBRE PRÉSENTAIENT UN BÉNÉFICE NET DE 30 827 337.67 FRANCS

AU 31 DÉCEMBRE, LA VILLE DE LANCY COMPTAIT 2062 CONTRIBUABLES ACTIFS, CONTRE 1760 AU 31 DÉCEMBRE 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ UN PEU PLUS DE 75 MILLIONS DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS À RÉALISER CES PROCHAINES ANNÉES AU PATRIMOINE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.



Photo: Alain Grosclaude

PRÉSENTATION DES COMPTES

Le budget 2022, voté par le Conseil municipal le 25 novembre 2021, dégageait une insuffisance de revenus, soit un déficit, de CHF 2 572 800.–. Les comptes bouclés au 31 décembre 2022 présentent un bénéfice de 30 827 337.67 francs. L'ampleur de ce résultat s'explique par deux principaux éléments:

- fiscalité années précédentes: + 13 millions de francs, dont +9 millions de francs pour les PP et + 4 millions de francs pour les PM;
- fiscalité année courante: + 15 millions de francs, soit +11 millions de francs pour les PP et + 4 millions de francs pour les PM.

La croissance des contribuables se poursuit. Au 31 décembre 2022, La Ville de Lancy comptait 2062 contribuables actifs dans le rôle, contre 1760 au 31 décembre 2021. Il faut relever que le budget 2022 avait été évalué prudemment du fait des incertitudes liées à la pandémie. Il faut également relever qu'une partie du patrimoine financier a été réévalué en 2022 et ce qui a mené à une dévalorisation nette non budgétée d'environ 8 millions de francs compensés par la rentabilité du patrimoine qui s'élève à 8.9 millions.

Le Conseil administratif ne peut que se féliciter de ce résultat positif de plus de 30 millions. Ce résultat s'explique essentiellement par des rentrées fiscales supérieures et correctifs d'impôts antérieurs.

Le Conseil municipal a voté au 31 décembre 2020 la création, au sein du capital propre, d'une réserve conjoncturelle alimentée de 16 millions suite aux résultats positifs de la même année.

Une attribution supplémentaire de CHF 31 000 000.– a été effectuée au 31 décembre 2021 et le Conseil administratif propose d'affecter dans celle-ci l'excédent du compte de résultat également de cette année à hauteur de la limite légale autorisée, soit 12 millions de francs.

Au niveau des investissements, on remarquera que le Conseil municipal a voté en 2022 un peu plus 75 millions de crédits d'investissements à réaliser ces prochaines années au patrimoine administratif et financier.

Le défi de la Ville de Lancy est de faire face au développement de la commune en matière de construction de logements ou d'infrastructures publiques, de maintenir les prestations sociales et d'équilibrer le budget.

En 2022, la Ville de Lancy est toujours une Commune solide et saine sur le plan financier, ce qui lui permettra d'affronter l'avenir sereinement, même si les enjeux économiques, sont incertains au niveau cantonal et national.

ÉTATS FINANCIERS 2022

BILAN AU 31.12.2022
COMPTE DE RÉSULTAT 2022
COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2022
LISTE DES SUBVENTIONS VERSÉES EN 2022



Photo: Alain Grosclaude

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

À 3 POSITIONS DE NATURE, EN CHF

BILAN AU	31.12.20	31.12.21
1 ACTIF	734 260 036,59	753 716 506,63
10 PATRIMOINE FINANCIER	439 379 417,17	437 625 877,25
100 Disponibilités et placements à court terme	11 130 555,71	15 009 465,89
101 Créances	51 416 982,77	51 532 143,24
104 Actifs de régularisation	4 286 313,74	4 268 016,16
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	126 614,67	256 822,66
107 Placements financiers	1 333 944,00	1 491 606,00
108 Immobilisations corporelles PF	371 085 006,28	365 067 823,30
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF	294 880 619,42	316 090 629,38
140 Immobilisations corporelles du PA	282 068 905,15	301 759 968,60
142 Immobilisations incorporelles	56 601,85	0,00
144 Prêts	3 088 000,00	3 065 250,00
145 Participations, capital social	5 460 715,00	5 430 715,00
146 Subventions d'investissements	7 010 627,02	8 638 925,38
148 Amortissements complémentaires cumulés	-2 804 229,60	-2 804 229,60
2 PASSIF	734 260 036,59	753 716 506,63
20 CAPITAUX DE TIERS	171 914 187,48	160 293 319,85
200 Engagements courants	4 765 397,16	9 399 024,39
201 Engagements financiers à court terme	20 000 000,00	11 000 000,00
204 Passifs de régularisation	10 040 521,58	20 066 025,85
205 Provisions à court terme	9 152 151,00	6 279 402,00
206 Engagements financiers à long terme	113 383 771,70	101 392 586,30
208 Provisions à long terme	13 014 398,22	11 926 101,80
209 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	1 557 947,82	230 179,51
29 CAPITAL PROPRE	562 345 849,11	593 423 186,78
291 Fonds enregistrés comme capital propre	281 350,32	297 142,22
294 Réserve conjoncturelle	47 000 000,00	59 000 000,00
299 Excédent/découvert du bilan	515 064 498,79	534 126 044,56

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(PRÉSENTATION ÉCHELONNÉE DU RÉSULTAT, EN CHF)

	COMPTES 31.12.21	BUDGET 2022	COMPTES 31.12.22
3 CHARGES D'EXPLOITATION	122 105 361,35	133 254 557	132 686 982,21
30 Charges de personnel	32 157 708,95	41 539 985	42 544 067,63
31 Charges de biens et services, autres charges d'exploitation (y.c. dépréciations sur créances)	22 054 109,98	26 595 325	25 838 120,44
Nature 31 sans les dépréciations sur créances	24 561 780,59	28 733 756	27 184 472,04
Nature 318 – dépréciations sur créances	-2 507 670,61	-2 138 431	-1 346 351,60
33 Amortissements du patrimoine administratif	15 871 317,86	16 185 018	15 818 672,68
36 Charges de transfert ***	52 022 224,56	48 934 229	48 486 121,46
4 REVENUS D'EXPLOITATION	140 028 726,32	116 898 333	154 937 886,84
40 Revenus fiscaux	130 189 960,96	103 763 525	137 777 285,83
42 Taxes	5 368 258,23	8 590 442	12 342 413,66
43 Revenus divers	10 990,90	75 000	40 056,93
45 Prélèvements sur les fonds et financ. spéciaux	11 599,35	40 000	117 497,19
46 Revenus de transfert	4 447 916,88	4 429 366	4 660 633,23
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	17 923 364,97	-16 356 224	22 250 904,63
34 Charges financières	8 049 843,34	9 046 367	18 285 415,95
44 Revenus financiers	22 826 609,48	22 829 791	27 111 848,99
RÉSULTAT FINANCIER	14 776 766,14	13 783 424	8 826 433,04
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	32 700 131,11	-2 572 800	31 077 337,67
38 Charges extraordinaires	1 549 244,62	0,00	0,00
48 Revenus extraordinaires	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-1 549 244,62	0	0,00
RÉSULTAT TOTAL (COMPTE DE RÉSULTATS)	31 150 886,49	-2 572 800	31 077 337,67

	COMPTES 31.12.21	BUDGET 2022	COMPTES 31.12.22
3 RÉSULTAT DU PA	24 040 017,32	-9 230 306	22 060 505,52
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT SANS LE PF, SOIT SANS LA FONCTION 963			
Les revenus	148 501 945,08	125 152 700	167 605 950,73
./. Les charges	124 461 927,76	134 383 006	145 545 445,21
RÉSULTAT DES BIENS-FONDS DU PF	7 110 869,17	6 657 506	9 016 832,15
RÉSULTAT DU PATRIMOINE FINANCIER (PF) – FFF 963 (IMMEUBLES, VILLAS, APPARTEMENTS, TERRAINS)			
./. Les revenus (nature 443)	14 353 390,72	14 575 424	14 443 785,10
./. Les charges (nature 343)	7 242 521,55	7 917 918	5 426 952,95
SOUS TOTAL « IMMEUBLES »	7 110 869,17	6 657 506	9 016 832,15
Dépréciation Immeubles PF – moins values	0,00	0,00	-12 150 000,00
Réévaluation Immeubles PF – plus values	0,00	0,00	4 010 000,00
RÉSULTAT NET DES IMMEUBLES	7 110 869,17	6 657 506,00	876 832,15
Gain comptable s/ventes biens du P.F. (N441)	0,00		0,00

Principaux écarts justifiant le résultat

Production estimée de l'impôt à la source (année fiscale courante)	6 585 380,00
Fiscalité PP (IBO + IS): constatation des correctifs d'années antérieures	7 670 014,91
Fiscalité PM: constatation des correctifs d'années antérieures	4 973 899,85
IS: Dissolution de la provision selon instruction SAFCO	1 407 716,17
Immeubles moins-value nette	876 832,15
Gain comptable sur ventes de biens du PF	0,00
justifiant en partie le résultat de	31 150 886,49

-2 572 800,00

31 077 337,67

COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

RUBRIQUE COMPTABLE	DÉSIGNATION	COMPTES 2021	BUDGET 2022	COMPTES 2022
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	TOTAL DÉPENSES	1 749 507,35	4 557 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
02	SERVICES GÉNÉRAUX	TOTAL DÉPENSES	1 749 507,35	4 557 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	50 Immobilisations corporelles	383 307,35	2 920 000,00	472 194,43
	56 Subventions d'investissements propres	1 366 200,00	1 637 000,00	1 637 300,00
	63 Subventions d'investissements acquises	0,00	20 000,00	0,00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	TOTAL DÉPENSES	27 786,00	200 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
11	SÉCURITÉ PUBLIQUE	TOTAL DÉPENSES	0,00	200 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	50 Immobilisations corporelles	0,00	200 000,00	0,00
15	SERVICE DU FEU	TOTAL DÉPENSES	27 786,00	0,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	50 Immobilisations corporelles	27 786,00	0,00	64 836,00
	63 Subventions d'investissements acquises	0,00	0,00	17 505,50
2	FORMATION	TOTAL DÉPENSES	18 863 940,17	28 790 000,00
		TOTAL RECETTES	3 636 970,00	4 137 000,00
21	SCOLARITÉ OBLIGATOIRE	TOTAL DÉPENSES	18 863 940,17	28 790 000,00
		TOTAL RECETTES	3 636 970,00	4 137 000,00
	50 Immobilisations corporelles	18 863 940,17	28 790 000,00	19 376 540,57
	63 Subventions d'investissements acquises	3 636 970,00	4 137 000,00	2 072 000,00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES	TOTAL DÉPENSES	8 548 715,81	16 029 000,00
		TOTAL RECETTES	3 726 198,00	2 523 000,00
31	HÉRITAGE CULTUREL	TOTAL DÉPENSES	1 539 655,23	0,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	50 Immobilisations corporelles	1 539 655,23	0,00	24 993,20
34	SPORTS ET LOISIRS	TOTAL DÉPENSES	7 009 060,58	16 029 000,00
		TOTAL RECETTES	3 726 198,00	2 523 000,00
	50 Immobilisations corporelles	7 009 060,58	16 029 000,00	2 039 536,07
	63 Subventions d'investissements acquises	3 653 448,00	2 500 000,00	526 642,00
	64 Remboursement de prêts	72 750,00	23 000,00	22 750,00
5	SÉCURITÉ SOCIALE	TOTAL DÉPENSES	2 274 824,18	4 933 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
54	FAMILLE ET JEUNESSE	TOTAL DÉPENSES	1 971 506,86	4 933 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	50 Immobilisations corporelles	1 852 382,20	4 783 000,00	2 000 712,67
	56 Subventions d'investissements propres	119 124,66	150 000,00	317 295,02
	63 Subventions d'investissements acquises	0,00	0,00	170 000,00
	64 Remboursements de prêts	0,00	0,00	30 000,00
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	TOTAL DÉPENSES	303 317,32	0,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	50 Immobilisations corporelles	303 317,32	0,00	23 579,40
	63 Subventions d'investissements acquises	0,00	0,00	42 735,00

RUBRIQUE COMPTABLE	DÉSIGNATION	COMPTES 2021	BUDGET 2022	COMPTES 2022
6	TRANSPORTS	TOTAL DÉPENSES	5 342 420,67	26 414 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	9 954 000,00
61	CIRCULATION ROUTIÈRE	TOTAL DÉPENSES	5 342 420,67	25 714 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	9 954 000,00
	50 Immobilisations corporelles	5 342 420,67	25 714 000,00	12 119 300,46
	63 Subventions d'investissements acquises	0,00	9 954 000,00	125 142,15
62	TRANSPORTS PUBLICS	TOTAL DÉPENSES	0,00	700 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	50 Immobilisations corporelles	0,00	700 000,00	0,00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	TOTAL DÉPENSES	1 454 369,29	7 456 000,00
		TOTAL RECETTES	158 368,85	13 520 000,00
72	TRAITEMENT DES EAUX USÉES	TOTAL DÉPENSES	1 190 952,02	5 806 000,00
		TOTAL RECETTES	111 325,50	13 490 000,00
	50 Immobilisations corporelles	1 190 952,02	5 806 000,00	1 867 748,85
	63 Subventions d'investissements acquises	111 325,50	13 490 000,00	64 057,00
73	GESTION DES DÉCHETS	TOTAL DÉPENSES	210 253,77	400 000,00
		TOTAL RECETTES	47 043,35	30 000,00
	50 Immobilisations corporelles	210 253,77	400 000,00	86 753,87
	63 Subventions d'investissements acquises	47 043,35	30 000,00	0,00
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	TOTAL DÉPENSES	0,00	200 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	56 Subventions d'investissements propres	0,00	200 000,00	0,00
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	TOTAL DÉPENSES	0,00	900 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	50 Immobilisations corporelles	0,00	900 000,00	180 432,40
79	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	TOTAL DÉPENSES	53 163,50	150 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	52 Immobilisations incorporelles	53 163,50	150 000,00	121 736,37
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	TOTAL DÉPENSES	503,20	0,00
85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	TOTAL DÉPENSES	503,20	0,00
		TOTAL RECETTES	0,00	0,00
	50 Immobilisations corporelles	503,20	0,00	0,00
	TOTAL DÉPENSES	38 262 066,67	88 379 000,00	40 332 959,31
	TOTAL RECETTES	7 521 536,85	30 154 000,00	3 070 831,65
	TOTAL DÉPENSES NETTES	30 740 529,82	58 225 000,00	37 262 127,66

LISTE DES SUBVENTIONS 2022

		SOMME DE COMPTES 2022
363 – SUBVENTIONS À DES COLLECTIVITÉS ET À DES TIERS		25 992 768,09
TOTAL		25 992 768,09
36310 – SUBVENTIONS AUX CANTONS (DISPOSITIFS FASE)		3 708 195,35
54 SÉCURITÉ SOCIALE – FAMILLE ET JEUNESSE		3 708 195,35
MQ Chapelle-Les Sciens		117 800,55
MQ Plateau		741 222,00
MQ Sous l'Étoile		1 061 908,20
MQ Villa Tacchini		375 039,25
TA du Petit-Lancy		194 410,70
TA Lancy-Voires		316 895,40
TSHM – BUPP – moniteurs sportifs, La Grève Nautique, civilistes, etc.		900 919,25
36320 – SUBVENTIONS AUX COMMUNES, AUX FONDATIONS COMMUNALES, INTERCOMMUNALES ET AUX GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX		2 020 794,00
54 SÉCURITÉ SOCIALE – FAMILLE ET JEUNESSE		2 020 794,00
Group. Intercommunal AFJ Rhône Sud		2 020 794,00
36350 – SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES PRIVÉES		1 344,00
85 ÉCONOMIE PUBLIQUE		1 344,00
Affaires économiques – Soutiens entreprises privées		1 344,00
36360 – SUBVENTIONS AUX ORGANISATIONS PRIVÉES À BUT NON LUCRATIF		18 585 789,90
01 CONSEIL MUNICIPAL		11 160,00
Partis Politiques*		11 160,00
04 SANTÉ		23 070,00
EMS Vendée – pa 3689 – droit de superficie théorique		19 570,00
Sté des Samaritains – Section de Lancy		3 500,00
21 ÉCOLES		19 135,00
Ass. La Fourchette Verte		3 000,00
Ass. parents d'élèves de l'école Cérésolle (APESOLE)		2 500,00
Ass. parents d'élèves de l'école du Pt-Lancy (APE-PL)		2 500,00
Ass. parents d'élèves de l'école Tivoli (ET-APE)		2 500,00
Ass. parents d'élèves des écoles du Grand-Lancy		2 500,00
État de Genève – DIP – établ. En-Sauvy		6 135,00
31 HÉRITAGE CULTUREL (MUSÉES, ARTS PLASTIQUES, GALERIES D'ARTS)		30 981,00
Ass. Lancy d'Autrefois*		30 981,00
32 CULTURE		1 102 282,00
Accademia D'archi – Musijeunes		300,00
Ass. Carouge Illustration, projet Exodes dessinés		1 000,00
Ass. Cedile, projet « Culture accessible Genève »		500,00
Ass. Collectif Les Boutures, Festival Carambole		1 500,00
Ass. Collectif Touche Noire		1 000,00
Ass. Concerts de Lancy*		68 048,00
Ass. Crabcore		1 000,00
Ass. Écran Mobile, projet Fantasmagorie		1 000,00
Ass. Enquête, projet Angelina		2 500,00
Ass. Génération Créative, Geneva meets Kingston		500,00
Ass. Generations Music		1 000,00
Ass. Impure Wilhelmina		1 000,00

36360 – SUITE...

Ass. La Lamia, « Joue à ton rythme »	1 150,00
Ass. La lanterne magique	1 000,00
Ass. Lancy d'autrefois	3 700,00
Ass. le Corbeau qui lit	500,00
Ass. Le Relais de Genève montagne	500,00
Ass. Les trois flèches	750,00
Ass. No Walls	1 000,00
Ass. Pachamama	2 000,00
Ass. Plein-les-Watts Festival – Fête de la Musique	20 000,00
Ass. Regard direct, publication Feux bleus	1 000,00
Ass. Scène Active	500,00
Ass. TAKO « jouez, je suis à vous »	5 000,00
Ass. Théâtre Spirale, projet Plante ton arbre	1 000,00
Ass. Urgence Disk Records, projet « We Are Life »	6 000,00
Ass. Womb, « Joyfully Waiting »	1 500,00
Ass. Zanco, projet Miedka	5 000,00
Autrement aujourd'hui	500,00
Ballenberg	200,00
Conservatoire populaire de musique*	414 564,00
EPI Espace pratique instrument	3 420,00
Etterspazio	1 500,00
Festival Antigél	20 000,00
Festival de la Bâtie	3 000,00
Festival de Musique d'Ici et d'Ailleurs (Ass. Akwaba)	1 000,00
Festival Filmar en America Latina	3 000,00
Festival Groove'n'move (ass. Art'O'Danse)	3 000,00
Festival Les Créatives	3 000,00
Festival Plein-les-Watts	100 000,00
Fête de la Danse	3 000,00
FIFDH	3 000,00
Fond. Culture & Rencontre (Collège de Saussure)	50 850,00
Fond. romande pour la chanson et les musiques actuelles	1 000,00
Le Parloir – Radio Vostok	1 000,00
Mai au Parc	110 000,00
Musique de Lancy*	166 000,00
Orchestre de Lancy*	79 800,00
Palestine Filmer c'est exister	1 000,00
Rock'N'Truck Festival	500,00
The sound of freedom	1 000,00
Transforme Festival	2 000,00
33 MÉDIAS	148 781,35
Le Lancéen – Journal Ass. Int. de Lancy*	148 781,35
341 SPORTS	2 359 305,85
Ass. Air, Airloop	5 000,00
Ass. Genevoise de gymnastique artistique	300,00
Ass. Genevoise Footgolf	300,00
Ass. Passion Pony-Games	300,00
Ass. Sportive Schtroumpfs Genève	500,00
Ass. Swiss Open	1 000,00
Ass. Tema Eticha Running	1 000,00

* y. c. subventions sous forme de loyer

36360 – SUITE...

Ass. Urban training	3 300,00
Ass. Watermen project	500,00
BEKELE TOLA Helen	1 000,00
Club d'orientation CERN	300,00
Dojo Lancy-Palettes*	101 975,00
Escrime Florimont	5 000,00
FSG Lancy	20 000,00
Genève Montagne / Le Relais	5 000,00
Genève Roller Derby United	1 000,00
Gym Tonic Lancy	530,00
Hockey Club Trois Chênes	500,00
Ippon Karate Club Tivoli	5 000,00
Judo-Kwai Lancy*	54 900,00
KBS Parkour	1 500,00
Lancy FC*	1 488 800,00
Lancy Gym Douce	530,00
Lancy Handball Club	35 000,00
Lancy natation*	46 547,00
Lancy Plan-les-Ouates Basket	70 000,00
Lancy Tennis-Club*	65 368,00
Lancy Volley Ball Club	19 500,00
Pulp68 (Skateplaza)	125 000,00
Rock Dance Company	5 500,00
Sant « e » scalade	10 825,00
Singto Muay Thai*	45 790,35
Tchoukball Geneva Indoors	4 400,00
Tennis-Club Lancy-Fraisiers*	79 814,20
Vélo-Club de Lancy*	13 200,00
Vélodrome de Genève	600,00
Yamabushi Lancy*	26 960,00
Yen-Dô*	45 791,30
ZZ Lancy Tennis de table*	66 775,00
342 LOISIRS	1 803 844,40
Association des intérêts du Petit et du Grand-Lancy	34 000,00
Club des Aînés*	43 057,90
Clubs et associations de loisirs, Villa La Solitaire*	38 975,00
Espace Gaimont (GHPL)*	51 517,50
Festival Le Chapel	10 000,00
Fête des 3 marchés (MQ Sous l'Étoile)	10 000,00
Ludothèque de Lancy*	163 535,00
MQ Plateau (FASE)*	441 176,00
MQ Sous l'Étoile (FASE)*	527 035,00
MQ Villa Tacchini (Fase)*	283 950,00
TA du Petit-Lancy (FASE)*	92 823,00
TA Lancy-Voirets (FASE)*	107 775,00
342 LOISIRS – COLONIE DE VACANCES, CAMPS, CENTRE AÉRÉS	54 148,00
Ass. Animation au Grand-Lancy	90,00
Ass. Contact-Jeunes	1 320,00
Ass. Espritsport.	180,00
Ass. Fleur de Cirque	342,00
Ass. Genève Losirs.ch	2 359,00
Ass. La Libellule	228,00

36360 – SUITE...

Ass. L'Académie de l'Opera	30,00
Ass. Maison de quartier Carouge	24,00
Ass. Pour l'Atelier	120,00
Ass. Sauv. Léman ASL	243,00
Ass. Scoutisme – Troupe Michel Rosset	792,00
Ass. Scoutisme Genevois	846,00
Ass. Scoutisme Genevois – Ceratonia	735,00
Ass. Scoutisme Genevois – Meute Nemo	21,00
Ass. Scoutisme Genevois – Nouv. Monde	4 872,00
Ass. Scoutisme Genevois – Pontverre	891,00
Ass. Scoutisme Genevois, Les Flotilles	300,00
Ass. Tchouk Loisir	744,00
Ass. Vacances nouvelles	1 737,00
Bonivard	42,00
Caritas Jeunesse	3 888,00
Centre protesta	10 416,00
Colonie Caecilia	372,00
Colonie Cath. STE-CROIX	252,00
Colonie Fouly	6 495,00
Colonie Saint-François	297,00
Colonie Vacances « La Joie de Vivre »	558,00
Colonie Vacances Protestante	504,00
Colonie Vacances St-Gervais	2 400,00
Fond. 022 Familles	1 506,00
Kidsgames Genève	900,00
La Bulle d'air	528,00
La Cordée	291,00
La Ferme Foraine Bonaventure	234,00
La Gavotte	3 159,00
Mouvement Jeunesse	3 414,00
Pro Nature Genève	30,00
Sté des Colonies de vacances de Plainpalais	2 328,00
WWF Panda Club Genève	660,00
52 SÉCURITÉ SOCIALE – INVALIDITÉ	14 720,00
Fondation Clair-Bois, droit de superficie Pt-Lancy 7	14 720,00
54 SÉCURITÉ SOCIALE – FAMILLE ET JEUNESSE	12 254 666,50
Ass. intercomm. AFJ Genève Sud-Ouest	25 835,05
Crèche Chante-Joie (y.c Pont-Rouge)	3 157 593,55
Crèche les Couleurs du Monde*	2 423 144,45
Espace de Vie Infantine Clair-Matin	3 274 499,67
Espace de Vie Infantine du Plateau*	1 653 755,88
FASE, TSHM Lancy, BUPP, divers locaux (LGA, Afterschool)*	75 996,35
Garderie de l'Étoile*	612 567,75
Garderie Le Jardin des Tout-Petits*	220 133,00
Garderie Le Petit-Prince*	260 620,00
Garderies Plateau-Caroll*	550 520,80
57 AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	614 287,80
Animations Pt-Lancy, Chapelle, Pont-Rouge – PCSMU	84 207,75
Aspasie	2 000,00
Ass. Appartenances Genève	2 000,00
Ass. Avec – Aide Victimes Violence en Couple	4 000,00
Ass. Bien aveugles malvoyants	2 000,00

* y. c. subventions sous forme de loyer

36360 – SUITE...

Ass. Dialogai	5 000,00
Ass. Hopiclowns	2 000,00
Ass. La Virgule*	120 300,00
Ass. Lire et écrire	2 500,00
Ass. Première Ligne	3 000,00
Ass. Reliance	5 000,00
Ass. S5	2 000,00
Ass. Scène Active	500,00
Ass. STOP suicide	3 000,00
Ass. Student's United Nations	200,00
Ass. Urgens*	37 950,00
Association VIVA*	170 500,00
Caritas Genève	3 000,00
C-ECR – Centre écoute racisme	2 000,00
Centre contact suisses-immigrés	4 000,00
Centre social protestant	3 000,00
Corps solidaires	2 000,00
Douze Zéro Deux	1 760,00
École des mamans Palettes-Bachet	18 000,00
FAS'e – petits jobs Coin Gourmand	132,50
Fond. CAP Loisirs	5 000,00
Fond. Partage	7 000,00
Fondation Trajets*	89 077,55
Schaller Leonard, Tournoi scolaire de football genevois	500,00
UCG, animations Yoyo Mobile	2 400,00
UOG, cours de français et d'intégration + ateliers de sensibilisation	27 260,00
Viol-Secours	3 000,00
59 SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	12 060,00
Association Alba*	3 360,00
Reformaf, Villa Marignac*	8 700,00
62 TRAFIC RÉGIONAL	109 552,00
Noctabus	109 552,00
76 PROTECTION DE L'AIR ET DU CLIMAT	10 000,00
État de Genève – Carvelo2go	10 000,00
77 DIVERS PROTECTION ENVIRONNEMENT/DÉVELOPPEMENT DURABLE	17 796,00
Ass. Alternatiba Léman	2 000,00
Ass. Iddea, prix 10 ^e édition	1 500,00
Ass. La Libellule	500,00
Ass. Oceaneye	300,00
Association Glocal*	6 736,00
Centre de réadaptation des rapaces	400,00
Eco-Citoyen, Villa Marignac*	3 360,00
Fédération des Festivals Genevois	1 000,00
Impact HUB Geneva-Lausanne, projet Climathon	2 000,00
36370 – SUBVENTIONS AUX MÉNAGES	598 246,59
29 DIP – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	3 900,00
DIP – enseignement secondaire II (remises de prix aux élèves)	3 900,00
32 CULTURE	370,00
Divers des affaires culturelles (chéquier-culture)	370,00
341 SPORTS	27 900,00
Chèque-Sport	27 900,00

36370 – SUITE...

57 AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	296 837,49
Aides sociales, matérielles et casuelles	190 262,83
Asile, promotion de l'intégration	6 118,16
Bénévolat	16 949,75
Épicerie solidaire	83 506,75
76 PROTECTION DE L'AIR ET DU CLIMAT	252 238,60
Offres Unireso	195 600,00
Protection de l'air et du climat	56 638,60
77 DIVERS PROTECTION ENVIRONNEMENT/DÉVELOPPEMENT DURABLE	17 000,50
Divers protection environnement/développement durable	17 000,50
36372 – SUBVENTIONS AUX MÉNAGES RS	168 398,25
57 AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	168 398,25
Participations aux repas des restaurants scolaires	168 398,25
36380 – SUBVENTIONS À L'ÉTRANGER	910 000,00
59 SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	910 000,00
APSEE – Ass. Santé Éducation E	5 000,00
Arise from Ashes Suisse (AFA)	4 000,00
Ass. Ecohumanita	4 000,00
Ass. Action Tenga	2 000,00
Ass. Amis Sœur Emmanuelle	4 000,00
Ass. Anitié	7 000,00
Ass. Assikloassi	5 000,00
Ass. Bilifou Bilifou	10 000,00
Ass. Buud Yam	10 000,00
Ass. Casa Alianza Suisse	4 000,00
Ass. Club Aide	6 000,00
Ass. Co-Operaid	6 000,00
Ass. Coup de pouce CH-HAITI	5 000,00
Ass. Dialogue	5 000,00
Ass. Education for all	5 000,00
Ass. Go Senegal	2 000,00
Ass. Le Palmier	7 190,00
Ass. Le Pont du Mali	5 000,00
Ass. Masanga Education & Assit.	10 000,00
Ass. Ordes	10 000,00
Ass. Paspanga	7 000,00
Ass. Roger Riou	5 000,00
Ass. Rose des sables	10 000,00
Ass. Sol en green	5 000,00
Ass. Solidarité Suisse Guinee	15 000,00
Ass. Sourrie de Chiang Khong	4 000,00
Ass. Suisse Aide au Zanskar	2 000,00
Ass. Swiss Group	20 000,00
Ass. Terragir	4 000,00
Ass. Uniref	5 000,00
Ass. Ushagram Suisse	4 000,00
Ass. Y30	8 000,00
Ass. YAFFA	5 000,00
Ass. Yankadiy	3 000,00
Ass. YTS Production	1 000,00

* y. c. subventions sous forme de loyer

36380 – SUITE...

Association IRDG	5 000,00
Brucke Le Pont avec le Sud	6 000,00
Casdepe Suisse	10 000,00
Croix Rouge Suisse Berne	20 000,00
Fed. Genev. Coopération – FGC	496 411,00
Fond. Biovision	8 000,00
Fond. Education Resp. & Equit.	899,00
Fond. Heart of India	5 000,00
La Liane, Collège Émilie-Gourd	5 000,00
Lancy Coopération Afrique	50 000,00
Lumière pour HAITI	5 000,00
Mercy Hands Europe	7 000,00
Nouvelle Planète	5 000,00
ONG Medair	15 000,00
Pharmaciens sans frontières	5 000,00
Solidarité, Action, Devel. GE	9 000,00
SOS Méditerranée Suisse	3 000,00
Swisscontact	10 000,00
Terre des Hommes Suisse	4 000,00
Village Suisse ONG	1 500,00
Villages Unis	6 000,00
Yara LNC Suisse	5 000,00
Yemaid Healthcare Association	4 000,00
Zedaga	10 000,00

